



Françoise Nore



TOUTES CES FAUTES à ne plus faire !

ORTHOGRAPHE,
CONTRESENS,
PRONONCIATION...

Opportunéditions



Françoise Nore

TOUTES
CES FAUTES
à ne plus faire !

ORTHOGRAPHE,
CONTRESENS,
PRONONCIATION...

Direction éditoriale : Stéphane Chabenat
Éditrice : Charlotte Sperber
Conception graphique et mise en page : [Nord Compo](#)
Conception graphique de la couverture : olo.éditions

Les Éditions de l'**Opportun**
16, rue Dupetit-Thouars
75003 Paris

www.editionsopportun.com

ISBN : 978-2-380-15789-5

Ce document numérique a été réalisé par [Nord Compo](#).

Du même auteur

J'en perds mon latin !, Les Éditions de l'Opportun, 2022

Appelons un chat, un chat !, Les Éditions de l'Opportun, 2021

Bizarre, vous avez dit bizarre ? Cabinet de curiosités de la langue française, Les Éditions de l'Opportun, 2020

SOMMAIRE

Titre

Copyright

Du même auteur

Introduction

Les fautes de sens

Les fautes d'orthographe

Ces mots qui n'existent pas mais qui sont allégrement employés

Les fautes de prononciation

Les pléonasmes

Les fautes de grammaire et de syntaxe

Tics de langage

Brèves de grammaire

Quand les mots se ressemblent trop

Mauvais usages contemporains

Miscellanées lexicales

Bibliographie

INTRODUCTION





Le français n'est pas la langue la plus simple qui soit, chacun en conviendra. Il existe en effet de très nombreuses règles, qu'elles soient d'ordre grammatical, lexical ou phonétique ; ne parlons pas des règles typographiques, bien mal connues, notamment dans les modes d'échange contemporains. Les plus familières de ces règles sont en général à peu près bien respectées, et, lorsqu'une d'entre elles est enfreinte, la faute est rapidement identifiée. Mais les problèmes naissent des règles peu courantes, voire ignorées ; de ce fait, certaines fautes, répétées et répandues, prennent force de loi, et rares deviennent les locuteurs qui les remarquent. La répétition d'une erreur en fait alors une norme, et celui qui emploie une tournure correcte mais peu usitée risque fort de se faire corriger à tort. Ainsi, si l'on s'avise de dire : *Nous sommes sortis après qu'il est venu nous voir*, ne doutons pas qu'il s'élèvera plusieurs voix pour corriger et affirmer qu'il faut dire *Après qu'il soit venu* ! Celui qui vient de s'exprimer correctement en utilisant l'indicatif après la conjonction *après que* sera considéré comme étant quelqu'un qui parle mal français, ce qui est un comble.

Les pages qui suivent s'attachent donc à mettre au jour – et non à jour ! – toutes ces fautes que l'on commet bien souvent de bonne foi, en croyant parler un français correct. Ces fautes sont de toutes sortes, comme nous l'avons évoqué précédemment : orthographe, grammaire, prononciation ne sont pas épargnées. Les fautes relatives au sens des mots ne sont pas, non plus, passées sous silence : très fréquemment, un mot est employé par erreur à la place d'un autre, ou bien une signification erronée lui est attribué. Pensons également aux pléonasmes, notamment à ceux qui ne sont pas analysés comme tels : *dune de sable*, par exemple, est un de ces pléonasmes que l'on emploie sans penser qu'une dune est nécessairement faite de sable, et que cette tournure est donc redondante.

Une partie importante de cet ouvrage est consacrée à ce que nous pourrions appeler des travers contemporains. Il s'agit d'expressions détournées de leur vrai sens, de tournures modifiées dans leur forme, de structures grammaticales malmenées, mais aussi de ce qu'il est courant de dénommer des tics de langage. La plupart de ces fautes et tournures malhabiles, présentes dans le parler quotidien, sont souvent dues aux utilisateurs des réseaux sociaux et de l'internet en général, qui en assurent une diffusion massive et rapide. Ces formes fautives, qui sont donc largement relayées, sont adoptées par de très nombreux locuteurs, car on vérifie rarement ce que l'on dit, écrit ou lit : on est persuadé que ce qui est employé est correct, surtout s'il s'agit de productions présentes sur des sites réputés sérieux, et l'on se donne rarement la peine de consulter un dictionnaire ou un manuel de français.

Ce livre se veut donc une sorte de correcteur orthographique, grammatical, sémantique et phonétique du français contemporain tel qu'il est utilisé dans la vie quotidienne.

Gageons que le lecteur sera souvent étonné en découvrant les formulations exactes de ce qu'il pensait être juste ; mais, s'il diffuse à son tour nos rectifications, notre but sera atteint.

LES FAUTES DE SENS





Une faute de sens consiste en l'attribution d'un sens erroné à un mot. Ces fautes, qui sont relativement nombreuses, se divisent en deux catégories. La première concerne les fautes relatives à l'emploi de mots qui, tout en étant fortement dissemblables, appartiennent à un même domaine ; on peut citer ici en exemple le groupe formé par les adjectifs *complexe*, *compliqué* et *difficile* : contrairement à ce que l'on pourrait penser un peu trop rapidement, ces derniers ne sont pas synonymes. L'autre catégorie de fautes de sens comprend des mots ou expressions proches dans leur forme et, de ce fait, souvent confondus et employés l'un pour l'autre, alors qu'ils ne sont pas interchangeables, comme *Jeux olympiques* et *olympiade*. Les lignes ci-dessous présentent une sélection de ces fautes de sens les plus fréquentes. On notera qu'un certain nombre de ces sens erronés ou détournés sont enregistrés par les dictionnaires ; il conviendrait toutefois de ne pas confondre les sens historiques et les adaptations contemporaines, qui sont parfois abusives.

✓ ***Accusé, inculpé, mis en examen, présumé, prévenu et suspecté***

Voici une grande famille qui devrait conduire bien des utilisateurs du français tout droit devant un tribunal, tant ces mots sont parfois mal employés.

Un *accusé* est déféré devant une cour d'Assises, tandis que le *prévenu*, qui n'a commis qu'un délit ou une infraction légère, comparaît devant un tribunal. Une personne *inculpée*, ou *mise en examen* selon la terminologie contemporaine, est mise en cause, dans le cas d'un crime ou d'un délit, par un juge d'instruction ; celui-ci conduira des investigations sur cette personne.

Ce qui précède est censé être clair pour tous, mais il semble ne pas en aller de même pour *présumé* et *suspecté*, tant ces adjectifs sont bien souvent employés l'un pour l'autre. Afin de comprendre les raisons pour lesquelles ce ne sont pas des synonymes, il convient de rappeler l'un des plus importants principes de la loi française : tout homme est présumé innocent jusqu'à ce qu'un tribunal ou une Cour l'ait déclaré coupable ; naturellement, cela s'applique également aux femmes, parité oblige. Il est donc... coupable, dans les comptes rendus de faits divers, d'évoquer un *présumé meurtrier*, puisque la justice n'a pas encore tranché ; on évoquera plutôt une *personne suspectée* ou un *suspect*. Notons également que le verbe *présumer* a pour signification « considérer avant tout examen comme » ; ainsi, seule l'innocence peut se présumer, et non la culpabilité.

✓ ***Achalandé et approvisionné***

Probablement en raison de plusieurs sonorités communes à *achalandé* et à *marchandise*, *achalandé* se voit souvent employé à la place d'*approvisionné*. Or, *chaland*, qui a donné *achalandé*, a pour sens « fidèle client d'un magasin » ; cette signification a évolué, et *chaland* désigne aujourd'hui un simple client. C'est la raison pour laquelle l'expression *magasin bien achalandé* signifie « magasin jouissant d'une clientèle importante » et non « magasin regorgeant de marchandises variées », comme on le pense souvent.

✓ **Affecter et attribuer**

Le verbe *affecter* a trois sens : « émouvoir », « destiner une chose à un usage déterminé » et « désigner quelqu'un à un poste ou à un lieu de travail ». De tout cela, on conclut que l'on ne peut affecter quelque chose à quelqu'un. Ainsi, au lieu de dire *affecter un poste ou un bureau à quelqu'un*, on dira plus correctement *attribuer un poste ou un bureau à quelqu'un*.

On notera également deux sens contemporains d'*affecter*, calqué sur ceux du verbe anglais *to affect*. Il s'agit tout d'abord de « avoir un effet » : *La canicule a affecté les récoltes*. Or, cela est fautif, et il convient de dire : *La canicule a eu des conséquences sur les récoltes*. L'autre sens emprunté à l'anglais est « concerner » : *La hausse des prix affecte les plus pauvres*. On oubliera également cette structure et l'on dira plutôt *La hausse des prix touche les plus pauvres*.

✓ **Agenda et programme**

Le nom *agenda* a pour sens « carnet utilisé pour y faire figurer son emploi du temps et ses rendez-vous ». Il est donc erroné de l'utiliser avec le sens de « programme d'une réunion, ordre du jour », comme on peut l'entendre ou le lire assez souvent, par imitation du nom anglais *agenda*, qui a cette signification de « programme ».

✓ ***Agréable et convivial***

De nos jours, l'adjectif *convivial* est souvent employé avec le sens de « facile d'emploi », « agréable », voire « chaleureux » ; ainsi, on qualifie aisément de *convivial* un ordinateur simple d'utilisation, un fauteuil confortable ou un restaurant accueillant. Si cette utilisation de *convivial* est bien implantée dans les milieux de la publicité et du commerce, il convient de rappeler que le sens originel de *convivial* est « relatif à un repas ou à un festin » ; on se gardera donc de mélanger cuisine et objets ou lieux.

✓ ***Alternative et dilemme***

Alternative et *dilemme* sont un autre exemple de confusion sémantique due à l'influence d'un nom anglais. Si, en anglais, *alternative* désigne une possibilité ou un choix unique, le français *alternative* nomme une sélection à opérer entre deux solutions ou deux possibilités ; ce n'est donc pas un synonyme de *choix*, et parler d'une *double alternative* ne signifie pas « choix entre deux options », mais « choix entre quatre options », ce qui fait beaucoup et ne va pas aider à prendre une décision.

On notera qu'il est également fautif d'employer la tournure *Il n'y a pas d'alternative* avec le sens de « il n'y a pas de solution », puisque, mot à

mot, cette phrase signifie « il n'existe pas un choix entre deux solutions, mais une seule solution ». Tous ces sens erronés sont dus, nous l'avons vu, à l'influence du nom anglais *alternative*.

Si *dilemme* transcrit, lui aussi, l'idée de choix, son sens est assez fortement différent de celui d'*alternative* : avec *alternative*, l'option choisie peut induire un dénouement favorable, tandis que *dilemme* indique une obligation de choix entre deux potentialités qui comportent toutes deux des difficultés ou qui peuvent avoir des conséquences importantes, sinon dommageables. On doit donc garder *dilemme* pour les choix délicats ou lourds de conséquences.

✓ ***Amener et apporter***

Il arrive que l'on puisse hésiter lorsque l'on doit choisir entre les verbes *amener* et *apporter*, et, parfois, ces deux verbes sont utilisés l'un pour l'autre, alors que chacun a un emploi bien défini. Le complément *d'apporter* doit obligatoirement être un inanimé, concret ou abstrait : *apporter un gâteau, apporter son soutien à quelqu'un*. *Amener*, pour sa part, est suivi d'un complément qui désigne un animé, humain ou animal, car l'animé peut se déplacer par ses propres moyens : *amener les enfants au parc, amener son chat chez le vétérinaire*. Il peut également avoir le sens « transporter » : *amener la fibre dans les campagnes*. Naturellement, ces différences d'emploi s'appliquent également à *emmener* et à *emporter*.

✓ ***Antan, jadis et naguère***

Voilà trois adverbes qui se rapportent au passé, mais ce ne sont pas des synonymes. *Antan* a pour sens « qui date de l'année dernière ». On veillera à ne pas lui donner la signification de « très ancien », dans la mesure où il se rapporte uniquement à des événements somme toute récents. Ce sens erroné peut s'expliquer par une certaine ressemblance entre *antan* et *longtemps*. Si l'on veut évoquer un fait très éloigné dans le passé, c'est *jadis* qu'il convient d'utiliser, puisqu'il signifie « il y a longtemps ». Enfin, tout comme *antan*, *naguère* ne se réfère pas non plus à un passé ancien, puisque cet adverbe est une contraction de la phrase *(il) n'(y) a guère*, que l'on doit comprendre comme « il n'y a guère de temps ». Or, on aura remarqué que, tout comme *antan*, *naguère* est fréquemment employé avec le sens erroné de « autrefois, il y a longtemps ». Pourtant, il convient de l'utiliser avec son sens correct de « récemment ».

✓ ***Anticiper et prévoir***

Le verbe *anticiper* signifie « devancer, prévenir », « faire par avance » et « se représenter par avance ce qui se produira ». On constate donc que l'employer avec la signification de « prévoir » est une erreur, due à l'influence du verbe anglais *to anticipate*, qui a ce sens de « prévoir ». Par voie de conséquence, l'adjectif *anticipatif* ne signifie pas « prévisionnel », mais « qui anticipe ».

✓ ***Artificiel et synthétique***

Voici un nouvel exemple de mots que l'on pense être synonymes alors qu'ils ne peuvent être utilisés indifféremment. *Artificiel* a pour sens propre

« fabriqué, qui imite la nature » : *des fleurs artificielles*. Son sens figuré est « feint, non sincère, simulé » : *une bienveillance artificielle*. L'adjectif *synthétique*, pour sa part, s'emploie dans le domaine de la chimie au sujet d'un matériau résultant de la synthèse entre deux ou plusieurs éléments ; on peut ainsi parler d'un *tissu synthétique*. De tout ce qui précède, on comprend que ce qui est artificiel n'est pas nécessairement synthétique, puisque peut être synthétique uniquement une chose ou une matière créée par une opération chimique complexe.

✓ ***Assassinat et meurtre***

Si l'on est friand de romans ou de films policiers, nul doute que l'on ne connaisse bien la différence entre ces deux noms : *meurtre* désigne un homicide commis sans préméditation, tandis que l'*assassinat* est un acte réfléchi, préparé, organisé. De ce fait, il convient de ne pas évoquer un *assassinat commis avec préméditation*, car cela est hautement redondant.

✓ ***Assez et suffisamment***

Assez et *suffisamment* sont un autre exemple d'adverbes employés dans la langue courante comme s'il s'agissait de synonymes, alors qu'ils ne sont pas interchangeable. *Assez* s'utilise lorsque l'on évoque un désir ou un acte désiré : *nous avons assez mangé de chocolat, tu peux ranger la boîte* ; on l'emploie également pour évoquer des choses désagréables : *j'ai bien assez de travail, ne m'en donnez pas davantage*. *Suffisamment*, quant à lui, se rapporte à un besoin : *avec un steak de deux cents grammes, on a suffisamment de protéines animales* ; l'emploi de *suffisamment* indique que

l'acte accompli fut fait en quantité suffisante pour combler un besoin, et non pour satisfaire un désir.

✓ ***Attirant, attractif et attrayant***

Voilà un groupe de trois adjectifs qui, s'ils ont une partie de leurs sens respectifs en commun, ne sont pourtant pas des synonymes. *Attirant* signifie « séduisant » ; on l'utilise généralement avec un référent humain : *une jeune femme bien attirante, un visage souriant et attirant*. *Attractif* a pour sens « qui a la propriété d'attirer », au sens propre ou au sens figuré : on peut donc évoquer la *force attractive* d'un aimant ou *une offre attractive*. Cela étant, il est fautif de l'utiliser, comme cela se fait couramment dans les domaines du commerce ou de la publicité, avec les significations de « avantageux » ou de « compétitif » : *un tarif attractif* doit être remplacé par *un tarif avantageux* ou *intéressant*. Ces sens abusifs sont un calque de l'adjectif anglais *attractive*, qui a notamment pour sens « avantageux, intéressant ». Enfin, *attrayant* signifie lui aussi « attirant », mais il y ajoute une idée assez forte de plaisir.

✓ ***Attribuer et incomber***

Il arrive que les verbes *attribuer* et *incomber* soient confondus ; pourtant, comme nous allons le voir, leurs constructions diffèrent. *Attribuer*, dont le sujet est généralement un humain, s'emploie avec un COD et un COI : *notre ami attribue sa fatigue à sa charge de travail actuelle*. *Incomber*, pour sa part, a un sujet non humain et doit être suivi d'un COI : *cette tâche incombe au meilleur d'entre vous*. On l'emploie le plus souvent

dans une tournure impersonnelle : *il incombera au meilleur d'entre vous de se charger de cette tâche*. De tout cela, il ressort qu'il est fautif de dire, par exemple : *Elle incombait son retard à sa distraction*, au lieu de *Elle attribua son retard à sa distraction*.

✓ **Aubade et sérénade**

Petit intermède musical avec *aubade* et *sérénade*, car, même en ce domaine, les sens des mots sont parfois confondus. Pourtant, *aubade* et *sérénade* ne sont pas interchangeables : une *aubade* se donne le matin, tandis que la *sérénade* berce la soirée.

Petit moyen mnémotechnique : l'*aubade* se donne à l'aube, la *sérénade* le soir.

✓ **Augurer et présager**

Prédisons un peu l'avenir, mais en utilisant les verbes *augurer* et *présager* à bon escient, afin de ne pas faire de fausses prédictions.

Augurer « prévoir, supposer » est généralement précédé de *faire* ou de *laisser* et suivi d'un COD ; son sujet doit être animé : *les spécialistes augurent mal de l'approvisionnement en énergie*. Avec la tournure *laisser augurer*, le sujet peut être non animé : *la fermeture de plusieurs centrales nucléaires laisse augurer de nombreuses coupures d'électricité*. On peut employer cette expression avec *bien*, *mal* ou *mieux*.

Présager « annoncer, prédire », dont le sujet peut être animé ou non animé, s'emploie de différentes façons : *tout présage un hiver rigoureux ; que peut-on présager de ces mauvaises nouvelles ?*

On veillera à ne pas utiliser *augurer* « prévoir » avec un sujet non animé, car seul un humain a la capacité de prévoir ; on emploiera donc *présager* à la place, et l'on dira *Ces nouvelles présagent un hiver difficile* au lieu de *Ces nouvelles augurent un hiver difficile*.

✓ ***Aussitôt et derechef***

Cela est peut-être dû à ses sonorités, mais il se trouve que l'adverbe *derechef* se voit bien souvent attribuer à tort le sens de « aussitôt, immédiatement ». Or, sa véritable signification est « de nouveau, une seconde fois ».

Petit moyen mnémotechnique : dans *derechef*, l'élément *re* indique une répétition.

✓ ***Avis et opinion***

Voici une nouvelle confusion entre deux noms qui, bien qu'ils aient des sens proches, sont toutefois différents.

Le nom *avis* s'emploie lorsque ce que l'on dit s'appuie sur une réflexion fondée sur un certain savoir ; il contient une notion d'objectivité : *l'entraîneur attend l'avis des médecins avant de former son équipe*. *Opinion*, pour sa part, s'utilise dans le cas d'un jugement subjectif, voire partial : *les spécialistes ont des opinions divergentes sur la crise de l'énergie*.

✓ ***Cahoteux et chaotique***

Les confusions entre *cahoteux* et *chaotique* sont dues à l'homophonie entre les noms *cahot* et *chaos* qui les ont produits.

Cahot « secousse ressentie dans un véhicule en raison d'une route en mauvais état » est à l'origine de *cahoteux* « secoué par des cahots » et « à la source de cahots ». *Chaos* « grande confusion », quant à lui, nous a donné *chaotique* « confus, désordonné ». Or, sous le double effet d'un mélange des formes et des sens, la langue courante a créé l'adjectif *cahotique*, inconnu des dictionnaires sinon pour être signalé comme fautif ; ce néologisme a reçu à la fois le sens de *cahoteux* et celui de *chaotique*. C'est ainsi qu'il est assez souvent question, à l'écrit, d'une *route cahotique* ; certes, toutes nos départementales ne sont pas lisses comme de la soie, mais en rapprocher certaines du chaos originel d'avant la création du monde est légèrement exagéré.

✓ ***Capitaine d'industrie et chevalier d'industrie***

Faire un contresens au sujet de ces deux expressions pourrait entraîner de graves conséquences, et en effet : un capitaine d'industrie est un entrepreneur ou un chef d'entreprise à succès, tandis que le chevalier d'industrie est une sorte de filou, quelqu'un qui tire sa subsistance de pratiques malhonnêtes. Dans cette expression, le nom *industrie* doit être compris selon l'une de ses anciennes significations, c'est-à-dire « recours à des moyens habiles et douteux pour obtenir ce que l'on veut ». On se gardera bien, lors d'une réunion mondaine, de qualifier un grand patron de *chevalier d'industrie* ; le monsieur en question pourrait en prendre

ombrage, ce qui se comprendrait. À moins que l'on ne souhaite mettre en doute l'honnêteté des moyens à l'aide desquels il a construit sa fortune, mais cela est une autre histoire.

✓ **Célébrer, commémorer et fêter**

Ce paragraphe analyse une série de verbes qui, dans l'emploi courant qui en est fait, sont à l'origine de bien des erreurs. Pourtant, chacun d'eux a un sens bien précis et différencié ; de ce fait, ce ne sont pas des synonymes.

Célébrer a pour sens « faire l'éloge de », « procéder à un office liturgique », ainsi que « marquer solennellement un événement ou son souvenir » : *célébrer le centenaire de la Première Guerre mondiale*. Avec *célébrer*, on rappelle un événement comme on le fait avec *commémorer*, mais on y ajoute l'idée de solennité ou d'enthousiasme, selon le cas.

Commémorer a pour signification littérale « se souvenir ensemble » ; il s'agit de rappeler le souvenir d'une personne ou d'un événement par une cérémonie : on peut ainsi *commémorer la disparition d'une personnalité*. Mais on ne peut commémorer un anniversaire, car un anniversaire est en lui-même une sorte de cérémonie et, de ce fait, *commémorer un anniversaire* est un pléonasme. En revanche, on peut dire *commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale*, puisque cette phrase signifie « rappeler le souvenir de la fin de la guerre par une cérémonie ».

Enfin, *fêter* signifie « commémorer une date ou une fête du calendrier religieux » et « célébrer par des réjouissances un événement personnel ou historique » : *fêter la fin de la Seconde Guerre mondiale*. Si *célébrer* peut s'employer pour un événement qui n'est pas nécessairement joyeux, *fêter* doit être réservé aux manifestations entourées de gaîté.

✓ ***Cher, coûteux, dispendieux et onéreux***

Voilà une série d'adjectifs qui, s'ils sont tous en rapport avec des montants élevés, n'ont pas la même signification. Celui qui se trompe en la matière risque fort de... prendre cher.

Cher signifie « d'un prix élevé » : *l'essence est de plus en plus chère*. *Coûteux*, qui s'emploie essentiellement pour des choses concrètes, a pour sens « qui entraîne ou entraînera des dépenses importantes » : *choisissons un mode de chauffage moins coûteux*. La différence entre ces deux adjectifs doit être soulignée, car une chose peut ne pas être *chère* à l'achat mais s'avérer *coûteuse* à l'usage.

Autre adjectif de cette série, *dispendieux*, qui s'utilise plutôt avec des noms d'abstractions, a pour sens « qui exige de fortes dépenses » : *on peut se permettre des goûts dispendieux lorsqu'on est riche* (voir également, plus loin, le paragraphe « *Dépenser et dispendieux* »). *Onéreux*, pour sa part, signifie « qui occasionne des dépenses importantes » ; il doit qualifier uniquement des noms ou des phrases qui désignent des actions occasionnant des dépenses, et non l'objet acheté lui-même : on ne dira donc pas *Le fuel est onéreux*, mais on peut en revanche dire correctement *Remplir sa cuve de fuel devient de plus en plus onéreux*. Si l'on désire parler simplement de la chose achetée, on dira couramment *Le fuel est cher*.

Pour terminer, faut-il rappeler qu'un prix, s'il peut être *élevé*, ne peut en aucun cas être *cher*.

✓ ***Chiffre et nombre***

La confusion entre *chiffre* et *nombre* est fréquente ; pourtant, la définition de ces deux noms est assez simple : *chiffre* s'applique uniquement aux signes que sont 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, et *nombre*

désigne les quantités nommées à l'aide de ceux-ci. Il existe donc seulement dix chiffres qui servent à créer une infinité de nombres et de numéros. Naturellement, ces unités allant de 0 à 9 sont également des nombres ; il est donc correct de dire, par exemple, *Le nombre de participants à la réunion s'est élevé à 8*. Enfin, on tentera de remplacer la tournure fautive *les chiffres du chômage* par *le nombre de chômeurs*, plus en accord avec le sens de ces mots.

✓ ***Chirurgie esthétique et chirurgie plastique***

Voici deux expressions qui sont trop souvent employées de façon interchangeable. Or, ce ne sont pas des synonymes. La *chirurgie esthétique* se charge de répondre à une demande d'embellissement du corps ou du visage ; celui qui y recourt est donc uniquement motivé par la recherche de la beauté. La *chirurgie plastique*, quant à elle, vise à reconstruire l'apparence d'une personne après une blessure ou une intervention chirurgicale ayant eu des conséquences visibles. De ce qui précède, on comprend que ces deux pratiques ont des justifications différentes.

✓ ***Choisir et sélectionner***

Dans ce paragraphe, nous tenterons de faire le bon... choix entre ces deux verbes. *Choisir* doit s'utiliser lorsque l'action dont il est question se fait en fonction de critères personnels et parmi des éléments qui ne sont pas toujours de même nature ; il implique une certaine subjectivité : *pour le pique-nique, nous devons choisir entre la plage et le jardin public*. On

notera que l'expression *choisir au hasard* n'est pas acceptable, un choix ne se faisant pas de façon aléatoire, dans la mesure où la volonté entre en ligne de compte. En ce qui concerne *sélectionner*, on se rappellera que celui-ci induit l'idée d'une prise de décision objective et rigoureuse ; en outre, une sélection s'opère parmi des éléments de même nature : *nous avons sélectionné les meilleurs hôtels pour nos vacances*.

✓ **Coexistence et cohabitation**

Il est assez souvent question de la *cohabitation* des voitures et des vélos en ville, sans parler des autres moyens de locomotion qui sont dans l'air du temps. Or, il serait plus exact d'évoquer la *coexistence* de ces véhicules, car *cohabitation* désigne le fait d'habiter ensemble ou de partager un lieu de vie ; il peut donc avoir seulement des référents humains et, en aucun cas, des moyens de transport, même s'il est de la dernière mode d'utiliser certains engins à roulettes.

✓ **Collègue et confrère**

Voici un nouveau cas de mots très proches qu'il convient d'employer correctement si l'on tient à la paix au bureau. Des *collègues* sont des personnes qui ont un supérieur hiérarchique commun. Des *confrères*, eux, exercent la même profession libérale ou indépendante ; ils sont donc membres d'une même corporation, qu'elle soit scientifique, littéraire ou artistique ; on peut parler de *confrères* notamment pour des écrivains, des commissaires-priseurs, des médecins ou des architectes. De tout cela, il découle qu'il faut faire la distinction entre profession et poste de travail :

deux médecins sont *confrères* s'ils pratiquent chacun dans un cabinet indépendant ; toutefois, lorsqu'ils enseignent dans la même faculté de médecine, ils deviennent des *collègues*.

✓ ***Colloque et congrès***

Restons dans le monde du travail pour nous pencher sur un nouveau couple de mots dont les sens, certes voisins, sont toutefois différents. Un *congrès* est une assemblée qui réunit de nombreux spécialistes ; ceux-ci examinent un thème commun et en débattent. Un *colloque*, lui, consiste en une réunion d'un petit nombre d'experts qui, eux aussi, traitent d'un sujet bien particulier et bien défini. On ne peut donc employer *colloque* pour une réunion à laquelle participeraient plusieurs centaines de savants. La différence se fait donc sur le nombre de personnes présentes.

✓ ***Compétence et expertise***

Poursuivons cette série sur des noms en rapport avec l'univers professionnel et examinons *compétence* et *expertise* qui, s'ils désignent tous deux une aptitude à répondre à une mission, ne peuvent pas pour autant commuter l'un avec l'autre.

Compétence a pour significations « capacité à réaliser certains actes », « légitimité obtenue par quelqu'un dans son domaine d'activité en raison de la qualité de son travail », « savoir-faire ». Ce n'est pas un synonyme d'*expertise*, dont les sens sont « procédure par laquelle un ou des experts sont appelés à donner une analyse éclairée de professionnel » et « cette analyse elle-même ». On veillera donc à ne pas utiliser *expertise* là où

compétence convient ; un tel emploi est un anglicisme : en effet, le nom anglais *expertise* présente à la fois les sens qu'ont *compétence* et *expertise* en français, ce qui peut ne pas aider à la compréhension. On ne dira donc pas *Notre société a une expertise connue de tous*, mais *Notre société a une compétence (ou une expérience) connue de tous*.

✓ **Complexe, compliqué et difficile**

Voici de nouveaux mots qui, eux non plus et contrairement aux apparences, ne sont pas des synonymes. Est *complexe* ce qui est ardu à comprendre : *la mécanique quantique est un domaine des plus complexes à saisir*. Une chose *compliquée* l'est également, mais, contrairement à *complexe* qui qualifie des états involontaires, *compliqué* implique une action humaine qui rend cette chose loin d'être aisée à saisir : *il est compliqué, ton problème de maths*. Enfin, *difficile* a pour signification « qui se fait avec effort ou avec peine » : *rouler par temps de neige, c'est bien difficile*. Ainsi, si l'on a du mal à maîtriser une langue étrangère, on ne dira pas qu'elle est *compliquée*, car, hormis dans de rares cas, elle n'a pas été façonnée par l'homme ; on la jugera donc *complexe*. On ne dira pas non plus que telle langue est *difficile*, alors que c'est son apprentissage qui l'est.

✓ **Consacrer, dédicacer et dédier**

Si *consacrer*, *dédicacer* et *dédier* ont des sens cousins, ils ne sont pas pour autant commutables entre eux. *Consacrer* a pour signification « destiner, vouer quelque chose à quelque chose » : on peut ainsi *consacrer toute son énergie à son travail*. *Dédicacer* a pour sens « faire une

dédicace » : *dédicacer un livre*. *Dédier*, pour sa part, signifie « consacrer un objet à un culte » et « placer une œuvre sous le patronage de quelqu'un, la lui offrir en hommage » : *dédier une église à un saint* ; *dédier un ouvrage à son meilleur ami*.

De tout cela, on comprend que chacun de ces verbes présente des nuances particulières. On veillera ainsi à ne pas mêler leurs sens, ce qui arrive assez souvent, probablement sous l'influence du verbe anglais *to dedicate*, qui a à la fois les sens proches mais différents de « consacrer » et de « dédier ». Ainsi, on évitera de parler d'un ouvrage *dédié aux amateurs de sensations fortes*, alors qu'il leur est *destiné*. De la même façon, une somme importante ne doit pas être *dédiée à l'achat d'une maison*, mais elle doit lui être *consacrée*.

On remarquera également un usage contemporain qui consiste à utiliser *dédié* avec le sens de « adapté à, conçu pour » ; cet emploi est fautif, et on n'évoquera donc pas des personnes *dédiées à une tâche difficile*, mais *affectées à une tâche difficile*. Il est tout autant inadéquat de parler d'un appareil *dédié à une utilisation quotidienne*, mais *adapté à* ou *conçu pour une utilisation quotidienne*. Comme cela a été indiqué plus haut, *dédier* a un sens fort, et il ne convient pas de l'employer pour un usage trivial.

✓ **Conséquent et important**

Les sens de l'adjectif *conséquent* sont « logique, qui agit avec logique », « qui raisonne bien » et « qui suit ou qui se suit » ; *conséquent* est donc proche de *cohérent*. On notera que la tournure *par conséquent* a pour signification « donc, logiquement, de ce fait ». En toute logique, si l'on peut dire, *conséquent* ne peut pas être employé à la place d'*important*, même si cette utilisation abusive se pratique depuis longtemps, car la première attestation de *conséquent* employé à la place d'*important* date de 1780. Si

l'on ne souhaite pas utiliser *important*, on peut avoir recours à *considérable* ou à *gros*, par exemple, au lieu d'employer *conséquent*.

✓ **Copie et exemplaire**

Certes, il n'est pas beau de copier sur son voisin, mais confondre *copie* et *exemplaire* n'est non plus guère recommandable. Et en effet : *copie* signifie « reproduction fidèle d'un document » : *fournir la copie d'un justificatif de domicile*. La *copie* en question peut aussi être celle d'une œuvre d'art : *faire une copie de Guernica, voilà qui n'est pas simple*. *Exemplaire*, pour sa part, a pour sens « objet produit en grand nombre à partir d'un modèle : *son dernier best-seller s'est vendu à plus de cent mille exemplaires*. On notera, au passage, que *copie* employé avec le sens de « exemplaire d'un document imprimé » est un calque du nom anglais *copy*.

✓ **Courrier et lettre**

Le nom *courrier* est un nom collectif singulier ; il désigne un ensemble de documents écrits ou imprimés transportés et distribués par l'administration des Postes ou par des sociétés privées. Ce *courrier* est constitué d'un certain nombre de *lettres* « plis individualisés mis sous enveloppe ». De tout cela, il ressort que *courrier* et *lettre* ne sont pas des synonymes interchangeables, comme on l'entend très couramment ; on ne reçoit donc pas *des courriers* dans sa boîte à lettres, mais *des lettres*.

✓ **Crédit, emprunt et prêt**

Le langage familier aime bien *faire* certaines choses ; ainsi, on va *faire de l'essence*, alors qu'on ne la fabrique pas, ce qui est regrettable, car cette activité est en général fort lucrative. Il va sans dire qu'il vaut mieux *prendre de l'essence*, voire *faire le plein*, activité de nos jours plutôt onéreuse. Ce même verbe *faire* se retrouve dans les locutions courantes que sont *faire un crédit* et *faire un prêt*, employées toutes deux avec le sens de « obtenir de sa banque une somme d'argent que l'on s'engage à rembourser ». Or, lorsque l'on dit *J'ai fait un crédit à la banque*, cela signifie que celui qui s'exprime a prêté de l'argent à son agence bancaire, ce qui est évidemment faux : en général, c'est plutôt le banquier qui fait crédit, c'est-à-dire qui attribue ce dernier à l'emprunteur. On doit donc *demande* ou *solliciter un prêt* ou *un crédit* ; on peut aussi *faire un emprunt*. Mais tout cela ne dit pas si l'on obtiendra satisfaction, car les banques peuvent se montrer frileuses en la matière.

✓ **Crime et exactions**

Le nom *exaction* peut être défini ainsi : « action d'exiger par la force un paiement indu » et, par extension sémantique, « mauvais traitement, acte de violence ». Même s'il est moralement condamnable de commettre des exactions, cela reste moins grave que la perpétration de crimes. Pour cette raison, une phrase comme *La junte militaire a commis de nombreuses exactions* ne reflète pas la réalité des faits si l'on veut évoquer des meurtres ; il convient donc de dire *La junte militaire a commis de nombreux crimes*.

✓ ***Cru et millésime***

La confusion entre les noms *cru* et *millésime* est extrêmement fréquente ; pourtant, leurs sens sont bien différents. *Cru* signifie « terre, lieu produisant un produit alimentaire particulier », tandis que *millésime* a pour premier sens « année de récolte du produit ayant servi à fabriquer un vin ou un alcool précis » et, par métaphore, « année dont on parle » : *2022 fut un excellent millésime pour le tourisme français*. Une année ne peut être un cru, que l'on s'en souviene.

✓ ***Décimer et exterminer***

Étymologiquement, le verbe *décimer* signifie « mettre à mort un soldat ou une personne sur dix, tiré au sort, par manière de punition » ; cette charmante coutume se pratiquait à Rome. Il convient donc de ne pas employer *décimer* à la place d'*exterminer* et de ne pas lui donner le sens de ce dernier, notamment dans une phrase comme celle-ci : *À cause des bombardements, la population a été décimée, tous les habitants sont morts*. Naturellement, on peut dire : *La population a été décimée*, s'il est prouvé que la population en question a perdu un dixième de ses membres. Certes, rien de tout cela n'est réjouissant, mais, même en ce domaine, il convient d'employer les mots justes.

✓ ***Déflagration et explosion***

Voici un paragraphe explosif, car il n'est pas rare que les noms *déflagration* et *explosion* soient employés pour décrire un même

phénomène, alors qu'ils ne sont pas interchangeables. Examinons les faits : *déflagration* nomme la combustion rapide d'un corps, combustion accompagnée de flammes et d'un bruit plus ou moins fort, tandis que *explosion* désigne la désintégration violente et instantanée d'un corps, donnant lieu à un bruit important et à un éclatement d'objets ou d'éléments. Tout cela pouvant occasionner de sérieux dégâts, on tentera de ne pas faire subir de dommages supplémentaires au français.

✓ ***Demande et requête***

Au vu de l'importance prise par l'informatique dans la vie quotidienne, le lexique issu de ce domaine ne pouvait manquer d'entrer dans le vocabulaire courant, ne serait-ce qu'en partie. Et comme une proportion relativement importante de ces mots provient de l'anglais, le français se trouve confronté à l'incursion d'anglicismes supplémentaires dans son lexique. Ainsi, le nom *requête*, dont la signification principale est « sollicitation écrite adressée à une autorité », en est venu à prendre la place de *demande*, fort probablement par influence du nom anglais *request*, qui signifie « demande ». Cette substitution se fait même en dehors de tout contexte informatique. Rappelons donc que, en français, une *requête* est une demande formelle et que, pour les sollicitations simples, *demande* est suffisant.

✓ ***Dépensier et dispendieux***

L'adjectif *dépensier* « qui dépense sans compter » s'applique à des humains. L'adjectif *dispendieux* « cher, qui occasionne des dépenses

élevées », pour sa part, qualifie des noms abstraits ; on peut ainsi parler d'un mode de vie dispendieux ou d'habitudes dispendieuses. On comprend donc que l'on ne peut utiliser *dispendieux* pour qualifier un humain.

✓ **Dépopulation et désertification**

Il est assez souvent question de la *désertification* des campagnes françaises. Or, le choix de ce mot n'est pas adéquat : la *désertification* est la transformation d'une zone semi-aride en désert. Même si certaines zones rurales françaises perdent de leurs habitants, il est probablement exagéré d'y voir des déserts ; la simple *dépopulation* est suffisante, si l'on peut dire.

✓ **Digital et numérique**

L'adjectif *digital* signifie « relatif aux doigts » ; on peut ainsi parler d'*empreintes digitales*. Or, l'usage contemporain utilise *digital* pour évoquer un mode d'affichage des chiffres, ce qui est fort éloigné des doigts des humains. Rappelons donc qu'il convient, en la matière, d'employer *numérique* et de parler d'un *affichage numérique*. À toutes fins utiles, précisons que l'utilisation de *digital* avec le sens de « numérique » est un calque de l'adjectif anglais *digital* qui a pour sens, justement, « numérique ».

✓ **Discrimination et ostracisme**

Dans la Grèce antique, *ostracisme* avait pour sens « bannissement de dix ans », ce qui n'était pas rien. On comprend donc qu'en faire un synonyme de *discrimination* est une erreur, puisque *discrimination* nomme le fait de traiter de façon défavorable un individu ou un groupe d'individus par rapport au reste d'une communauté.

✓ ***Éduqué et instruit***

Faut-il le rappeler, les adjectifs *éduqué* et *instruit* n'ont pas le même sens : *éduqué* signifie essentiellement « distingué, poli », et *instruit* a pour sens « cultivé ». Or, de nos jours, et probablement sous l'influence de l'adjectif anglais *educated* « instruit », certains locuteurs emploient *éduqué* à la place d'*instruit*. On se rappellera qu'*éducation* se rapporte principalement au savoir-vivre et aux bonnes manières, et qu'*instruction* désigne le savoir acquis par l'étude.

✓ ***Encourir et risquer***

Voici un autre couple de verbes qui ne sont pas interchangeables. *Risquer*, tout comme *courir le risque de*, induit une idée d'incertitude : risquer un problème ou un danger sont possibles, mais non inéluctables. Au contraire, *encourir* indique que la personne concernée s'expose à une sanction provenant d'une autorité, notamment des tribunaux : *le prévenu encourt une peine de trois ans de prison*. Donc, si l'on est sûr qu'un châtiment suivra un délit ou un crime, l'emploi d'*encourir* s'impose.

Notons également que *risquer* a des connotations négatives puisqu'il signifie « courir un risque, s'exposer à un danger ». Il ne faut donc pas

l'employer avec un verbe ou avec tout autre complément qui présenterait des connotations positives, comme *réussir*. Ainsi, au lieu de dire *Notre équipe risque de gagner le match*, on dira plutôt *Notre équipe a des chances de gagner le match*.

✓ **Épargner et éviter**

Autre exemple constitué de verbes apparemment synonymes, le binôme *épargner* et *éviter* mérite d'être examiné.

Épargner a pour signification « faire faire à quelqu'un l'économie de quelque chose » : *le buteur a épargné à son équipe l'épreuve des tirs au but*. *Éviter*, pour sa part, a pour sens « contourner un danger » et « se détourner de quelqu'un ou de quelque chose que l'on juge défavorablement » : *si les routes sont verglacées, nous éviterons de prendre le volant*. On notera que le sujet d'*épargner* n'est pas le bénéficiaire de l'action ; en revanche, celui d'*éviter* est bien ce même bénéficiaire. De tout cela, on comprend qu'il est fautif de dire *Le buteur a évité l'épreuve des tirs au but à son équipe* ; il la lui a *épargnée*, et cela est bien meilleur pour les nerfs fragiles.

✓ **Essentiel et primordial**

L'adjectif *essentiel* signifie « fondamental, important » : *bien placer son mur est une condition essentielle pour gêner le tireur du coup franc*. On veillera à ne pas l'utiliser de façon interchangeable avec l'adjectif *primordial*, car celui-ci a pour sens « originel », « primitif », même si le sens « très important » est enregistré par les dictionnaires.

✓ ***Évident et facile***

Il semble ne pas être... évident, de nos jours, de trouver le juste mot pour traduire sa pensée. Ainsi, ce pauvre adjectif *évident*, dont le sens est « qui se manifeste sans peine aux sens », s'est vu attribuer la signification erronée de « facile », surtout dans des tournures négatives. On évitera donc de dire *Ce n'est pas évident*, lorsque *Ce n'est pas facile* ou *C'est difficile* conviendraient parfaitement.

✓ ***Excessivement et très***

L'adverbe *excessivement* a pour sens « trop, de façon excessive, en excès ». On doit donc l'utiliser pour parler d'un défaut ou d'un fait qui ignore la modération ; on peut donc dire d'une personne qu'elle roule *excessivement* vite si elle méprise visiblement les limitations de vitesse, ou bien qu'elle est *excessivement* pointilleuse si elle recherche continûment la perfection. Or, dans le parler contemporain, *excessivement* est bien souvent employé à la place d'*énormément* ou de *très*, surtout lorsqu'il est question d'une qualité, ce qui est curieux : dire de quelqu'un qu'il est *excessivement sympathique* signifie littéralement que cette personne dépasse les bornes en matière de cordialité ; normalement, on ne se plaint pas que ce trait de caractère soit trop fort. Cessons aussi d'être *excessivement occupé*, sauf si l'on estime être surchargé de travail et ne pouvoir tout mener à bien. Cet usage doit être rapproché de l'emploi de *trop* à la place de *très*, principalement chez les plus jeunes : *il était trop bien, ce film !* L'époque actuelle donne parfois dans la démesure.

✓ ***Fataliste et philosophe***

Dans le domaine de la philosophie, le fatalisme édicte que l'humain ne peut que se soumettre à une destinée fixée par avance ; quoi qu'il entreprenne, tout est déjà écrit. L'adepte de cette théorie porte le nom de fataliste. Par extension de sens, *fataliste* a pris la signification de « résigné ». Le *philosophe*, lui, est moins passif, puisqu'il s'interroge sur le monde. On aura toutefois remarqué, dans le langage courant actuel, que *philosophie* est souvent employé à tort à la place de *fatalisme* : *face à tous ces travers, il a pris les choses avec philosophie*. Or, *philosophie* n'est pas synonyme de *renoncement* ; c'est celui qui se résigne qui fait preuve de *fatalisme*.

✓ ***Fièvre et température***

Voici un nouveau couple de mots fréquemment confondus. Le nom *température* indique un niveau ; une température n'est pas nécessairement chaude, elle peut être très basse, voire inférieure à zéro. De ce fait, pour évoquer l'élévation anormale de la température d'un être vivant, on dira qu'il a *de la fièvre* et non *de la température*.

✓ ***Gagner et remporter***

Gagne-t-on ou *remporte-t-on* une Coupe du monde de football ? Là est la question. Il se trouve en effet que *gagner* et *remporter* ne sont pas interchangeables. *Gagner* « être victorieux de quelque chose » s'utilise pour évoquer un événement ayant opposé des antagonistes ; ainsi, on peut

gagner un match ou *gagner une guerre*, ce qui est satisfaisant pour les vainqueurs, mais beaucoup plus meurtrier. *Remporter*, pour sa part, s'emploie pour annoncer le trophée ou le symbole obtenus : on peut *remporter la Coupe du monde de football* et donc *remporter une victoire*. De ce fait, on ne *remporte* pas une compétition, on la *gagne*.

✓ ***Glabre et imberbe***

Certes, la mode masculine est plutôt à la barbe. Mais tous les hommes n'étant pas concernés, il convient d'employer le mot juste pour évoquer ceux qui ne succombent pas à cette tendance. Ainsi, *glabre* signifie « sans poils » ; il concerne la totalité du corps humain, et son contraire est *velu*. *Imberbe*, pour sa part, dont le sens est « sans barbe », concerne uniquement le visage ; il a pour contraire *barbu*, évidemment. Un homme peut donc être *imberbe* mais ne pas être *glabre*, c'est-à-dire ne pas porter la barbe mais être velu par ailleurs.

✓ ***Globe terrestre et mappemonde***

Étymologiquement, *mappemonde* signifie « carte du monde ». Il s'agit donc d'un objet plat, et, de ce fait, on évitera de confondre *mappemonde* et la sphère que désigne la locution *globe terrestre*.

✓ ***Hésitant et réticent***

La confusion entre *hésitant* et *réticent* est très fréquente. Si le sens d'*hésitant* est connu de tous, celui de *réticent* semble plutôt flou. Précisons donc que ce dernier signifie « qui se tait volontairement » et « réservé, désapprobateur ». Il n'existe donc aucune hésitation dans l'attitude de la personne qualifiée de *réticente*, mais une volonté de taire quelque chose. On évitera donc de parler d'un *témoin réticent*, expression couramment utilisée dans les comptes rendus de faits divers.

En ce qui concerne le nom *réticence*, on notera que sa définition est « omission volontaire de ce qui pourrait ou devrait être dit ». Or, *réticence* est souvent utilisé à tort avec le sens de « réserve » ou de « propos indiquant que l'on retient sa pensée », voire de « hésitation ». Il est donc impossible d'*exprimer des réticences*, mais on peut tout à fait *exprimer des réserves*.

✓ ***Impétrant et postulant***

Un *impétrant* est une personne qui vient de réussir un examen ou d'obtenir une fonction qu'il avait sollicitée auprès d'une autorité. Il est donc fautif de faire d'*impétrant* un synonyme de *postulant* « candidat à un poste ou à une fonction ». On est donc, d'abord, un *postulant*, puis on devient un *impétrant* lorsque l'on a réussi à obtenir ce que l'on souhaitait.

✓ ***Important et significatif***

L'adjectif *significatif* a pour sens « révélateur, qui illustre un fait » ; on peut donc dire, par exemple, que la pénurie de certains produits est *significative* du coût de l'énergie. Cet adjectif a également pour sens

« important », mais, dans cet emploi-là, il souligne la qualité d'une chose, non sa quantité : *Ce premier roman est l'une des fictions les plus significatives de la rentrée littéraire*. De tout ce qui précède, on comprend que *significatif* n'a pas le sens de « important d'un point de vue quantitatif ». On veillera donc à ne pas l'employer comme synonyme d'*important*.

✓ ***Incendiaire et pyromane***

Il arrive que l'on emploie un mot que l'on pense être synonyme d'un autre mot afin d'éviter une répétition. Or, les couples de synonymes parfaits sont rares, et les erreurs fréquentes. Il en va ainsi d'*incendiaire* et de *pyromane*. Donnons donc leurs définitions précises : un *incendiaire* est une personne qui, certes, allume volontairement des feux, mais généralement par seule malveillance. Le *pyromane*, pour sa part, relève de la psychiatrie, car il agit sous le coup d'une pulsion et non nécessairement par volonté de nuire. On peut donc conclure de tout cela que tout pyromane est incendiaire, mais qu'un incendiaire n'est pas automatiquement un pyromane, ce qui, dans une certaine mesure, est rassurant.

✓ ***Infusion et tisane***

Le nom *infusion* doit être utilisé pour désigner toute boisson chaude résultant de la dissolution des principes actifs d'une substance, généralement une plante, par macération dans de l'eau chaude : *prendre une infusion au coin du feu, voilà qui réchauffe*. *Tisane*, pour sa part, doit nommer exclusivement les infusions médicamenteuses : *guérir d'un rhume*

avec des tisanes peut prendre un certain temps. Toutefois, cette distinction n'est guère observée dans l'usage, et on peut le regretter, car il est bon d'employer les bons mots pour les bonnes situations.

Quelques erreurs courantes

Ingambe

Certains mots se voient souvent attribuer des significations qui ne sont pas les leurs, on ne le dira jamais assez. C'est ainsi qu'*ingambe* est souvent compris et utilisé avec le sens d'« impotent, qui se meut avec difficultés », alors que sa véritable signification est « alerte, vif » ; un *vieillard ingambe* n'est donc pas un grand-père qui éprouve du mal à se déplacer, mais un papy fringant. Cette interprétation fautive d'*ingambe* vient probablement du fait que la syllabe *in-* est confondue avec le préfixe privatif *in-* : celui qui est *ingambe* serait, en quelque sorte, privé de jambes. Heureusement, il n'en est rien.

Intuitif

Assez récent en français puisqu'il est attesté pour la première fois en 1840, l'adjectif *intuitif* signifie « qui relève de l'intuition » ou « qui procède par intuition ». Si on l'utilise généralement pour des notions abstraites, il peut également qualifier une personne guidée par l'intuition. Or, on observe un emploi contemporain qui, pour parler du fonctionnement ou de la manipulation d'un appareil, lui attribue le sens de « facile à utiliser, facile à comprendre ». Il s'agit là d'un emploi abusif et inutile, car *facile* ou *simple* conviennent tout à fait dans ce genre de cas.

✓ *Jeux olympiques et olympiade*

Le nom *olympiade* a pour signification « intervalle de quatre ans entre deux sessions de Jeux olympiques » : ainsi, entre les Jeux de 2012 et ceux de 2016, l'olympiade fut la période qui s'étendit de 2012 à 2016 ; parler des

olympiades de 2016 au lieu des *Jeux olympiques de 2016* est donc fautif. En revanche, on peut parler des *Jeux de la trente et unième olympiade* pour évoquer la compétition de 2016, puisque la période allant de 2012 à 2016 est bien la trente et unième période entre deux de ces compétitions de l'ère moderne, qui commença en 1896. De tout cela, on comprend que *Jeux olympiques* et *olympiade* ne sont pas synonymes.

Enfin, en ce qui concerne l'emploi des majuscules dans ce cas précis, certains auteurs préconisent *jeux Olympiques* pour les jeux antiques et *Jeux olympiques* pour les jeux modernes. Cette distinction semble judicieuse.

✓ ***Lexical et sémantique***

Une erreur contemporaine très fréquente, et plutôt agaçante pour les linguistes, consiste en la confusion des adjectifs *lexical* et *sémantique*. Rappelons que *lexical* se rapporte aux mots et *sémantique* au sens de ces mêmes mots. Donc, lorsque quelqu'un se trompe de mot, il ne commet pas une erreur *sémantique*, mais une erreur *lexicale*.

✓ ***Macabre et morbide***

Voici deux adjectifs qui ne respirent pas particulièrement la gaîté, mais il convient de ne pas les confondre, car eux non plus ne sont pas des synonymes.

La signification de *macabre* est « qui est en rapport avec la mort » : *la police a fait une macabre découverte* ; dans cet exemple, *macabre découverte* est un euphémisme pour *cadavre*. On peut aussi employer *macabre* de façon métaphorique et parler, par exemple, d'un *humour*

macabre, où l'adjectif a le sens de « sinistre ». *Morbide*, pour sa part, signifie « relatif à une maladie » ; un médecin peut ainsi évoquer les *symptômes morbides* présentés par un de ses patients. Cet adjectif peut, lui aussi, s'employer de façon figurée, afin de qualifier une chose jugée malsaine ou anormale : *un film morbide et dérangeant*. On constate ainsi que *macabre* et *morbide* ne sont pas interchangeables, car chacun d'eux se rapporte à un domaine bien particulier, la mort pour le premier, la maladie pour le second.

✓ **Maladie et pathologie**

Restons dans les considérations réjouissantes et penchons-nous sur ce nouveau couple de mots. Une *maladie* est une affection qui altère l'état de santé d'une personne. Ce nom n'est pas synonyme de *pathologie*, qui signifie « branche de la médecine qui étudie les causes et les symptômes des maladies ». Personne ne peut donc souffrir d'une *pathologie*, mais le cas échéant, d'une *maladie*.

✓ **Mutuel et réciproque**

Si les adjectifs *mutuel* et *réciproque* ont un sens proche et se rapportent tous deux à un échange, cela n'en fait pas des synonymes. *Mutuel* doit s'utiliser lorsqu'il est question d'un minimum de deux choses ou de deux personnes : *les onze joueurs s'adressèrent des encouragements mutuels*. *Réciproque*, pour sa part, s'emploie lorsqu'il est seulement question de deux choses ou de deux personnes : *le gardien de but et l'attaquant se sont*

adressé des gestes d'encouragement réciproques. Pour finir, remarquons que la tournure *s'entraider mutuellement* est un pléonasme.

✓ ***Occasion et opportunité***

Est une *opportunité* le moment judicieux pour faire quelque chose ou une chose qui vient à propos : *l'entraîneur s'interroge sur l'opportunité de faire sortir son buteur vedette.* Cela montre que l'emploi contemporain d'*opportunité* à la place d'*occasion* est abusif, puisque *opportunité* désigne uniquement le bon moment pour agir ; si l'on dit, par erreur, *Je n'ai pas eu l'opportunité de faire les courses,* on comprend aisément que, dans ce cas, l'emploi d'*occasion* est suffisant. Notons, pour finir, que cet emploi fautif d'*opportunité* est un calque du nom anglais *opportunity* « occasion ».

✓ ***Paraphe et signature***

Probablement en raison de l'existence du parapheur, ce porte-documents à volets utilisé pour présenter des pièces à faire signer, le nom *paraphe* est souvent pris pour synonyme de *signature*. Or, ces deux noms désignent des réalités différentes : la signature est entière, tandis que le paraphe est une signature simplifiée ; il peut même être constitué des seules initiales de la personne invitée à authentifier un document.

✓ ***Piste et tarmac***

On ne compte plus les couples de faux synonymes utilisés sans discernement. Il en va ainsi des noms *piste* et *tarmac*, employés indifféremment, alors qu'ils ne sont pas interchangeables et ne désignent pas la même réalité. La *piste* d'un aéroport est le terrain spécialement aménagé pour le décollage et l'atterrissage des avions ; le *tarmac*, lui, est en quelque sorte le parking d'un aéroport, puisqu'il s'agit de l'espace où les avions circulent puis stationnent. De ce fait, les avions ne décollent pas des tarmacs ni ne s'y posent, comme on peut l'entendre ou le lire bien souvent. Et les présidents de la République n'accueillent pas non plus leurs prestigieux invités sur ce même tarmac, ce qui serait bien désinvolte : qui a jamais reçu des invités dans son garage ?

✓ ***Pistolet et revolver***

Les amateurs de westerns ou de romans policiers connaissent probablement la différence entre ces deux noms, qui ne désignent pas le même objet. Un *pistolet* comprend un chargeur situé dans sa crosse, tandis que le chargeur d'un *revolver* est constitué par un barillet. Il n'est donc pas recommandé d'employer *pistolet* et *revolver* indifféremment.

✓ ***Prétendu et soi-disant***

Comme nombre d'autres mots proches dans leurs sens, *prétendu* et *soi-disant* sont allégrement confondus, alors qu'il ne faut pas les employer sans discernement. Heureusement, il existe un moyen simple de ne pas se tromper, grâce à l'analyse de leur forme. Ainsi, l'expression *soi-disant* signifie littéralement, selon les mots mêmes qui la composent, « disant

quelque chose de soi-même ». On ne peut donc l'utiliser que pour un humain, puisque seul un humain, jusqu'à présent, peut parler de lui-même. On dira donc : *Notre nouveau collègue est soi-disant sérieux* ; on comprend que c'est cette personne qui dit d'elle-même qu'elle est sérieuse. Dans tous les autres cas, on emploiera *prétendu*, qui a alors le sens de « douteux, hypothétique » : *les prétendues médecines douces ne guérissent guère, sinon jamais*. On peut également utiliser *prétendu* pour porter un jugement sur autrui : *Notre nouveau collègue est prétendu sérieux* signifie que certaines personnes estiment que ce collègue est sérieux.

On notera par ailleurs un usage fautif de *soi-disant*, comme dans la phrase suivante : *Il est rentré tôt, soi-disant pour travailler*. On dira plutôt, de façon correcte, *Il est rentré tôt, censément pour travailler*. Rappelons que *soi-disant* est une locution adjectivale qui commute avec des adjectifs comme *censé, présumé* ou *prétendu*.

✓ **Problème et souci**

S'il est vrai que les noms *problème* et *souci* sont tous deux en rapport avec des difficultés que l'on peut rencontrer, point n'est besoin d'en ajouter une en employant ces noms comme s'il s'agissait de synonymes.

Problème a pour signification « énigme » et « question difficile à résoudre » ; la suite logique d'un problème est sa résolution. On peut parler correctement d'un *problème mathématique*, mais évoquer des *problèmes psychiatriques* est incorrect, car les troubles en question ne doivent pas être résolus, mais soignés. On comprend donc que *problème* nomme une question pour laquelle on cherche une solution. *Souci*, pour sa part, est bien éloigné du contenu sémantique de *problème*, puisqu'il a pour sens « inquiétude, préoccupation, tourment ». On évitera donc de dire que *Les ministres ont des soucis de communication par les temps qui courent* ; ils

ont des *problèmes* pour établir une bonne communication, ce qui n'est pas rien.

✓ ***Prochain et suivant***

Une faute contemporaine plutôt récurrente consiste en la confusion entre *prochain* et *suivant*. Or, si ces deux adjectifs traitent d'un fait ou d'un événement à venir, ils ne peuvent pas être employés l'un pour l'autre, tant s'en faut.

Prochain s'emploie pour parler d'un événement situé dans le futur, après le moment où l'on parle : *Tu peux venir la semaine prochaine ?* *Suivant*, lui, s'utilise pour évoquer un événement ; situé dans le passé ou dans le futur, qui s'est produit ou se produira après une chose dont on parle : *nos amis sont venus nous voir en mai dernier, puis ils sont revenus le mois suivant ; nous avons beaucoup de rendez-vous la semaine prochaine, mais nous pourrons aller au théâtre la semaine suivante.*

✓ ***Prolifique et prolix***

Voici un couple d'adjectifs dont les connotations sont différentes : autant *prolifique* est flatteur, autant *prolix* peut être pris en mauvaise part. Et en effet : *prolifique* a pour sens « qui engendre beaucoup, qui se multiplie rapidement ». Si l'on parle d'un artiste dont la production est importante, on peut dire qu'il est *prolifique*, c'est-à-dire « particulièrement fécond », même si cette tournure est jugée familière. *Prolix*, pour sa part, est beaucoup moins élogieux ; sa signification est « bavard, trop long dans ses discours », ce qui est loin de faire plaisir. Dire d'un conférencier qu'il

fut *prolix* induit l'idée que ce dernier s'est trop longuement exprimé, et non de façon utile ou satisfaisante.

✓ ***Proposition et suggestion***

Les noms *proposition* et *suggestion*, s'ils relèvent tous deux du même champ sémantique, ne doivent pas être employés sans discernement. *Proposition* a pour signification « soumission de quelque chose à quelqu'un en vue de son approbation » : *vo*tre *proposition de nous voir demain nous convient tout à fait*. *Suggestion*, pour sa part, induit une notion de conseil ou d'influence, mais ce qui est suggéré n'est pas forcément approuvé : *ce magazine donne des suggestions de films à découvrir, mais celles-ci ne nous donnent guère envie d'aller au cinéma*.

✓ ***Punissable et répréhensible***

Pour évoquer un acte qui peut relever d'une condamnation judiciaire, il convient d'employer *punissable* ; ce n'est donc pas un synonyme de *répréhensible*, qui signifie « digne de blâme » et s'utilise uniquement pour une condamnation morale. On évoquera donc *un crime punissable* et *un comportement répréhensible*.

✓ ***Tiret et trait d'union***

Le nom *tiret* désigne le signe typographique qui permet d'encadrer du texte en le détachant du contenu principal, généralement afin de le mettre en valeur ; ce signe est également utilisé pour couper un mot à la fin d'une ligne ou pour présenter une énumération sous forme d'alinéas. En outre, le tiret est précédé et suivi d'une espace lorsqu'il se trouve entre deux mots dans le corps d'un texte. Le *trait d'union*, lui, et comme son nom l'indique, unit deux ou plusieurs mots, ce qui supprime toutes les espaces entre ces derniers. *Sèche-cheveux*, par exemple, s'écrit avec un *trait d'union* et non avec un *tiret*. De la même manière, les adresses de sites internet ou de messagerie électronique contiennent elles aussi des traits d'union et non des tirets, comme on l'entend de façon quasi généralisée. On veillera donc à ne pas confondre ces deux noms.

LES FAUTES D'ORTHOGRAPHE





Bien souvent, les fautes d'orthographe sont dues à l'homophonie entre deux mots. On peut citer, par exemple, le couple formé par les verbes *exaucer* et *exhausser* qui, s'ils se prononcent de façon rigoureusement identique, n'en sont pas moins éloignés en ce qui concerne leur sens. Souvent, les fautes d'orthographe donnent des résultats plaisants : lire *Mes vœux ont été exhaussés* déride normalement tout lecteur. Ces fautes peuvent provenir également d'une mauvaise analyse : écrire *à l'envie* au lieu d'*à l'envi* est dû, évidemment, à l'influence du nom *envie*, bien plus familier aux locuteurs que son homonyme rare *envi*. Les lignes qui suivent présentent un certain nombre de graphies fautives mais courantes qu'il convient, naturellement, de ne pas propager.

✓ ***À l'envi et envie***

Le nom d'ancien français *envi* « défi, provocation » a donné la locution à *l'envi*, dont le sens est « en rivalisant, à qui mieux mieux ». Son sens est donc fort éloigné de celui du nom *envie* « désir plus ou moins fort ». On comprend ainsi qu'une graphie **à l'envie*¹, outre le fait de produire une formulation incompréhensible, est une erreur.

✓ **À pied**

Qu'un mille-pattes écrive cette locution **à pieds* pourrait éventuellement se comprendre, mais il est conseillé aux humains de la graphier *à pied*, même s'ils se déplacent généralement avec deux jambes et même si cela double le nombre des pieds.

✓ **Acquis et acquit**

Voici un autre cas d'homophonie redoutable, à l'origine de bien des erreurs. Participe passé du verbe *acquérir*, *acquis* est devenu un nom qui désigne une chose obtenue. Son sens est donc différent de celui d'*acquit*, qui provient du verbe *acquitter* et dont la signification est « reconnaissance d'un paiement ». Par métaphore, *acquit* est présent dans la locution *par acquit de conscience* « pour se débarrasser de tout scrupule ». La graphie fautive **par acquis de conscience* produirait donc le sens « par obtention de conscience », ce qui est bien éloigné de la véritable signification de cette expression.

✓ **Balade et ballade**

Reconnaissons-le : qui n'a pas tenté de contourner cette homophonie à l'aide d'un synonyme, en utilisant soit *promenade* pour *balade*, soit *chanson lente* ou *slow* pour *ballade* ? Allons, faisons un petit effort.

« Petit moyen mnémotechnique : puisque *promenade* n'a qu'un *n*, *balade* ne peut avoir qu'un seul *l*. »

✓ **Bailler, bâiller et bayer**

L'homophonie entre deux mots est chose souvent difficile à vaincre ; mais lorsque trois mots sont en jeu, la situation devient des plus délicates.

Verbe d'ancien français signifiant « donner » et « remettre », *bailler* se fait rare, de nos jours, puisqu'on ne le rencontre plus guère que dans l'expression familière *la bailler belle à quelqu'un* « faire croire quelque chose d'incroyable à quelqu'un » ; son dérivé *bailleur* « personne qui donne un bien en location » est toujours utilisé.

On tentera de se rappeler que *bâiller* « ouvrir largement la bouche par fatigue ou par ennui » est le seul verbe de ce groupe à présenter un accent circonflexe et que, en ce qui concerne son sens, c'est lui qu'il convient d'employer pour évoquer un vêtement mal boutonné ou entrouvert.

Troisième malfaiteur orthographique de cette famille, *bayer* est également un verbe ancien ; il a pour sens « s'ouvrir » et est quasi exclusivement utilisé dans l'expression *bayer aux corneilles* « rêver, ne rien faire, rêvasser ».

✓ **Ce faisant**

Bien souvent, *ce faisant* est écrit *se faisant*. Certes, *se faisant* peut s'employer, mais cette expression signifie alors qu'une action est en train de se faire. On se souviendra que *ce faisant* a pour sens « en faisant cela », et l'on pensera très fort à *cela* pour écrire correctement *ce faisant*.

✓ ***Censé et sensé***

Le couple formé par *censé* et *sensé* est source de bien des hésitations et erreurs. Rappelons que *censé*, qui est le participe passé du verbe d'ancien français *censer* « censurer », a pour signification « supposé, réputé » ; *sensé*, pour sa part, signifie « raisonnable, qui fait preuve de bon sens ».

Petit moyen mnémotechnique : une personne censée ne craint pas la censure.

✓ ***Cession et session***

Autre source de confusion fréquente, le binôme formé par *cession* « action de céder quelque chose » et *session* « période durant laquelle a lieu une activité » donne souvent du fil à retordre lorsqu'il s'agit d'employer l'un de ces noms. Afin de ne plus se tromper, on peut se rappeler que *cession* appartient à la famille de *céder*.

✓ ***Cithare et sitar***

Un peu de musique : contrairement à ce que l'on pourrait penser, ces deux noms, qui désignent tous deux des instruments à cordes pincées, ne sont pas interchangeables. Nom féminin, *cithare* nomme un instrument dont les cordes sont fixées sur une table d'harmonie. *Sitar*, qui est de genre masculin, est affecté à l'instrument utilisé en Inde, composé d'une caisse de résonance hémisphérique et d'un long manche portant des touches.

✓ ***Cote et côte***

Cote « appréciation ou valeur » est souvent confondu avec *côte* « os », « versant de colline » et « littoral maritime ». Comme moyen mnémotechnique, nous proposons de mémoriser que *cote* rime avec *hotte* et *côte* avec *haute*, à tout le moins au nord de la Loire.

✓ ***Cuisseau et cuissot***

Conçue en 1857 par Prosper Mérimée (1803-1870) afin de distraire la Cour de Napoléon III, la célèbre dictée de cet écrivain présente plus d'un écueil orthographique, notamment le couple formé par les noms *cuisseau* et *cuissot*. Il existe pourtant un aide-mémoire assez simple à se rappeler pour éviter toute confusion entre ces deux mots : le *cuisseau* s'applique uniquement au *veau* ; pour toutes les autres viandes, on emploiera *cuissot*. Même si on est végétarien.

On va manger les enfants !

Que le lecteur se rassure : ce paragraphe n'est pas un encouragement à l'anthropophagie. Il s'agit, tout simplement, de démontrer l'importance de l'utilisation de la ponctuation : rétablir l'indispensable virgule donne, et c'est bien mieux, *On va manger, les enfants !*

✓ *Décrépi et décrépît*

Comme bien des couples d'homophones, *décrépi* et *décrépît* doivent être maniés avec prudence afin d'éviter des confusions qui pourraient s'avérer plutôt amusantes. En effet, *décrépi*, qui est le participe passé du verbe *décrépir*, a pour sens « qui n'a plus son crépi », c'est-à-dire son enduit. *Décrépît*, pour sa part, signifie « dont l'aspect extérieur est dégradé par le temps ». Ce ne sont donc pas des synonymes, et l'on se rappellera que *décrépi* ne peut s'appliquer qu'à des surfaces ou à des bâtiments, tandis que *décrépît* peut qualifier toute personne ou tout lieu présentant un aspect vieilli et abîmé. Ainsi, on n'écrira pas *un vieillard décrépi*, car il est heureusement rare que l'on enduise les personnes âgées d'une couche de peinture.

✓ *Différend et différent*

Les homophones réservent parfois des surprises, notamment lorsqu'ils montrent une certaine logique : si deux personnes ont un *différend* entre

elles, on peut en conclure qu'il existe un point d'appréciation *différent* entre elles.

Petit moyen mnémotechnique : un *différend* est une sorte de *dispute*.

✓ ***Dispo et dispos***

L'adjectif *dispos*, qui signifie « en bonne forme, en bonne santé », est bien souvent confondu à l'écrit avec *dispo*, abréviation de *disponible*. Il convient donc de bien différencier les graphies de ces deux adjectifs, sous peine de quiproquos gênants.

Petit moyen mnémotechnique : si un homme peut être *frais et dispos*, une femme sera donc *fraîche et dispose*.

✓ ***Empreint et emprunt***

Voici une confusion récurrente, qui mélange allégrement les mots *empreint*, participe passé du verbe *empreindre* « marquer quelque chose de quelque chose », qui n'est plus guère utilisé, et *emprunt*, dérivé du verbe *emprunter* « recevoir à titre de prêt ». Comme on le voit, ces verbes ont des sens bien différents. Il est donc recommandé de se rappeler ces significations au moment d'employer l'un d'entre eux ; on écrira donc *un visage empreint de joie* ; *contracter un emprunt auprès de sa banque*.

✓ ***En train et entrain***

Il n'aura peut-être pas échappé aux lecteurs attentifs qu'une tendance récente consiste à écrire *en train* sans séparation entre les deux mots, notamment chez les plus jeunes, ce qui peut donner une phrase comme celle-ci : *je suis entrain de travailler*. Certes, il est bon d'avoir de l'*entrain* « ardeur, vivacité » dans sa vie quotidienne, mais n'allons pas jusqu'à confondre ce dernier avec *en train*, même si ce dernier a souvent du retard.

Le dieu Internet et sa majuscule abusive

On ne sait pourquoi, le nom *internet*, généralement utilisé sans article, est aussi le plus souvent écrit avec une majuscule, ce qui lui donne l'apparence d'un nom de divinité. Or, *internet* n'est ni un nom propre, ni un nom de marque. De ce fait, tout comme pour *radio* ou pour *télévision*, l'emploi d'un article et d'une minuscule s'impose, et l'on parlera donc de *l'internet*.

✓ ***Eh bien, eh oui***

Bien utilisée, la graphie *et oui* n'est pas fautive, de préférence avec une virgule entre les deux mots, lorsque l'on souhaite insister sur une information que l'on vient de donner : *Notre frère aime les films d'horreur. Et, oui, il en est même fana*. Dans tous les autres cas, il convient d'écrire *Eh oui !*, car il s'agit là d'une exclamation. Ces remarques s'appliquent évidemment à *eh bien*, que l'on ne confondra pas avec *et bien*, que l'on peut rencontrer, par exemple, dans une phrase comme celle-ci : *notre équipe est bel et bien la meilleure d'Europe*.

✓ *Exaucer et exhausser*

Bien souvent, les confusions graphiques entre homophones produisent des énoncés des plus amusants, comme nous l'avons déjà fait remarquer : si l'on écrit *J'aimerais bien que mes vœux soient exhausés*, doit-on comprendre que la personne qui s'exprime désire voir ses souhaits élevés de quelques étages ? Naturellement, il n'en est rien. Afin d'éviter toute erreur, on se rappellera qu'*exhausser* est construit sur *hausser* « élever ».

✓ *Feu (adjectif)*

Dérivé du nom latin *fatum* « destin », l'adjectif *feu* a pour signification « défunt » ; il ne peut être utilisé qu'au sujet d'humains connus personnellement ou contemporains de celui qui les évoque. Nous ne pouvons donc dire, aujourd'hui, *feu Honoré de Balzac*.

En ce qui concerne son accord, *feu* peut poser de redoutables problèmes d'orthographe, car sa graphie dépend essentiellement de sa place par rapport au nom qu'il qualifie. Lorsqu'il est placé entre un article défini ou possessif et un nom, et uniquement dans ce cas, il s'accorde avec le nom : *la feue reine, notre feue reine, nos feus oncles*. Mais lorsqu'il se trouve avant l'article, ou bien s'il est employé sans article, il reste invariable : *feu la reine, feu madame Durand*. Ajoutons toutefois que, depuis un arrêté ministériel du 26 février 1901, l'accord peut se faire dans tous les cas, ce qui montre que les ministres ont toujours eu le sens des problèmes essentiels à traiter en urgence, hier comme aujourd'hui. Au demeurant, il n'est pas interdit de respecter la règle historique de l'accord de l'adjectif *feu*.

Pour conclure, on notera la petite subtilité suivante : *feu la reine* s'utilise en l'absence de souverain vivant et régnant au moment où l'on

évoque la monarque décédée, tandis que *la feue reine* s'emploie si cette même souveraine a un successeur.

✓ **Filtre et philtre**

Les magiciens le savent tous : faire boire un *philtre d'amour* peut s'avérer payant, à condition de croire à ce genre de pratique, naturellement. On évitera toutefois de proposer une tasse contenant un *filtre d'amour*, car cela a toutes chances d'être peu digeste.

Petit moyen mnémotechnique : le *filtre* peut servir à *fumer*.

✓ **Geai et jais**

Affirmer d'une personne qu'elle possède une chevelure *noire de geai* serait faire passer ladite personne pour une sorte d'arc-en-ciel vivant, car le plumage de ce bel oiseau qu'est le geai est fait de bleu, de noir, de gris et d'orange pâle. Ce n'est donc pas la couleur noire qui caractérise le geai. En revanche, la pierre qui porte le nom de *jais* est bel et bien d'un noir total.

✓ **Gène et gêne**

Où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir, cela est bien connu. Mais il y a un accent circonflexe dans ce nom, et on essaiera de ne pas le confondre avec son homonyme *gène*, qui se contente d'un accent grave. On peut aussi

tenter de mémoriser une formule comme *pas de gêne à Gênes*, si cela peut aider.

✓ **Gothique et gotique**

Cela n'est guère connu, mais il existe un couple d'homophones formé par les adjectifs *gothique* et *gotique*, qui ont des sens bien précis : *gotique* s'emploie uniquement lorsqu'il s'agit d'évoquer la langue, aujourd'hui éteinte, que parlaient les Goths, et *gothique* s'emploie dans tous les autres cas.

Apostrophe ou trait d'union ?

Trop souvent, une apostrophe est employée à la place d'un trait d'union, notamment après un *t*. Or, la règle est assez simple : étant une élision, l'apostrophe remplace la voyelle finale d'un mot afin d'éviter à cette dernière, si elle était maintenue, une rencontre avec la voyelle initiale du mot suivant ; il s'agit donc d'une sorte d'abréviation d'un mot. C'est la raison pour laquelle on écrit (et dit !) *l'arbre* et non **le arbre*. Il est donc fautif d'écrire *Y a-t'il* au lieu de *Y a-t-il*, car l'apostrophe ne remplace aucune voyelle, ce *t* étant utilisé uniquement pour des questions d'euphonie.

En revanche, si l'on écrit correctement *vas-y*, on doit écrire *va-t'en*, car *t* est l'abréviation de *toi*.

Essayons de retenir tout cela, pour éviter de se faire... apostropher !

✓ **Martyr et martyre**

Bien qu'ils se rapportent tous deux au même domaine, les noms *martyr* et *martyre* ne désignent pas les mêmes réalités : un *martyr* est une personne suppliciée, et *martyre* désigne un supplice subi, qu'il soit d'ordre religieux au sens propre ou qu'il soit employé au sens figuré. On écrit donc *Ce saint fut un martyr ; Une crise de rhumatisme peut faire souffrir le martyre.*

✓ ***Pineau et pinot***

Pineau et *pinot* sont tous deux des noms de cépages. Mais ces deux noms désignent aussi des vins et, si l'on n'est guère familier des finesses relatives à l'œnologie, une erreur est vite arrivée. Ainsi, *pineau* nomme des vins des Charentes, tandis que *pinot* s'attache exclusivement à des productions nées en Alsace.

✓ ***Pourcent***

Certes, le nom *pourcent* « certaine quantité par rapport à un total » existe, même s'il est d'un emploi peu courant. Cela étant, on évitera d'écrire *dix pourcent* au lieu de *dix pour cent* lorsqu'il s'agit d'évoquer un pourcentage précis.

✓ ***Repaire et repère***

Les fautes d'orthographe entre homophones peuvent provoquer plus d'un sourire, comme nous l'avons déjà constaté dans les pages précédentes.

Ainsi peut-on parfois lire que des gangsters se sont réfugiés dans leur *repère*, ce qui prouve que l'on peut être hors-la-loi et avoir ses marques, mais tout de même : avoir un *repaire* pour s'abriter est préférable.

Petit moyen mnémotechnique : l'*aigle* s'abrite dans son *repaire*.

De l'importance des accents sur les majuscules

Les majuscules ne devraient jamais être privées de leurs accents, car négliger ces derniers revient, par exemple, à transformer un innocent PALAIS DES CONGRÈS en un bien étonnant PALAIS DES CONGRES, ce qui doit être un aquarium plutôt grand. On peut également noter que des phrases comme UN HOMME MANGE et UN HOMME MANGÉ n'ont pas tout à fait la même signification. Pas tout à fait.

✓ *Sceptique et septique*

Voici une confusion qui, à l'écrit, ne manque jamais de faire rire : se dire *septique* peut en effet déclencher l'hilarité, mais aussi une certaine inquiétude ; rappelons donc que *septique* a pour sens « qui provoque une infection ». On se contentera d'être *sceptique* pour indiquer que l'on doute de quelque chose.

Petit moyen mnémotechnique : on est *sceptique* quand on pratique la science du doute constructif.

1. Placé devant un mot, un astérisque indique que le mot en question est soit fautif dans sa forme, soit non attesté à l'écrit.

CES MOTS QUI N'EXISTENT
PAS MAIS QUI SONT
ALLÉGREMENT EMPLOYÉS





La langue populaire aime créer des mots. Lorsque ces nouveaux venus prennent la forme de néologismes utiles, il faut leur faire bon accueil, car ils sont appelés à rendre bien des services. Mais la créativité populaire est parfois indésirable si elle malmène des mots existants et les déforme. Souvent, une erreur d'interprétation est à l'origine de certaines de ces innovations lexicales. Les ouvrages sur la langue française et les rubriques spécialisées de la presse traitent fréquemment de ces formes étranges, mais celles-ci restent employées, en dépit de toutes les mises en garde. Petit florilège de ces mots fautifs qui ont la vie dure.

✓ ***Aéropage**

Le nom *aréopage* vient du grec *Areios pagos* « colline d'Arès » ; Arès est l'équivalent grec du dieu romain Mars. Lorsqu'il est nom propre, *Aréopage* désigne une colline d'Athènes. En tant que nom singulier,

aréopage a pour sens antique « tribunal suprême d'Athènes » et, pour sens contemporain, « assemblée de personnes particulièrement compétentes dans leur domaine » ; on peut ainsi évoquer un *aréopage de linguistes*.

Or, *aréopage* est fréquemment malmené et transformé en **aéropage*, bien que ce type d'assemblée se réunisse rarement dans les airs.

Petit moyen mnémotechnique : *aréopage* vient d'*Arès*.

✓ ***Antidiluvien**

Fort souvent, le préfixe *anté-* est transformé en *anti-*. Pourtant, ces deux éléments n'ont pas le même sens : *anté-* signifie « avant » et *anti-* a pour sens « contre, opposé ». Peut-être pour des raisons d'articulation, *anté-* devient parfois *anti-*, notamment si la première syllabe qui le suit contient un *i*. C'est ainsi que l'adjectif familier *antédiluvien* « d'avant le déluge, très ancien » prend fréquemment la forme **antidiluvien*, qui signifierait donc, si ce mot était admis, « opposé au déluge ». Dire ainsi *Mon amie a un vélo antidiluvien* tendrait à faire penser que le biclou en question peut se conduire sans problème lors d'une tempête de pluie. On n'arrête pas le progrès en matière de moyens de locomotion, certes, mais il vaut bien mieux utiliser *antédiluvien*.

✓ ***Arborigène**

La signification de l'adjectif *aborigène* est « qui est originaire du pays où il vit ». Pour une raison étrange, *aborigène* est souvent transformé en **arborigène*, nom qui n'existe pourtant pas. Probablement faut-il y voir une influence d'*arbre*, dans la mesure où l'on parle souvent des aborigènes

vivant dans des pays lointains et tropicaux, au beau milieu de la nature. De là, en effet, à évoquer la végétation des pays chauds, il n'y avait qu'un pas, franchi allégrement par l'étymologie populaire : les *aborigènes* sont devenus des **arborigènes*, sorte d'êtres humains installés dans les arbres. Et cela semble n'étonner personne, en tout cas pas ceux qui emploient cette forme bucolique. Ainsi va la vie.

✓ ****Bisbise***

Assez souvent, le nom *bisbille* « différend de peu d'importance » est transformé en *bisbise*. L'étymologie populaire, encore elle, y verrait-elle une sorte de « mauvaise bise », puisque les personnes en cause sont fâchées et ont peu de chance d'échanger de chaleureuses embrassades ?

✓ ****Carapaçonné***

Un *caparaçon* est un élément servant à orner ou à protéger un cheval. En toute logique, son dérivé est le verbe *caparaçonner* « couvrir d'un caparaçon ». Fort probablement sous l'influence de *carapace*, extrêmement proche dans sa forme et cousin par le sens, on entend bien souvent **carapaçonné*, ce qui donne l'image d'un cheval prisonnier d'une carapace, la pauvre bête. On veillera donc à bien dire *caparaçonné*, sous peine d'être accusé de mauvais traitements envers les animaux.

✓ ****Déguingandé***

On n'en connaît pas la raison exacte, mais il se trouve que l'adjectif *dégingandé* « à la démarche irrégulière et à l'allure gauche » est fréquemment transformé, dans la langue populaire, en **déguingandé*. Est-ce l'influence du son *g* de la troisième syllabe ? L'explication de cette transformation reste obscure, mais il n'en reste pas moins que c'est bel et bien *dégingandé* qui est la seule forme correcte.

✓ ****Dépradation***

Il arrive que deux mots bien distincts et bien connus se croisent pour en former un troisième, totalement imaginaire mais souvent employé. Dans le cas qui nous occupe, *dégradation* « détérioration » et *déprédation* « dégâts, saccage » ont donné naissance à un certain **dépradation*, que nul dictionnaire n'a accueilli jusqu'à ce jour, et c'est tant mieux.

✓ ****Dilemne***

Probablement par influence de l'adjectif *indemne*, la forme *dilemne* se rencontre assez souvent dans le parler courant. Mieux, de grands auteurs l'ont employée, notamment V. Hugo, mais on peut conjecturer que le grand Victor eut alors un moment de distraction. Il n'en reste pas moins que seul *dilemme*, avec deux *m*, est accepté.

✓ ****Disgression***

Logiquement, **disgression* aurait dû être la forme régulière de *digression*, car l'élément *dis-* est bien le préfixe qui indique la différence ou la rupture, alors que *di-*, présent dans *digression*, signifie « deux fois ». Or, la logique n'est pas indéfectiblement toute-puissante, et **disgression* n'existe pas. On peut expliquer cette erreur par la présence, dans la même famille de mots, de *transgression*, qui a conservé le *s* de son préfixe. Mais les familles ne sont pas toujours solidement unies, comme chacun sait.

✓ ****Fruste***

L'adjectif *fruste* ressortit à l'origine aux domaines de la numismatique, de l'héraldique et de l'architecture ; il signifia tout d'abord « qui présente un relief usé par le temps ». Il s'agit d'un emprunt de l'adjectif italien *frusto* « usé ». Par extension de sens, *fruste* prit les significations de « non élaboré » et de « mal dégrossi, balourd, qui manque de finesse » pour parler d'un humain. On peut penser que l'adjectif *rustre* a influencé ce glissement sémantique, mais qu'il a également joué un rôle dans le changement de forme de *fruste*, puisque la forme *frustre*, qui n'est pas rare, est utilisée à la façon de *rustre* pour évoquer un individu peu raffiné. Au demeurant, on tentera de ne point trop employer ce mot-valise qu'est *frustre*, puisque *rustre* exprime déjà ce qu'il veut signifier.

✓ ****Mémotechnique***

Beaucoup utilisé dans cet ouvrage, l'adjectif *mnémotechnique* n'échappe pas, lui non plus, aux modifications dues à l'étymologie populaire. Dans ce cas d'espèce, c'est la forme fautive **mémotechnique*,

créée sous l'influence évidente de *mémoire*, que l'on rencontre parfois. D'un strict point de vue étymologique, cette analyse n'est pas fautive, mais c'est pourtant le mot *mnémotechnique* qu'il convient d'utiliser.

✓ ***Obnibuler**

Le verbe *obnubiler* a différentes significations. Au sens propre, il signifie « couvrir de nuages, de brume ». Mais ce sens, très littéraire, n'est plus guère en usage de nos jours. C'est son sens figuré, « priver de discernement, envahir la pensée, obséder », qui est le seul connu et employé aujourd'hui. Ce très beau verbe, emprunt du verbe latin *obnubilare* « couvrir d'un nuage » et « perdre connaissance », lui-même dérivé du nom *nubes* « nuage », souffre toutefois de ses sonorités, car il est très souvent déformé. Ainsi, on peut entendre **obnibuler*, voire **omnibuler*, création charmante qui évoque quelqu'un paressant tout le temps ou un peu partout, mais qui n'existe pas plus que **obnibuler*. Pour se rappeler la forme correcte qu'est *obnubiler*, le lecteur peut penser au nom latin *nubes*, à l'origine de *nue*, lequel a donné *nuage*.

✓ ***Opprobe**

Peut-être par influence de *probe* et en raison d'une possible difficulté à prononcer deux groupes de consonnes consécutifs, le nom *opprobre* est souvent malmené et transformé en **opprobe*. De quoi lancer l'opprobre sur les mauvaises formes.

✓ ***Pécunier**

Stigmatisé dans les ouvrages et articles évoqués en exergue de cette partie, le mot **pécunier* continue d'exister, contre vents et marées. Répétons-le donc à notre tour : seul *pécuniaire*, forme aussi bien masculine que féminine, est correct.

✓ ***Périgrinations**

À l'instar de ce que nous avons signalé dans le paragraphe *Antidiluvien*, *pérégrinations* a également souffert de sa forme. C'est ainsi qu'il est assez fréquent de le rencontrer sous la graphie **périgrinations*, probablement par influence de la voyelle *i* de la troisième syllabe. Pourtant, seul *pérégrinations* est accepté.

✓ ***Plâtrée**

Tout comme *bouche* a donné *bouchée* et *cuillère* a fourni *cuillerée*, entre autres exemples, le nom *plat* est à l'origine de *platée* « contenu d'un plat servi en grande quantité ». Pour d'obscures raisons, le parler populaire emploie volontiers la forme **plâtrée*, qui, on le voit, est toutefois éloignée de *plat*. Peut-être l'aspect de ce qui est servi ainsi abondamment évoque-t-il le plâtre, car on parle rarement d'une *platée de caviar*, par exemple, mais plutôt d'une *platée* (ou *plâtrée* !) *de pommes de terre*. Au demeurant, *platée* est plus digeste que **plâtrée*.

✓ ***Précocément**

Il est des mystères lexicaux qui résistent à toute analyse. Les adverbes français terminés par *-ement* sont légion, comme *bêtement*, *durement*, *fixement* ou *nettement* ; le locuteur est donc habitué à ces formes. On ne peut donc que s'interroger sur les raisons pour lesquelles *précocement* devient parfois **précocément*.

✓ ***Rénumérer**

Vilipendé depuis des lustres, la forme **rénumérer* a encore ses adeptes. Faut-il le répéter, c'est le verbe *rémunérer* que l'on doit utiliser.

Petit moyen mnémotechnique : la position du *m* et celle du *n* de *rémunérer* respectent l'ordre alphabétique.

✓ ***Résolver**

Certes, le verbe *résoudre* est assez difficile à conjuguer, nous en convenons. Est-ce toutefois une raison suffisante pour créer des formes, comme cet hypothétique futur **il résolvera*, que l'on lit parfois ici ou là ? De là à inventer un infinitif **résolver*, il n'y a qu'un pas, mais souhaitons que ce pas ne soit pas fait. Rappelons donc qu'il convient de dire *Il résoudra cette énigme sans problème* et *Il faut qu'il résolve cette énigme*.

✓ ***Résorption**

Peut-être le nom *résorption* est-il difficile à prononcer pour certains locuteurs ; on peut également concevoir qu'il est inconnu de quelques-uns. Au demeurant, créer **résorbation* à partir du verbe *résorber* ne s'impose tout de même pas, même si on le lit ou l'entend ici ou là, ce qui est pour le moins curieux.

LES FAUTES DE PRONONCIATION





Les fautes de prononciation sont assez nombreuses dans la langue parlée. À l'instar des autres catégories de fautes, leur répétition et leur usage fréquent par certains locuteurs leur assurent une belle survie, car la consultation d'un dictionnaire ne fait pas partie des activités quotidiennes de tous ; pourtant, cela aiderait à vérifier la prononciation de plus d'un mot. Voici une revue des erreurs les plus fréquentes, entendues aussi bien dans la vie courante que dans les médias, notamment à la radio et à la télévision.

✓ ***Abasourdi***

Une erreur courante consiste à prononcer l'adjectif *abasourdi* de telle sorte qu'il rime avec *assourdi*. Or, il n'en est rien : le *s* d'*abasourdi* doit s'articuler comme un *z*. Cette prononciation fautive vient très certainement du fait qu'*abasourdi* ressemble fortement à *assourdi*, même si, comme chacun le sait, ces deux mots ont des sens différents.

✓ **Aujourd'hui**

Pour d'obscures raisons, *aujourd'hui* est souvent prononcé comme s'il était graphié **aujord'hui*. Les phonéticiens avancent qu'il est plus facile d'articuler *jor* avant un *d*, mais cette prononciation n'en reste pas moins fautive.

✓ **Auvent**

Autre interrogation : pourquoi certains mots commençant par une voyelle, comme *anse* ou *auvent*, sont-ils prononcés à la façon de ceux qui présentent un *h* aspiré à l'initiale, alors qu'il n'en est rien ? Pourquoi entend-on donc *la anse* ou *le auvent* ? Le mystère reste complet. Naturellement, il convient de dire *l'anse* et *l'auvent*. Il arrive également que ce phénomène affecte le nom *orange*, mais seulement lorsqu'il est question de la couleur : pourquoi dit-on de façon erronée *j'aime le orange* mais correctement *j'ai mangé l'orange* ? Voilà une énigme, une de plus, qui semble bien difficile de résoudre.

✓ **Carrousel**

Étrangetés, suite : il se trouve que le nom *carrousel*, bien qu'il présente un *s* inséré entre deux voyelles, est couramment rimé avec *sel*. Or, c'est bien avec *zèle* que ce nom doit rimer. Il est des mystères de la prononciation qui laissent songeur.

✓ *Cinq, six, dix... pour cent*

Voici une règle simple : lorsqu'ils sont placés devant un mot commençant par une consonne, *cinq*, *six* et *dix* perdent la prononciation de leur consonne finale ; on doit donc dire *cin livres* et non *cinque livres*. Or, depuis quelques années, cette règle semble être tombée dans des oubliettes bien profondes, car ces consonnes finales se font entendre à tort et à travers, notamment dans les prix et les indications de pourcentages : on ne compte plus, c'est le cas de le dire, les *dix pour cent* de réduction pratiqués par telle marque ou enseigne commerciale. Est-ce pour mettre en relief le montant de ladite réduction ? Au demeurant, cela est fautif et heurte les oreilles.

✓ *Commissariat*

La finale des noms *partenariat*, *prolétariat* ou *secrétariat* est généralement bien prononcée. On peut alors s'interroger sur les raisons qui font que *commissariat* est trop souvent articulé comme s'il s'écrivait **commissairiat*. Naturellement, c'est *commissariat* qui convient.

✓ *Couenne*

Le nom *couenne* « peau de certains animaux » s'est tout d'abord écrit *cöane* vers 1210, ce qui tend à prouver que sa prononciation historique et correcte est celle qui le fait rimer avec *banane* et non avec *scène*. Peut-être cette prononciation correcte est-elle jugée peu élégante, on ne sait, mais il est préférable de respecter ce qui a toujours été, c'est-à-dire la

prononciation qui fait rimer *couenne* avec *âne*, plutôt que de céder à une mode langagière un peu trop répandue, notamment dans les publicités ou dans les émissions culinaires.

✓ **Désuet**

Cela n'est guère connu, mais, si l'on souhaite prononcer *désuet* en respectant son étymologie latine, il conviendrait de prononcer le *s* non comme un *z*, mais bien comme un *s*. En effet, dans l'adjectif latin *desuetus*, qui devint *désuet*, l'élément *de-* est un préfixe privatif, ce qui ne doit pas influencer la façon de prononcer la partie *suet* en français, laquelle est donc un homonyme de *suer*.

✓ **Dompter**

Autre fait peu connu : le *p* de *dompter*, tout comme celui de *dompteur*, ne doit normalement pas se faire entendre. Mais cette prononciation fautive est si ancrée dans les esprits qu'il semble difficile de la faire disparaître. Essayons, tout de même.

✓ **Égailer (s')**

Le verbe *s'égailer* « se disperser » s'emploie généralement pour parler d'un groupe d'humains ou d'animaux dont les membres s'éloignent les uns des autres. Non seulement on veillera à ne pas l'écrire *s'égayer*, qui signifie

« se réjouir, se divertir », mais, de plus, on soignera sa prononciation, puisqu'on le fera correctement rimer avec *travailler*.

✓ **Gageure**

Il est courant d'entendre le nom féminin *gageure* « défi, pari hasardeux ou risqué » prononcé comme s'il rimait avec *heure*. Or, il n'en est rien : *gageure* rime avec *voiture*. Cette prononciation erronée vient probablement du fait que la plupart des mots qui se terminent par *-eure* riment, en effet, avec *heure*.

Petit moyen mnémotechnique, sous forme d'alexandrins rimés :

Du carburant pas cher, pour ma jolie voiture ?

Ah ! Si jamais j'en trouve, mon Dieu, quelle gageure !

Le feignant est-il si familier qu'on le dit ?

Fainéant est un bel exemple de réfection étymologique visant à donner un sens plus clair à un mot. Ce mot, qui est à la fois adjectif et nom, s'est d'abord écrit *feignant*, parce que l'on accusait celui qu'on appelait ainsi de faire semblant, de *feindre* de travailler ; *feignant* est en effet le participe présent de *feindre*. Par la suite, on a jugé qu'était *feignant* non plus celui qui faisait semblant de travailler, mais celui qui ne faisait rien du tout : on a donc créé un nouveau mot à l'aide de la forme *fait*, venue du verbe *faire*, et du nom *néant*. De nos jours, *feignant* est considéré comme étant familier, alors qu'il s'agit de la première forme utilisée pour cette notion.

Ainsi va la vie des mots.

✓ **Euro**

Scoop : *euro* commence par une voyelle et non pas par un *h* aspiré. Il semble en effet nécessaire de préciser ce qui vient d'être dit, car on ne compte plus les cas où *euro* est prononcé sans liaison avec le nom de nombre qui le précède. Rappelons donc qu'il convient de dire *vingt-T-euros* et non *vingt / euros* (et surtout pas *vingt-Z-euros*, naturellement).

✓ **Handball**

Contrairement à *football* ou à *basket-ball*, *handball* ne vient pas de l'anglais, mais de l'allemand. Aussi convient-il de le prononcer à la façon allemande, c'est-à-dire en le faisant rimer avec *balle* et non avec *bol*, comme on l'entend parfois.

✓ **Juin**

Une erreur assez répandue consiste à prononcer le nom *juin* comme *joint*. Comme le mois de juin n'est pas réservé aux aficionados de l'herbe qui fait rire, on veillera à le prononcer correctement.

✓ **Linguistique**

Autre nom d'origine allemande, *linguistique* est généralement articulé avec le son /oui/ après le *g*. Or, une prononciation correcte doit faire rimer

la partie *gui* avec *nuit*.

✓ **Magnat**

Par confusion avec la plupart des mots présentant le groupe *gn*, le nom *magnat* est bien souvent rimé avec *bougnat*. Mais, dans *magnat*, le *g* et le *n* doivent être articulés séparément. On doit donc prononcer *mague-nat*, et faire ainsi rimer *magnat* avec *nana*.

✓ **Notre et nôtre**

Les modes langagières n'affectent pas uniquement le vocabulaire, puisqu'elles peuvent également concerner la prononciation. Il en va ainsi de celle qui consiste à articuler *notre* comme *nôtre*, alors que ces deux mots se prononcent différemment : le *o* de *notre* s'articule comme le *o* de *bol*, et *ô* présent dans *nôtre* est identique au son vocalique de *beau*. On aura remarqué que les orateurs professionnels, notamment les politiques, aiment beaucoup dire, par exemple, *C'est nôtre combat*, en insistant sur cet *ô* qui n'a pas sa place ici. On tentera donc de ne point imiter cette prononciation fautive.

✓ **Œnologie**

Dans un certain nombre de mots d'origine grecque tels *œnologie* ou *œsophage*, le groupe *œ* doit se prononcer *é*, et non *eu*. Toutefois, on notera

que *fætus*, qui n'est pas un nom grec mais un nom latin, doit aussi se prononcer avec ce son *é*. Hormis cette exception, cette règle ne s'applique pas aux mots d'origine latine, comme *œil*, *œuf* ou *œuvre*.

✓ ***Parc des Princes***

Certains francophones souffriraient-ils de paresse articulatoire, on peut se le demander. Il leur semble en effet difficile d'articuler les trois consonnes qui se suivent dans *Parc des Princes*, ce qui les conduit à prononcer *Parqueu des Princes*. On observe le même phénomène avec *Arc de Triomphe*, qui transforme le lieu de repos du soldat inconnu en *Arqueu de Triomphe*. L'on pourrait penser que cette désinvolture dans la prononciation affecte uniquement des lieux parisiens, mais il n'en est rien : le quotidien *Ouest-France* subit aussi ce travers, avec ses quatre consonnes successives, puisqu'il devient souvent *Ouesteu-France*. Un peu de courage, voyons ; articuler un groupe de plusieurs consonnes, ce n'est pas douloureux.

✓ ***Repartie***

Le nom féminin *repartie* signifie « réplique prompte, lancée avec esprit et à-propos » ; on peut dire d'une personne qu'elle a *de la repartie*, qu'elle a *la repartie facile* ou bien *le sens de la repartie*. Ce nom dérive du verbe *repartir* « répliquer, répondre vivement et immédiatement » et non de *répartir* « distribuer, partager ». De ce fait, *repartie* doit s'écrire ainsi, et non *répartie*, et la syllabe *re* doit rimer avec *œufs*. L'erreur qui consiste à utiliser la forme *répartie* est probablement due à une similitude de sens

avec *réplique*. Malheureusement, cette faute est extrêmement courante, et le fait que de grands dictionnaires l'enregistrent n'est pas fait pour aider à la corriger.

✓ **Reviser**

Cela n'est guère connu, mais la forme la plus ancienne de *réviser* est *reviser*. Il conviendrait de respecter cette forme, mais *réviser* est si implanté dans l'usage qu'il semble difficile de réintroduire la prononciation historique de *reviser*, dont la première syllabe rime avec *œufs*.

✓ **Tagliatelle**

Bien sûr, tout le monde ne parle pas italien, mais tout de même : *tagliatelle* ne doit pas être prononcé *ta-gli-a-telle*, mais *ta-lia-telle*. Pour les lecteurs hispanophones, le son italien rendu par le groupe de lettres *gli* se prononce de la même façon que le groupe *ll* en espagnol ; ce son est donc identique à celui qui est présent dans *paella*. Cela étant, tagliatelles ou paella, à table !

Alerte enlèvement : on a kidnappé les liaisons !

Depuis maintenant un certain nombre d'années, une tendance se fait jour dans l'expression orale : il s'agit de la désinvolture avec laquelle des liaisons que l'on pensait connues de tous et usuelles sont traitées. Ainsi peut-on entendre *dans / une heure* au lieu de *dans Z une heure*, ou bien *les Pyrénées / Orientales*, alors qu'il convient de prononcer *les Pyrénées Z Orientales*. Il est difficile de trouver une explication rationnelle à ce phénomène ; peut-être ces liaisons sont-elles jugées inélégantes, ce qui serait le plus haut degré de l'ignorance des règles en la matière. Toutes les liaisons ne sont pas dangereuses, et certaines sont même obligatoires. Qu'on se le dise !

LES PLÉONASMES





Les pléonasmes peuvent être classés en deux parties : ceux qui, comme *monter en haut*, sont immédiatement identifiables, et ceux, à l'image de *flèche directionnelle*, qui ne sont pas catégorisés spontanément comme faisant partie de cette catégorie lexicale. Cette différence d'appréciation peut notamment s'expliquer par la grande fréquence d'emploi de certaines de ces tournures : on est en présence d'une usure du contenu sémantique des différents éléments, et le sentiment du pléonasmisme s'estompe ; ainsi, on ne se rend plus compte que *allumer la lumière* est un pléonasmisme. Parfois, le mot qui gouverne le groupe de mots est d'une brièveté jugée trop importante ; le locuteur estime nécessaire de le renforcer par un autre mot, ce qui peut, en l'occurrence, entraîner la formation d'un pléonasmisme, comme *bip sonore*. Ces pléonasmes invisibles sont nombreux ; on en compte plusieurs dizaines de couples, dont *bip sonore*, *campus universitaire*, *dépenses somptuaires*, *dune de sable*, *pavoiser de drapeaux*, *pondre un œuf*, *pignon de pin*, *principal protagoniste*, *secousse sismique* ou *tri sélectif*.

Notons qu'il existe ce que l'on peut appeler de faux pléonasmes ; ainsi, *court de tennis* n'est pas redondant, car le terrain sur lequel se joue le

squash porte également le nom de court ; le contexte dans lequel se trouve l'expression peut donc être déterminant. De la même façon, *s'immoler par le feu* n'est pas un pléonaste, car on peut s'immoler de toute autre façon.

La liste non exhaustive que nous donnons ci-dessous propose un certain nombre de ces syntagmes pléonastiques, tautologiques ou redondants ; le lecteur y reconnaîtra notamment plusieurs tournures répandues dans l'usage courant mais non ressenties comme étant des pléonastes.



À partir de dorénavant¹
Abolir complètement
Accalmie passagère
Achever complètement
Agriculture biologique²
Aider mutuellement (s')
Ainsi par conséquent *ou* ainsi par exemple
Ajourner à plus tard
Ajouter en plus
Allumer la lumière
Anéantir complètement
Anticiper en amont
Antidote contre³
Apanage exclusif
Aperçu partiel
Apparence extérieure⁴
Applaudir des deux mains⁵
Approcher près de (s'~)
Arrêt complet
Assez satisfaisant
Assis sur son séant
Au fur et à mesure⁶
Au grand maximum
Au jour d'aujourd'hui⁷
Au maximum de son apogée
Autrement plus *ou* autrement mieux⁸
Avérer vrai (s'~)
Avertir par avance
Avoir un bel avenir devant soi



Bannir définitivement
Bénévole volontaire
Bip sonore⁹
Bonne aubaine
Bourrasque de vent
Bref résumé
But final *ou* ultime

Cabriolet décapotable
Cadeau gratuit
Campus universitaire



Car en effet
Carcasse décharnée
Caserne militaire (pour l'armée)
Clair et net
Claquer quelque chose bruyamment
Cohabiter ensemble
Collaborer ensemble
Commémorer un anniversaire
Comme par exemple
Commencer d'abord *ou* au début
Comparer ensemble
Complémentaires l'un de l'autre
Complètement *ou* parfaitement compatible
Compliment élogieux
Concerter ensemble (se ~)
Conférer ensemble
Congère de neige
Conjoncture actuelle¹⁰
Consensus commun
Consigne stricte
Constellé d'étoiles¹¹
Contraint malgré soi
Coopérer ensemble
Cotiser à plusieurs (se ~)
Coup de théâtre imprévu
Courte allocution
Crier fort



Danger potentiel
Débat participatif
Défiler successivement *ou* à la suite
Défrayer de ses frais
Démissionner de ses fonctions *ou* de son poste
Dépenses onéreuses¹²
Dépenses somptuaires
Descendre en bas
Détruire entièrement
Deux jumeaux
Devenir par la suite *ou* ensuite
Différents l'un de l'autre
Différer à une date ultérieure

Divulguer sur la place publique
Don inné
Donc par conséquent
Double alternative
Dresser les cheveux sur la tête
Dune de sable
Durer longtemps



Édile municipal
Égalité parfaite
Éliminer entièrement
Emmener avec soi
Enfin, pour conclure, finir *ou* terminer
Entraider mutuellement (s'~)
Entrecôte à l'os
Entretuer entre eux (s')
Erreur involontaire
Esclaffer de rire (s'~)
Et puis après
Étape intermédiaire
Étapes successives
Expérience pilote
Exporter à l'étranger
Exterminer jusqu'au dernier
Extrait tiré de quelque chose



Fausse perruque
Faux prétexte¹³
Fétu de paille
Finir complètement
Flèche directionnelle
Forum de discussion
Futur projet



Gagner une victoire
Garnison militaire
Geler de froid
Goulot *ou* goulet d'étranglement
Grand maximum

Hasard imprévu



Hémorragie sanguine
Héros principal
Heure de temps (une ~)



Il y a vingt ans en arrière
Illusion trompeuse
Imiter un exemple
Importer de l'étranger
Inauguration officielle
Inaugurer l'ouverture d'un salon
Incessamment sous peu
Index alphabétique
Instances décisionnelles
Intermédiaire interposé (par ~)



Jeu ludique
Joindre ensemble
Joyeux *ou* gai luron



Krach boursier



Logorrhée verbale

Magret de canard¹⁴
Mais cependant, mais pourtant, mais toutefois
Maison d'habitation



Mal fagoté
Manifestement évident
Marche à pied
Méandres sinueux
Mijoter doucement *ou* lentement
Milieu ambiant
Mineur de moins de dix-huit ans
Mirage trompeur
Missile téléguidé
Moindre petit détail
Monopole exclusif
Monter en haut
Mutisme total



Nager dans l'eau
Nimber d'une auréole
Notoirement connu



Obérer de dettes
Objectif final
Opinion personnelle
Opportunité à saisir
Opposer son veto¹⁵
Optimiser le mieux
Orthographe correcte
Oubli involontaire



Paire de jumelles
Pampre de vigne
Panacée universelle¹⁶
Part d'écot (payer sa ~)
Parvis d'une église *ou* d'un temple
Percuter violemment
Perfection absolue
Période de temps
Perspectives d'avenir
Petit détail
Petit nain
Petit peu (un ~)

Phases successives
Piétiner sur place
Pignon de pin
Plafond maximal
Pléonasme redondant
Pondre un œuf
Populations civiles
Pouvoir peut-être *ou* potentiellement
Précédents dans le passé
Prédire par avance
Préférer plutôt
Première initiative
Première priorité
Premiers balbutiements
Préparer par avance
Prétexte fallacieux
Preuve probante
Prévenir par avance
Prévoir par avance
Principal protagoniste
Projet d'avenir *ou* futur
Pronostiquer par avance
Propulsion arrière
Proviseur de lycée
Puis ensuite



Rafale de vent
Recommencer de nouveau
Recru de fatigue
Reculer en arrière
Rédiger par écrit
Rééchelonner dans le temps
Relayer tour à tour *ou* successivement (se ~)
Rencogner dans un coin (se ~)
Renouveler ultérieurement
Rentrer à l'intérieur
Renverser en arrière (se ~)
Répéter de nouveau
Répéter la même chose
Reporter à plus tard *ou* à une date ultérieure
Repousser à plus tard *ou* à une date ultérieure

Réserver à l'avance
Résumé bref *ou* succinct
Retour en arrière
Réunir ensemble (se ~)
Revolver à barillet
Risque potentiel



Sarment de vigne
Saupoudrer de sel¹⁷
Se dire quelque chose in petto¹⁸
Secousse sismique¹⁹
Seul et unique
Solidaires les uns des autres
Sortir dehors
Statu quo actuel
Succéder l'un à l'autre (se ~)
Suffire simplement
Suivre derrière
Surprendre à l'improviste



Tabasser violemment²⁰
Tâcher de faire en sorte que
Talonner de près
Taux d'alcoolémie²¹
Télécommandé à distance
Tollé général *ou* de protestations
Topographie des lieux
Traction avant
Tragédie en vers²²
Transpirer de sueur
Trèfle à trois feuilles
Très bientôt
Tri sélectif
Truquement d'un interprète



Unanimité générale



Victime innocente
Vieilles hardes
Vivre sa vie
Voire même²³
Voler dans l'air *ou* dans le ciel

Remarques

Les verbes pronominaux construits avec le préfixe *auto-* sont des formations abusives, car l'idée de réflexivité est déjà exprimée par le pronom : *s'autogérer* est superfétatoire à côté de *se gérer*. D'autres verbes pronominaux, par le sens même de leurs formants, sont également des pléonasmes : *se suicider* pourrait être remplacé par *suicider*, car l'élément *sui* provient du latin *sui* « de soi-même », génitif du mot *se* « soi-même ».

Certaines expressions pléonastiques, comme *frêle esquif* ou *pauvre hère*, ont été popularisées par la littérature. Leur caractère redondant n'est plus senti, car les sens de *esquif* « petite embarcation » et de *hère* « homme sans fortune », lorsqu'ils sont employés seuls, ont été oubliés.

Il existe également des expressions jugées à tort comme des pléonasmes ; ainsi, *court de tennis* n'est pas un pléonasme, car il existe des courts de squash, comme nous l'avons signalé dans l'introduction de cette partie.

1. *Dorénavant* signifie « à partir de maintenant ». Donc, *à partir de dorénavant* veut dire « à partir d'à partir de maintenant », ce qui fait tout de même beaucoup. À comparer au fameux *au jour d'aujourd'hui*, tout aussi pléonastique.

2. Toute agriculture est forcément biologique. On comprend certes que cette expression est employée pour faire opposition à *agriculture industrielle*, par exemple, mais *agriculture biologique* reste un pléonasme. On pourrait plutôt dire *agriculture naturelle*.

3. *Antidote contre quelque chose* est redondant, car le préfixe *anti-* signifie « contre ». On dira donc *l'antidote d'un poison*.

4. À moins d'être radiologue, on ne voit jamais que l'apparence extérieure de quelqu'un. La précision *extérieure* ne s'impose donc pas.
5. Cette expression peut être analysée comme une exagération à visée emphatique, mais d'autres tournures avec le même effet sont préférables, comme *applaudir à tout rompre* ou *applaudir sans retenue*.
6. Le nom d'ancien français *fur* avait pour sens « taux, proportion, mesure ». Pour éviter ce pléonasme, bien que cette expression soit consacrée par l'usage, on peut dire seulement à *mesure*.
7. On a beaucoup écrit sur cette expression. Rappelons qu'elle est triplement pléonastique. En effet, *aujourd'hui* est déjà un pléonasme en lui-même puisqu'il contient les noms *jour* et *hui*, ce dernier étant un nom d'ancien français qui signifiait « ce jour ». Ajouter *au jour d'* introduit en quelque sorte un troisième *jour*, ce qui fait vraiment beaucoup trop.
8. Employé dans des comparaisons, *autrement* signifie « beaucoup plus, nettement plus ». C'est pourquoi il est pléonastique de dire *autrement plus*.
9. Outre le fait que *bip* est un anglicisme, on notera que ce même bip est toujours sonore, d'où ce pléonasme. Il est donc recommandé de dire plutôt *signal sonore*, qui n'est pas pléonastique, car un signal peut être lumineux ou visuel.
10. *Conjoncture actuelle* est pléonastique lorsqu'il est question de l'époque du locuteur qui s'exprime. On peut, naturellement, évoquer la conjoncture d'une autre époque.
11. *Consteller* est dérivé de *constellation*, du latin *constellatio*, dans lequel on reconnaît *con* « avec » et *stella* « étoile ». On évitera donc le pléonasme *constellé d'étoiles*. Bien sûr, si l'on apporte des précisions au nom *étoiles*, *consteller d'étoiles* n'est pas fautif : *le ciel était constellé d'étoiles de toutes tailles*.
12. *Onéreux* signifie « qui implique des dépenses ». Parler donc de *dépenses onéreuses* est un pléonasme.
13. Un prétexte étant déjà une raison fautive pour éviter ou s'épargner quelque chose, il n'est pas nécessaire d'ajouter *faux*.
14. Diminutif du gascon *magre* « maigre », *magret* signifie « partie maigre de la poitrine d'un canard engraisé pour le foie gras ». De ce fait, le syntagme *magret de canard* est un pléonasme. On notera que l'expression *magret d'oie* est enregistrée par certains dictionnaires, bien qu'elle soit condamnée par les puristes.
15. *Veto* signifie en latin « je m'oppose ». De ce fait, *opposer son veto* est un pléonasme.
16. Une *panacée* est déjà universelle, car cette idée d'universalité est présente dans le préfixe grec *pan-* qui signifie « tout » : une *panacée* guérit tout, ou est censée le faire.
17. L'élément *sau* de *saupoudrer* est une ancienne forme du nom *sel*. La compréhension de cet élément s'est perdue, ce qui a conduit à l'expression pléonastique *saupoudrer de sel*.
18. *In petto* signifie « à part soi, sans dire un mot ». On évitera donc le pléonasme *se dire in petto*.

19. *Sismique* vient de *séisme* qui vient lui-même du grec *seismos* « ébranlement ». Une *secousse sismique* est donc, en quelque sorte, une « secousse secouante ». Il vaut mieux éviter ce pléonasme.

20. Les tabassages en douceur sont assez rares.

21. *Alcoolémie* désigne une mesure, un taux ; *taux d'alcoolémie* est donc un pléonasme. Il vaut mieux parler de *taux d'alcool dans le sang*.

22. *Tragédie en vers* est un pléonasme lorsqu'on emploie cette expression au sujet du théâtre classique français. Il est des tragédies contemporaines qui ne sont pas versifiées.

23. *Voire* a d'abord signifié « vraiment, véritablement, en vrai ». Puis il prit le sens de « même ». C'est pour cette raison que, de nos jours, *voire même* est un pléonasme.

LES FAUTES DE GRAMMAIRE ET DE SYNTAXE





Les fautes de grammaire représentent peut-être la catégorie des fautes les plus graves car la grammaire d'une langue représente, en quelque sorte, les fondations sur lesquelles le reste de la langue se construit. Il convient donc d'être particulièrement rigoureux en la matière et d'essayer, autant que faire se peut, de corriger ces fautes, sinon d'expliquer les raisons pour lesquelles telle ou telle tournure est inacceptable. Dans ce domaine également, la répétition et la propagation de ces erreurs due à la diffusion dans les médias concourent grandement à les implanter dans les esprits. Restons donc vigilants, et soulignons ces fautes à ne plus commettre.

✓ *Après que*

Cela peut étonner, mais *après que* doit être suivi de l'indicatif, puisqu'il traite d'un fait avéré : *Nous sommes partis après qu'elle nous a téléphoné.* Or, généralement, les locuteurs font suivre cette conjonction du subjonctif.

Cette erreur vient probablement du fait que le subjonctif, employé après de nombreuses expressions commençant par *que*, est aussi utilisé après *avant que*. Il convient donc de lutter contre cette tendance à faire suivre *après que* du subjonctif et d'employer un correct indicatif.

✓ ***Auparavant et il y a***

Le choix entre les adverbes et les expressions de temps dépend du moment où se déroule l'action dont on parle. Si l'on parle de l'antériorité d'un fait par rapport à un autre, on doit utiliser *auparavant* : *Nous avons acheté un yacht l'année dernière, et nous avons fait construire notre maison deux ans auparavant*. Dans une phrase qui rapporte un seul fait, c'est *il y a* qui s'impose : *Cette maison a été construite il y a trois ans*. On n'emploiera donc pas *il y a* là où *auparavant* convient, sous peine de donner lieu à des énoncés incompréhensibles.

✓ ***Auto***

Le préfixe *auto-*, qui indique que l'action évoquée concerne la personne qui l'accomplit, s'unit souvent à des noms, comme dans *autocensure* ou *autoédition*. Par imitation de cette structure, on constate une utilisation intempestive de ce préfixe avec des verbes pronominaux. Or, le pronom *se* indique déjà que l'action du verbe concerne le sujet ; ajouter *auto-* au verbe conduit à créer une sorte de pléonasme : *se flageller* est bien suffisant et compréhensible par tous ; il n'est donc pas nécessaire de dire *s'auto-flageller*, ce qui est une sorte de masochisme au carré.

✓ ***Au tout début***

Le nom *début* est souvent employé avec l’adverbe *tout* dans les locutions courantes que sont *au tout début*, *le tout début*, *les tout débuts*. Or, ces expressions sont incorrectes : *tout* signifiant ici « totalement », il s’agit donc d’un adverbe, et un adverbe ne peut se placer directement devant un nom. Il convient alors de déplacer *tout* ou de modifier légèrement ces expressions pour qu’elles soient acceptables ; on dira donc *tout au début* ou *les tout premiers débuts*.

✓ ***Battre froid***

Battre froid « manifester de la froideur envers quelqu’un » exige un complément d’objet indirect pour désigner la personne qui subit ce traitement. On doit donc dire : *Il lui bat froid* et non : *Il le bat froid*, comme on peut l’entendre ; en effet, cette tournure fautive signifierait que le sujet roue de coups son antagoniste avec un sac de glaçons, ce qui ne se fait pas, surtout si l’on veut conserver un semblant de vie sociale.

✓ ***Battre son plein***

Parfois mal analysée, l’expression *battre son plein* peut poser des problèmes lorsque son sujet est au pluriel, certains locuteurs considérant que *son* est le nom qui signifie « sensation auditive ». Or, il n’en est rien : dans cette locution, le nom est la forme *plein*, qui a ici pour sens « pleine mer ». De ce fait, lorsque *battre son plein* doit être mis au pluriel, il

convient de dire *L'été, les festivités battent leur plein*, et non *L'été, les festivités battent son plein*.

✓ **Bénéficiaire**

Bénéficiaire de a pour sens « tirer profit de » ; son sujet doit donc être un animé, humain ou animal. Or, on observe une construction contemporaine qui attribue un sujet non animé à ce verbe, ce dernier étant suivi d'un complément introduit par *à*. Fort probablement, il y a là une confusion avec le verbe *profiter*, qui s'utilise en effet de cette façon. On doit donc dire : *Les conducteurs bénéficient d'une baisse des tarifs* ou bien *La baisse des tarifs profite aux conducteurs*, et non pas : *La baisse des tarifs bénéficie aux conducteurs*, phrase erronée à plus d'un titre. Notons, par ailleurs, que l'on ne dit pas *une occasion à profiter*, mais *une occasion à saisir*.

✓ **Brut et net**

Comme de nombreux adjectifs, *brut* et *net* peuvent s'employer comme des adverbes. Cela est notamment le cas lorsqu'ils suivent immédiatement l'indication d'un montant : *gagner quinze mille euros net par mois est un bon salaire*. On n'écrira donc pas *quinze mille euros nets*, même si cette rémunération peut faire tourner la tête.

✓ **Catégorie un**

Lorsqu'un nombre suit un nom, il doit conserver sa forme originelle, même si ce nom est un féminin. Ainsi, on doit dire *catégorie un* et non *catégorie une*, *catégorie un* étant une ellipse de *catégorie numéro un*. De la même façon, il faut dire *voici la question un* et non *voici la question une*.

✓ **Chaque**

L'adjectif indéfini *chaque* est singulier. De ce fait, il peut être utilisé uniquement avec des noms au singulier. On évitera donc de dire, par exemple, *chaque dix jours*, et l'on préférera *tous les dix jours*.

De l'anacoluthie

Il existe une figure de style qui s'appelle anacoluthie ; elle consiste en la production d'une phrase dont une partie mise en apposition se rapporte par erreur au sujet du verbe conjugué, comme dans l'exemple suivant :

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer mes meilleures salutations. Or, le destinataire de ce message n'attend pas une réponse qu'il s'enverrait lui-même, comme le dit cette phrase ; c'est l'auteur de cette même phrase qui espère une réponse. Il convient donc de dire :
Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations. Les anacoluthes produisent souvent des phrases amusantes.

✓ **Combien**

Dans une question commençant par *combien*, une faute contemporaine assez courante consiste à reprendre le sujet par un pronom : *Combien de*

gens sont-ils venus ? Or, c'est *Combien de gens sont venus* qu'il convient de dire. Il en va de même dans les affirmations : on ne dit pas *Nous ne savons pas combien de gens sont-ils venus*, mais *Nous ne savons pas combien de gens sont venus*. Ce pronom inutile peut même être à l'origine d'ambiguïtés redoutables : une phrase comme *Combien d'amis veulent-ils manger ?* laisse à entendre que ce pronom *ils* représente de dangereux cannibales, prêts à se nourrir de leurs camarades, ce qui ne se fait pas.

✓ **Commencer, débiter et démarrer**

Voilà trois verbes qui sont employés indifféremment dans le langage courant. Or, chacun a ses particularités grammaticales.

Commencer s'emploie avec un complément d'objet direct : *commencer sa journée avec un solide petit déjeuner*. *Débiter* doit être utilisé sans complément d'objet direct : il faut dire *débiter dans une carrière de journaliste*, et non *débiter une carrière de journaliste*. *Démarrer*, dont le premier sens est « enlever les amarres d'une embarcation », accepte un complément d'objet direct uniquement dans ce sens : *démarrer un bateau*. Dans tous les autres cas, et contrairement à ce que l'on entend couramment, il est préférable d'utiliser *commencer* ; ainsi, au lieu de dire *Le spectacle peut démarrer*, il vaut mieux dire *Le spectacle peut commencer*. Si l'on parle d'une voiture, il est conseillé de dire *faire démarrer une voiture* plutôt que *démarrer une voiture*.

✓ **Confiance**

Le nom *confiance* entre dans deux expressions : *faire confiance à* et *avoir confiance en*. On veillera à ne point les mélanger et, surtout, à ne point échanger leurs prépositions : *nous faisons confiance en nos collègues* est incorrect, tout comme *nous avons confiance à nos collègues*. Heureusement, cette erreur n'est guère fréquente. Prions pour qu'elle ne se diffuse pas.

✓ **Convenir**

Le verbe *convenir* a deux sens : employé avec l'auxiliaire *avoir*, il signifie « correspondre à quelque chose, être correct » ; on peut donc dire : *elle avait mis une tenue qui n'avait pas du tout convenu pour une telle cérémonie*. Conjugué avec l'auxiliaire *être*, *convenir* a pour signification « décider de quelque chose » : *nous sommes convenus de nous revoir bientôt*. On évitera de dire : *Nous avons convenu de nous revoir bientôt*, comme on l'entend trop souvent.

L'interrogative indirecte

Comme il a été indiqué dans le paragraphe « *Combien* » ci-dessus, il convient de se méfier des interrogatives indirectes. Rappelons que, dans ce type de phrase, non seulement l'inversion du verbe et du sujet est une faute, mais l'insertion de la tournure *est-ce que* est aussi à bannir. On ne doit donc pas dire : *Je ne sais pas quand est-ce qu'ils partent*, mais *Je ne sais pas quand ils partent*. Il est assez affligeant d'entendre cette construction ; combattons-la donc.

✓ **Dans ou sur**

S'asseoir est toujours bien agréable, mais prend-on place *dans* ou *sur* tel siège ? La règle est simple : on s'assoit exclusivement *dans* un fauteuil, et *sur* tous les autres sièges, qu'ils soient chaise, pouf ou tabouret. S'asseoir *dans* un canapé est donc fautif, bien que l'on rencontre très fréquemment cette mauvaise tournure.

✓ **De et depuis**

Généralement, la préposition *depuis* s'emploie pour introduire un complément de temps qui indique le commencement d'une action ou d'un état : *nous sommes en vacances depuis deux semaines*. On peut également l'utiliser avec *jusqu'à*, pour mettre en valeur une certaine distance : *les sportifs ont couru depuis Paris jusqu'à Versailles*. Ce cas est le seul où *depuis* peut être employé dans un complément de lieu. Or, une pratique contemporaine consiste à utiliser allégrement *depuis* à la place de la préposition *de* pour indiquer une origine : il convient donc de dire : *Nos voisins nous ont envoyé une carte postale de leur lieu de vacances*, et non *depuis leur lieu de vacances*. Cet emploi abusif de *depuis* doit s'expliquer par la brièveté de *de*, probablement jugé trop court, voire inaudible, sait-on jamais.

✓ **De ou des**

La règle concernant l'emploi de *de* ou de *des* devant un groupe formé d'un nom et d'un adjectif semble être mal connue, tant les erreurs sont

fréquentes. Pourtant, elle est très simple : *des* devient *de* devant un adjectif ; ainsi, on dit *des enfants sages*, mais *de beaux enfants*. Cette règle ne s'applique pas lorsque l'adjectif et le nom forment un groupe inséparable : on doit dire *des petits pois congelés*, mais, bien sûr, on dira aussi *de délicieux petits pois*.

✓ **Donne-moi-le**

Parfois, il semble difficile de bien utiliser les pronoms, tant ceux-ci sont nombreux en français. Une difficulté assez remarquée en raison des fautes fréquentes qu'elle provoque est celle qui surgit lorsqu'un verbe à l'impératif est suivi d'un pronom COD et d'un pronom COI. C'est pourquoi l'on entend de temps en temps des phrases comme *Donne-moi-le*. Or, c'est la structure *Donne-le-moi* qui est correcte.

Petit moyen mnémotechnique : dans ce genre de structure, le bon ordre des pronoms, COD puis COI, suit l'ordre alphabétique de ces deux sigles.

✓ **Dont ou que**

Le pauvre pronom *dont* fait partie de ces mots malmenés dans la langue courante, et à plus d'un titre. D'une part, il est souvent remplacé par *que*, là où sa présence s'impose, puisqu'il représente un complément commençant par *de*. Ainsi, puisque l'on dit *avoir besoin de*, on doit dire : *C'est cela dont j'ai besoin* (ou : *C'est de cela que j'ai besoin*), et en aucun cas : *C'est cela que j'ai besoin*, comme on peut l'entendre de plus en plus souvent. D'autre part, alors qu'il est oublié dans le premier cas, *dont* est employé à tort dans un autre type de phrase, là où il n'est pas nécessaire. C'est ainsi que l'on

entend aussi fréquemment des phrases comme : *C'est de ce film dont je parle*, alors que la formulation correcte est : *C'est de ce film que je parle* : employer *dont* ici est une sorte de pléonasme grammatical, puisque *de* est déjà présent dans la phrase. Enfin, on notera la différence entre les deux phrases suivantes : *C'est le livre dont j'ai besoin* et *C'est le livre que j'ai besoin de t'emprunter*, toutes deux correctes.

À Avignon ou en Avignon ? Cela dépend de la date !

On entend très souvent des phrases comme *je vais en Avignon*. Or, cette tournure est incorrecte ; Avignon, tout comme Abbeville, Arras ou toute autre ville dont le nom commence par un A doit être précédé de la préposition à. Dire *je vais en Avignon* signifierait qu'Avignon serait toujours, au XXI^e siècle, l'État pontifical indépendant qu'il fut il y a sept cents ans.

On dira donc *en Avignon* uniquement lorsqu'on parle de la période pendant laquelle Avignon fut cet État. Dans tous les autres cas, il convient de dire *à Avignon*. Cette remarque s'applique également à Arles qui fut un royaume du XII^e au XIV^e siècle mais aussi à Alger, royaume indépendant de 1515 à 1830.

✓ *En face*

La langue populaire, si son lexique peut séduire ou intéresser par sa verve, est toutefois plutôt désinvolte en ce qui concerne la syntaxe. C'est ainsi que l'on entend assez souvent, par exemple, *Leur maison est en face la mairie*. On pensait pourtant que la forme *en face de* était connue de tous et peu difficile à mémoriser.

✓ ***Et autres***

Présente à la fin d'une énumération, la locution *et autres* « ainsi que d'autres » ne peut être employée seule, comme on le lit ou l'entend très souvent ; en effet, *et autres* doit être suivi d'un nom qui englobe, par le sens, tous les autres noms. Ainsi doit-on dire correctement : *Sur la table, il y avait des pommes, des oranges, des kiwis et autres fruits*. Donc, une formulation comme *Sur la table, il y avait des pommes, des oranges, des kiwis et autres bananes*, si elle semble emphatique et peut donc séduire, est à proscrire.

✓ ***Effectif et personnels***

On ne sait pourquoi, une sorte de mode consiste à utiliser au pluriel des noms qui devraient conserver leur singulier. Ainsi, le nom collectif *effectif* « groupe d'individus » doit conserver son singulier, puisqu'il ne signifie pas « individu considéré dans sa singularité ». On ne dira donc pas *Ce groupe est composé de vingt effectifs*, mais *Ce groupe consiste en un effectif de vingt personnes*.

Il en va de même pour *personnel*, autre nom collectif, qui nomme l'ensemble des employés d'une entreprise. On peut certes dire *Les personnels civil et militaire*, ce qui indique que l'on est en présence de deux groupes distincts, mais, dans tous les autres cas, *personnel* doit rester au singulier. Il est donc incorrect d'évoquer *les personnels d'une société* ; on parlera plutôt de *ses employés* ou de *ses salariés*, ou, tout simplement, de *son personnel*.

✓ **En vélo**

Normalement, à doit s'employer pour les moyens de transport sur lesquels on se tient assis ou debout : *se déplacer à vélo, à moto, à trottinette*. La préposition *en* doit être réservée pour les véhicules à l'intérieur desquels on se trouve : *voyager en train, en voiture, en avion*. Toutefois, il existe un certain nombre d'expressions qui ne respectent pas cette règle ; ainsi, on dit *en tandem* ou *en traîneau*, alors que ces moyens de déplacement ne comportent pas d'habitacle fermé. Cela étant, on évitera de dire *en vélo* ou *en moto*, comme cela s'entend trop souvent.

À ce sujet, on notera une formulation pour le moins étonnante ; avec la diversification des loisirs, certains locuteurs n'hésitent pas à dire qu'ils ont fait, durant leurs dernières vacances à la montagne, une promenade *en chiens de traîneau*. Peut-on vraiment s'imaginer faire une excursion en montant sur un chien comme on le ferait avec un vélo ? Bien sûr, cela est impossible ; c'est une promenade *en traîneau à chiens* qu'il convient d'évoquer.

✓ **Encontre**

Contrairement à ce que l'on pourrait penser de façon intuitive, *encontre* n'est pas un nom, mais la forme ancienne, attestée à la fin du x^e siècle, de la préposition *contre*. Les années ont passé, la conscience collective a oublié ce fait et considère qu'*encontre* est un nom. De nos jours, *encontre* est uniquement présent dans la locution *à l'encontre de*, dont le sens est « en s'opposant à », « contrairement à ». Or, cette locution est souvent employée avec les significations erronées de « à l'égard de » ou « envers » ; on ne doit donc pas dire *lancer une accusation à l'encontre de quelqu'un*, mais *lancer*

une accusation envers ou à *l'endroit de quelqu'un*. On veillera également à ne pas dire à *son rencontre*, car *rencontre* n'est pas un nom.

✓ **Ensuivre (s')** « découler, résulter »

Une faute assez courante consiste à écrire et à penser ce verbe sous la forme *s'en suivre*, et cette mauvaise compréhension en vient à affecter sa conjugaison. Ainsi peut-on lire, par exemple, *La conséquence qui s'en est suivie*, alors qu'il convient de dire *La conséquence qui s'est ensuivie*.

Petit moyen mnémotechnique : *s'ensuivre* se conjugue comme *s'enfuir* ; on ne peut donc le scinder en deux parties.

✓ **Inconnu**

L'adjectif *connu* doit être suivi de la préposition *de* : *cet écrivain est bien connu des amateurs de romans policiers*. Mais ce n'est pas le cas de son contraire, *inconnu*, qui exige normalement la préposition *à* et non *de*, comme on l'entend assez souvent. On doit donc dire *Cet écrivain est inconnu aux amateurs de romans policiers*, et non *Cet écrivain est inconnu des amateurs de romans policiers*. Les dictionnaires actuels considèrent que *inconnu à* relève d'un registre littéraire. Certes, mais c'est la formulation la plus correcte.

✓ **Insulter, taxer de et traiter de**

Voici trois verbes qui, s'ils ont des sens très proches, ne sont pas interchangeables et, surtout, ont des constructions différentes.

Insulter a pour signification « offenser par des paroles injurieuses » : on doit dire *insulter quelqu'un*, même si cet acte n'est guère sympathique. Au sens métaphorique, qui n'est certes plus très courant, *insulter* a pour sens « blesser » : *sa tenue insulte au bon goût*. *Taxer quelqu'un de quelque chose* signifie « accuser, traiter quelqu'un de quelque chose » : *le journaliste a taxé son invité de désinvolture*. *Traiter*, quant à lui, a pour sens « insulter » ; l'attribut de son COD doit obligatoirement être un nom : *elle a traité sa voisine de sorcière*. De tout ce qui précède, on retiendra qu'il est incorrect de dire *Il a été insulté d'avarice* ou *Il a été insulté d'imbécile*. On oubliera également *Il s'est fait traiter*, que l'on remplacera par *Il s'est fait insulter*.

✓ ***Loin de là et tant s'en faut***

Le télescopage entre deux expressions proches dans leur structure est fréquent. C'est ce qui se produit bien souvent pour *loin de là* « certainement pas », employée pour repousser une argumentation, et *tant s'en faut* ou (*il s'en faut*) « on en est loin », dont le sens littéral est « il en manque beaucoup ». En effet, nombreux sont les cas où l'on rencontre la construction fautive *loin s'en faut*, de laquelle on s'éloignera à toutes jambes.

Fake news : amour, délice et orgue ne sont pas toujours féminins au pluriel !

On lit assez fréquemment l'affirmation péremptoire suivante : les noms *amour*, *délice* et *orgue* sont du genre masculin au singulier mais du genre féminin au pluriel. Cependant, si l'on examine rigoureusement l'utilisation de ces noms, cette assertion doit être modifiée ainsi : dans quelques rares cas, *amour*, *délice* et *orgue* sont au féminin au pluriel. Voici l'utilisation correcte de ces noms et, ce faisant, un démenti à cette fake news des plus agaçantes :

Amour

Le nom *amour* « sentiment passionné » devient féminin au pluriel lorsqu'il est employé avec le sens de « aventure amoureuse » : *Notre ami a connu des amours bien tumultueuses.*

Mais, dans tous les autres cas, *amour* reste au masculin quand il est au pluriel :

- s'il désigne des représentations artistiques du dieu Amour, comme des peintures ou des statues : *L'antiquaire de notre rue vend de beaux amours du xviii^e siècle ;*
- s'il est employé pour s'adresser affectueusement à plusieurs personnes, notamment à des enfants : *Venez ici, mes petits amours !*
- s'il suit des expressions comme *un des* ou *le plus grand des* : *Cette jeune fille fut l'un de ses plus grands amours.*

Délice

S'il est employé avec un adjectif qualificatif, *délice* devient effectivement féminin au pluriel : *Durant ces vacances, nous vécûmes de nombreuses délices.*

Toutefois, et à l'instar d'*amour*, après des expressions comme *un des* ou *le plus grand des*, *délice* et ses éventuels adjectifs épithètes restent au masculin s'ils sont employés au pluriel : *Un de ses plus grands et voluptueux délices est de dormir tard.*

Orgue

Le nom *orgue* est en effet au féminin pluriel quand il désigne, de façon solennelle, un seul instrument. Cet emploi se rencontre quasi exclusivement dans l'expression *les grandes orgues* : *Les grandes orgues de cette cathédrale sont exceptionnelles.*

Mais *orgue* reste au masculin quand il s'agit d'un pluriel réel non emphatique : *Les deux orgues anciens de notre église devraient être rénovés ; j'aime beaucoup les vieux orgues de Barbarie exposés au musée municipal.*

✓ **Matin**

Il arrive que des formes correctes soient considérées comme fautives, ce qui est pour le moins un comble. Il en va ainsi pour le complément de temps *tous les lundis matin*, parfois corrigé à tort en *tous les lundis matins*. Or, c'est bien la première graphie qui est exacte, puisque *tous les lundis matin* est une formulation elliptique de *tous les lundis au matin*. Cette règle s'applique à tous les noms de moment de la journée : *tous les lundis matin, tous les mardis après-midi, tous les mercredis soir*.

✓ **Maximal, minimal et optimal**

Dans la mesure où les adjectifs *maximal*, *minimal* et *optimal* sont... des adjectifs, il est incorrect de parler d'un *revenu minimum*, car *maximum*, *minimum* et *optimum* sont des noms. Certes, cette façon d'utiliser ces noms est passée dans le langage courant, mais cela reste fautif.

La membre, la témoin...

Les noms désignant des personnes peuvent être schématiquement divisés en trois catégories : les noms de métiers ou de professions, les noms de titres ou de fonctions, et tous les autres noms ne ressortissant pas aux deux premières catégories. S'il a beaucoup été écrit sur la féminisation des noms de professions, de titres ou de fonctions, il convient de souligner ici une faute contemporaine de plus en plus fréquente, celle qui consiste en la féminisation de noms courants. C'est ainsi que l'on peut entendre ou lire *la membre* ou *la témoin* si la personne désignée est une femme. Or, le genre de ces noms n'est pas sexué, et le modifier est injustifiable. Pour être logique, il faudrait alors masculiniser les noms féminins et dire d'un grand comédien qu'il est un grand *vedet, ou d'un truand notoire qu'il est *un crapule, ce qui est bien sûr, et heureusement, impossible.

✓ *Périple*

Le nom *périple* fut emprunté au latin, qui le subtilisa lui-même au grec, où il avait la forme *periplous* ; ce dernier est formé du préfixe *péri*, qui signifie « autour », et d'une forme issue du verbe *pléo* « naviguer ». On comprend donc aisément qu'un *périple* est un voyage maritime qui se fait autour d'une mer ou de terres. Par extension, *périple* a pris le sens de « long voyage » ; s'il est passé dans l'usage, il reste toutefois, dans cette utilisation, éloigné de son sens originel. Surtout, on veillera à ne pas faire de pléonasme en parlant d'un *périple autour* d'un lieu, dans la mesure où *périple* contient déjà *autour* ; il est bien meilleur d'évoquer, par exemple, une *croisière autour des Baléares* plutôt qu'un *périple autour des Baléares*, même si c'est un endroit charmant.

✓ **Permettre (se)**

Certes, l'accord du participe passé est une des difficultés majeures du français, et cette notion donne des sueurs aussi bien aux enfants qu'aux étrangers qui découvrent notre langue. Pourtant, quoi que l'on en pense, la règle est assez simple : le participe passé s'accorde avec son éventuel COD si celui-ci est placé avant lui. Et, bien sûr, ne confondons pas COD et COI. Ainsi, une phrase comme *Elle s'est permise de partir* est fautive, car le COD de *permis* est *de partir*, et non le pronom personnel *se*. On veillera donc à bien dire *Elle s'est permis de partir*. Cette faute est très répandue, et l'on se demande si elle disparaîtra un jour.

✓ **Postuler**

On ne sait pourquoi, certains verbes transitifs, qui doivent donc être utilisés avec un COD, sont transformés en verbes intransitifs et se voient enrichis d'un COI ou d'un complément d'un autre type tout à fait incongrus. C'est notamment le cas de *lorgner* et de *pallier*, examinés plus loin dans la partie « *Mauvais usages contemporains* », mais aussi de *postuler* « demander, solliciter ». Ce phénomène est assez mystérieux, mais c'est ainsi : *postuler* est trop souvent employé avec un complément introduit soit par *à*, soit par *pour* ; on ne compte plus les attestations de *postuler à* ou *pour un emploi*, alors que, normalement, on doit *postuler un emploi*.

✓ **Prémunir (se)**

Le verbe *prémunir* a pour signification « protéger ou mettre en garde quelqu'un contre une menace ». Lorsqu'il se trouve à la forme pronominale, il a le sens de « prendre des précautions pour se protéger ». Il doit alors être suivi de la préposition *contre* et non de la préposition *de*, comme on l'entend assez souvent. Cette faute est fort probablement due à l'influence de *se munir*, qui est, lui, suivi de la préposition *de*. Ainsi, on dira correctement *Il faut se prémunir contre les comportements dangereux de certains jeunes*, et non *Il faut se prémunir des comportements dangereux de certains jeunes*.

✓ **Près ou prêt**

Il est très fréquent d'entendre des phrases comme *Ma sœur n'est pas prête de faire ce travail*. Or, cette structure fautive est due à une confusion entre *près* et *prêt*. Rappelons que l'expression correcte est *ne pas être près de faire quelque chose* « être loin de faire quelque chose ». La forme juste est donc *Ma sœur n'est pas près de faire ce travail*.

Cette erreur, notamment dans le cas d'un sujet féminin, s'explique par le fait que la proximité entre *près*, qui est compris comme étant un masculin, et ce sujet féminin doit choquer l'oreille ; ainsi, on pense corriger en disant *prête*, mais cela est erroné.

✓ **Présager**

On ne sait pourquoi, l'usage courant fait suivre *présager* de la préposition *de* : *Tout cela ne présage en rien d'un avenir meilleur*. Or, *présager* « prévoir, annoncer quelque chose par un signe » doit être

suiwi d'un COD. On doit donc dire *Tout cela ne présage en rien un avenir meilleur.*

Petit moyen mnémotechnique : *présager* et *prédire*, de sens proches, sont tous deux suivis d'un COD.

✓ **Quelqu'un**

Une erreur fréquente consiste à produire une phrase comme celle-ci : *Je suis quelqu'un qui me lève de bonne heure.* Or, *quelqu'un* est un pronom indéfini de la troisième personne du singulier ; de ce fait, les autres pronoms et les verbes qu'il gouverne doivent être à cette même personne, et on doit donc dire : *Je suis quelqu'un qui se lève de bonne heure.*

C'est nous qui vont

Alerte grammaire maltraitée : on ne sait pourquoi, *c'est nous qui* et *c'est vous qui* sont souvent suivis d'un verbe à la troisième personne du pluriel, ce qui est incorrect ; il convient de dire *c'est nous qui allons* ou *c'est vous qui allez*. Seconde alerte : on ne dit pas non plus *ce sont nous qui* ni *ce sont vous qui*, comme on l'entend parfois, mais bien *c'est nous qui* ou *c'est vous qui*.

✓ **Selon que**

Bien qu'il ne soit pas toujours facile à manier, le subjonctif semble avoir les faveurs du parler courant (voir l'article *Après que* plus haut),

puisqu'il est très fréquemment utilisé après *selon que*. Pourtant, c'est bel et bien l'indicatif qu'il convient d'employer après cette locution : *selon que l'on est riche ou pauvre, un vrai ami reste fidèle*.

✓ **Se rappeler et se souvenir**

Les verbes *se rappeler* et *se souvenir* sont l'objet d'une confusion bien courante. Il conviendrait de... se rappeler la règle : *se rappeler* est suivi d'un COD, *se souvenir* d'un COI : *je me le rappelle* et *je m'en souviens*. De ce fait, dire *Je m'en rappelle* est incorrect.

✓ **Si**

La forme *si il* est une faute contemporaine extrêmement fréquente et plutôt agaçante. Est-ce par attraction de *si elle* que cette erreur se répand à l'écrit comme à l'oral, on ne sait, mais il convient de dire correctement *s'il* ; devant les pronoms *il* et *ils*, *si* doit toujours s'élider.

Petit moyen mnémotechnique : on dit *s'il te plaît* (ou *s'il vous plaît*), et non **si il te plaît* (ou **si il vous plaît*).

✓ **Sur**

On ne sait pourquoi, mais la préposition *sur* tend à remplacer plusieurs autres prépositions, notamment *à*. Lorsque l'on écoute la radio, il est fréquent d'entendre des annonces invitant les auditeurs à appeler la station

sur tel numéro de téléphone, et non *à*. De la même façon, dire que l'on travaille ou habite *sur* telle ville est devenu monnaie courante. Or, *sur* n'est pas un synonyme de *à* ; cette préposition doit être utilisée pour indiquer un contact entre deux choses, dont l'une surplombe l'autre.

✓ **Très**

L'adverbe *très* est un adverbe d'intensité. Afin d'éviter une sorte de redondance, on ne l'emploiera pas avec un adjectif qui a déjà un sens fort. On ne dira donc pas, par exemple, *très passionnant*, car juger une chose passionnante indique déjà un vif intérêt.

✓ **Visiter**

Le verbe *visiter* et l'expression *rendre visite* ne sont pas interchangeables. *Visiter* doit être utilisé pour des lieux ; on peut ainsi *visiter un appartement* ou *visiter un musée*. On peut également l'employer lorsque l'on parle de personnes qui sont dans une situation particulière : *visiter un malade*, *visiter des prisonniers*. Dans tous les autres cas, on doit employer *rendre visite* ; ainsi, on ne *visite* pas un ami, mais on lui *rend visite*.

Se, un pronom qui ne réfléchit pas assez !

Une faute contemporaine consiste en la confusion entre *se* et les autres pronoms réfléchis. Rappelons donc que le pronom personnel *se* doit obligatoirement représenter un sujet de troisième personne ; il ne faut donc pas l'utiliser pour représenter un sujet de première ou de deuxième personne. Ainsi, on ne doit pas dire *En se dépêchant, vous arriveriez à temps*, mais *En vous dépêchant, vous arriveriez à temps*. De la même façon, il est fautif de dire *Nous avons décidé d'aller se promener* ; on dira bien plus correctement *Nous avons décidé d'aller nous promener*. La règle est plutôt simple : *se* s'emploie uniquement si le sujet est *on* : *On a décidé d'aller se promener*. Cela n'est pas bien difficile, et il n'y a pas de quoi envoyer promener ses livres de grammaire.

Il est également incorrect de dire une phrase comme celle-ci : *nous l'avons convoqué pour se présenter devant nous*. Formulée de cette façon, cette phrase est incompréhensible, car *se* se rapporte au premier *nous*, et non à *l'*. Bien sûr, il convient de dire *Nous l'avons convoqué afin qu'il se présente devant nous*. Cette ambiguïté se retrouve aussi dans le cas où le sujet est *on* : *on a décidé de nous lever tôt*, qui signifie littéralement « quelqu'un d'autre que nous a décidé de nous réveiller de bonne heure ». C'est *On a décidé de se lever tôt* qui est la formulation satisfaisante, si l'on a soi-même programmé son heure de réveil.

✓ Un

Voici un tout petit mot, mais son emploi est parfois semé d'embûches. De tous les adjectifs numéros cardinaux, *un* est le seul à varier en genre, puisqu'il devient *une* lorsqu'il est suivi d'un nom féminin. Toutefois, dans les nombres contenant *mille*, *un* reste invariable même si le nombre est suivi d'un nom féminin : on doit donc dire *vingt et un mille revues* et non *vingt et une mille revues*. En effet, *un* ne se rapporte pas à *revues*, puisqu'il fait

partie du nombre *vingt et un mille*. Il est donc incorrect de dire *vingt et une mille revues*, par attraction du genre de *revue*.

Parfois, *un* est ordinal ; dans ce cas, il doit rester invariable, et l'on doit dire *Notre équipe est numéro un* au lieu de *Notre équipe est numéro une*. On ouvre aussi son livre à la page *vingt et un* et non à la page *vingt et une*. Ces exemples montrent que, même si le référent est un nom féminin, comme *équipe* et *page*, *un* demeure invariable.

Bien sûr, on veillera à faire l'élision devant *un* et à dire correctement *un gain d'un million d'euros* et non *un gain de un million d'euros*. Cela s'applique pour les nombres, mais lorsque *un* ou *une* est un nom, l'élision ne se fait pas : *tu as mal écrit le un de ton numéro de téléphone ; notre équipe est à la une de tous les journaux*.

TICS DE LANGAGE





Ce que l'on appelle des tics de langage consiste en des mots ou des expressions, voire des micro-phrases, qui sont généralement employés pour combler un silence ou un manque d'argumentation : par paresse ou par manque de matériel lexical, on répondra *C'est clair* à son interlocuteur, alors qu'il serait possible de développer en commençant par *Je suis bien d'accord*. Selon de nombreux spécialistes, ces expressions s'apparentent à des béquilles du langage : pour avancer et poursuivre un échange, on s'appuie sur ces tournures minimalistes, comprises de tous mais vides de contenu solide ou ambiguës : dire *je suis choqué* signifie « je ressens quelque chose », sans que l'on sache s'il s'agit de joie, de peur ou d'étonnement. Voici donc un examen de quelques-unes de ces tournures à la mode.

✓ ***Ah oui, quand même !***

Équivalent contemporain de *diantre !*, *diable !*, *palsambleu !* et autres exclamations jadis en usage. Il s'agit d'indiquer à son interlocuteur que les propos de celui-ci provoquent une certaine surprise. Peut être employé dans toutes sortes de situations. De ce fait, très fréquent.

✓ ***De base***

Il semblerait que les expressions que sont à *l'origine*, *au début* ou *d'abord* aient disparu, remplacées qu'elles sont par *de base*. Avant, l'on disait à *la base*, mais c'était peut-être un peu trop long, sait-on jamais.

✓ ***Du coup***

Normalement, *du coup* s'emploie pour indiquer la simultanéité entre deux actions : *elle renversa son café, et du coup tous ses papiers furent trempés*. On peut attribuer à *du coup* le sens de « aussitôt, de ce fait » ; l'important est que les deux événements connectés par *du coup* se déroulent immédiatement l'un après l'autre. L'exemple donné montre le seul emploi correct de la tournure *du coup*. Or, de nos jours, *du coup* est employé soit systématiquement à la place de mots ou d'expressions comme *de ce fait*, *c'est pourquoi* ou *donc*, soit en l'absence de toute signification, généralement au début d'une phrase et sans rapport avec ce qu'il s'est dit auparavant : *du coup, si on allait au cinéma ?* On se rend bien compte que *du coup* a en effet le rôle de béquille du langage évoqué dans l'introduction de cette partie, puisqu'il sert à prendre appui dessus afin de commencer une phrase.

✓ **Écoutez**

Paradoxe contemporain, qui a la vie dure : lorsque l'on pose une question à quelqu'un, il est indubitable que l'on va prêter attention à la réponse de cette personne et que l'on va l'écouter ; on peut donc s'interroger sur l'absolue nécessité de commencer une réponse par *Écoutez*. Si l'on tient à utiliser une expression d'introduction, on peut utiliser *eh bien*, puisque cette tournure remplit le même rôle que *écoutez*, sans être illogique comme l'est ce dernier.

✓ **En fait**

Probablement la reine des tics de langage, la locution *en fait* n'en finit plus d'inonder les propos, et, ce, depuis maintenant plusieurs décennies. Or, à l'origine, *en fait* n'est pas une tournure incorrecte, à condition qu'elle soit utilisée avec le sens de « en réalité » : *les autorités disent que l'épidémie peut être maîtrisée, mais en fait celle-ci est maintenant présente sur tous les continents*. Il s'agit là de la seule utilisation justifiée de cette expression. Par ailleurs, on aura peut-être remarqué qu'*en fait* est également utilisé à la fin d'une phrase, sans aucune nécessité ; on peut conjecturer que les locuteurs qui s'expriment ainsi redoutent de terminer leur propos de façon abrupte, sait-on jamais. Au demeurant, on tentera de ne pas se laisser contaminer par son entourage en employant cette tournure. Peut-être disparaîtra-t-elle un jour, mais rien n'est moins sûr.

✓ **En même temps**

Normalement, l'expression *en même temps* signifie « au même moment ». Mais de nos jours, *en même temps* tend à remplacer *toutefois*, *d'un autre côté* ou *cela étant*, qui sont très certainement des tournures difficiles à maîtriser et à mémoriser.

✓ **En mode**

Expression d'origine technique, très pratique pour les locuteurs qui rechignent à chercher un équivalent à cette tournure expéditive. Aidons-les : au lieu de dire *Je suis en mode flemme, aujourd'hui*, on peut dire *J'ai envie de flemmarder* ou *Je suis d'humeur* ou *disposé à flemmarder, aujourd'hui*. C'est vrai, c'est plus long.

✓ **Grave**

Chez les plus jeunes, *être grave* est dévalorisant, puisque cela signifie « être stupide, être bête ». Or, on ne sait quel processus mystérieux fut mis en jeu, mais il se trouve que *grave* est aussi employé comme adjectif laudatif : *Il a grave aimé notre cadeau*. Et, comme si cela n'était pas suffisant, *grave* est également employé à la place de *oui*, de *beaucoup* ou de *et comment* ! Question : *Tu viens, demain ?* Réponse : *Grave* ! Sans un contexte bien précis, on peut difficilement comprendre ce petit mot très employé.

✓ **Hop !**

Tic de langage sautillant, qui, à l'origine, n'était pas gênant ; on peut en effet l'employer pour souligner un mouvement vif ou pour inciter quelqu'un à agir rapidement. Son expressivité a dû sembler être des plus séduisantes, puisque *hop !* est aujourd'hui utilisé dans toute situation, même sans mouvement particulièrement remarquable : on peut dire *hop !* en éteignant son ordinateur, alors que cela ne nécessite pas de grandes gesticulations. L'époque est agitée.

✓ ***J'imagine***

Équivalent bref pour *Je compatis, Comme je te comprends, Je me figure tout cela de la façon la plus claire possible*. Mais, comme ces phrases sont bien trop longues, surtout la dernière, *J'imagine* suffit généralement à exprimer son empathie. Et encore : selon le ton sur lequel on le prononce, *J'imagine* peut s'apparenter à *Tu m'ennuies, avec tes histoires*, mais cela ne se dit pas.

✓ ***Je dis ça je dis rien***

Expression utilisée généralement après avoir émis quelque perfidie, pour faire croire que les propos que l'on vient de tenir sont sans importance, alors que, bien au contraire, *Je dis ça je dis rien* les appuie : *Elle a bien grossi, enfin, je dis ça je dis rien*. Ou comment accabler quelqu'un en douceur.

✓ ***Je suis choqué(e)***

Le verbe *choquer* a plusieurs significations : « offenser », « déplaire » et « ébranler ». On remarquera un emploi contemporain qui en fait un synonyme de *traumatiser*, alors que ces deux verbes n'ont pas le même sens. Cet usage n'est donc pas recommandé, et celui qui consiste à employer *choqué* dans un contexte positif est hautement rédhibitoire ; on ne dira donc pas *Il a trop bien chanté, j'étais choqué(e)*, mais, par exemple, *J'étais ébloui(e)* ou *bluffé(e)*, dans un style familier.

✓ ***Juste***

Tic de langage *juste* pénible, qui remplace bien souvent des tournures sans reproche comme *tout simplement* ou *complètement*. On remarquera que les tics de langage sont non seulement des béquilles, mais, surtout, des béquilles courtes.

✓ ***Mais pas que***

Façon paresseuse de dire *mais pas seulement* ou *mais pas que cela*, que l'on pourrait assimiler à une sorte de points de suspension oraux. Tournure à ne pas employer à l'écrit, évidemment, même si certains titres de presse, afin d'être dans l'air du temps ou d'instaurer une certaine familiarité avec le lecteur, ne rechignent pas à l'utiliser.

✓ **Oups !**

Onomatopée également graphiée *oops* par les fanatiques des anglicismes. Remarquons que l'on pourrait remplacer *Oups !* par *Oh, la boulette !* ou par *Zut alors !* Utilisé pour présenter ses excuses lorsqu'on a commis quelque bévue. Proche parente de *Hop !* vu plus haut. Il faut donner du mouvement à ses propos, que diable.

✓ **Pas de souci**

Voilà une expression qui a la vie dure. Née vers la fin des années quatre-vingt-dix du siècle précédent, *Pas de souci* est toujours utilisée par les plus paresseux des locuteurs, ceux qui n'ont pas l'énergie suffisante pour s'exclamer *Seigneur Dieu, point ne vous inquiétez, mon ami !* D'accord, cette dernière tournure est un peu datée, mais elle a un certain charme suranné. *Pas de souci* a remplacé *pas de problème*, qui commence à être un peu daté. Toujours plus pressés que tout le monde, les adeptes du langage SMS utilisent la forme *TKT*, qui représente *T'inquiète*, de même sens. On vit une époque décidément très moderne.

✓ **Trop**

Exagération contemporaine qui remplace *très* ou *extrêmement*, qui sont pourtant tout à fait aptes à remplir leur rôle. *Trop* est généralement employé par les plus jeunes, qui aiment bien partager leurs divers enthousiasmes, même dans l'excès. Peut-être n'ont-ils jamais entendu dire que trop, c'est trop.

✓ **Voilà**

De nos jours, il semble bien difficile de trouver une conclusion à son propos. Aussi certains locuteurs recourent-ils à ce *voilà* peu élégant, qui joue en quelque sorte un rôle de point final oral ; apparemment, on ressent une nécessité absolue de recourir à *voilà* pour indiquer que l'on a fini de s'exprimer, alors qu'il suffit de baisser le ton. En conclusion de cette partie, si l'on veut parler contemporain, voici une façon de composer ses phrases : commencer avec *en fait*, glisser *du coup* quelque part et conclure à l'aide de *voilà*. Entre ces trois expressions, on peut insérer ce que l'on veut. En fait, ce n'est pas compliqué de parler, et du coup tout le monde comprend, voilà.

BRÈVES DE GRAMMAIRE



Cette partie présente de nombreuses fautes de grammaire courantes, qui n'exigent pas un développement important, mais qu'il convient de souligner afin de ne pas les propager.



ON NE DIT PAS : à six heures sonnant.

ON DIT : à six heures sonnantes.

EXPLICATION : s'il y a six heures, il y en a suffisamment pour qu'elles aient droit à un adjectif accordé en genre et en nombre.

ON NE DIT PAS : aller de mal en pire.

ON DIT : aller de mal en pis.

EXPLICATION : *mal* est un adverbe mais *pire* est un adjectif. C'est pourquoi on doit utiliser l'adverbe *pis*, afin que l'expression contienne bien deux adverbes.

ON NE DIT PAS : aussi bizarre que cela paraisse.

ON DIT : si bizarre que cela paraisse.

EXPLICATION : *aussi* signifiant « également », « autant », il est illogique de l'utiliser dans cette tournure. Il convient donc d'employer *si*.

ON NE DIT PAS : avoir très peur *ou* très soif.

ON DIT : avoir grand-peur *ou* grand soif.

EXPLICATION : un adverbe ne modifie jamais un nom ni un pronom, mais un verbe ou un adjectif. *Peur* et *soif* étant des noms, ils ne peuvent être modifiés par *très*. Cette erreur est due à l'imitation des expressions comme *très froid* ou *très chaud*, qui sont correctes car elles contiennent des adjectifs.

ON NE DIT PAS : c'est là où nous allons cet été.

ON DIT : c'est là que nous allons cet été.

EXPLICATION : utilisée pour la mise en relief, la structure *c'est... que* (ou *qui*) ne peut être modifiée, quel que soit le type de complément inséré entre ses deux éléments : complément de temps (*c'est demain que nous irons le voir*), complément de manière (*c'est rapidement que tu dois finir*), complément de lieu (*c'est dans cette maison que mon amie a grandi*), etc. On ne confondra pas *c'est là que* avec la séquence *là où*, qui est correcte : *nous irons là où tu voudras*.

ON NE DIT PAS : de façon *ou* manière à ce que.

ON DIT : de façon *ou* manière que.

EXPLICATION : la première tournure est lourde, et l'emploi de *à ce* n'est pas justifié grammaticalement.

ON NE DIT PAS : des étudiants y compris fatigués.

ON DIT : y compris des étudiants fatigués.

EXPLICATION : *y compris* ne peut pas précéder un adjectif.

ON NE DIT PAS : elle s'est faite pirater son ouvrage par un internaute indélicat.

ON DIT : elle s'est fait pirater son ouvrage par un internaute indélicat.

EXPLICATION : *fait* suivi d'un infinitif est toujours invariable.

ON NE DIT PAS : il est quand même venu.

ON DIT : il est tout de même venu.

EXPLICATION : *quand même* est réputé être familier. On essaiera donc de l'éviter.

ON NE DIT PAS : il s'en est guère fallu.

ON DIT : il ne s'en est guère fallu.

EXPLICATION : *guère* doit être utilisé avec *ne*, comme *pas* ou *plus*.

ON NE DIT PAS : j'ai les mêmes livres que toi.

ON DIT : j'ai les mêmes livres que les tiens.

EXPLICATION : dans cette phrase, *les mêmes livres* et *toi* sont au même niveau. Mais l'interlocuteur à qui l'on s'adresse n'étant pas un livre, on évitera cette construction.

ON NE DIT PAS : je l'ai pardonné.

ON DIT : je lui ai pardonné.

EXPLICATION : on pardonne quelque chose à quelqu'un.

ON NE DIT PAS : jusqu'à tant que.

ON DIT : jusqu'à ce que.

EXPLICATION : tournure familière, *jusqu'à tant que* est l'abréviation d'une autre tournure, très longue et très lourde : *j'attendrai jusqu'à ce que tu aies tant fait que tu aies fini*, qui a donné *j'attendrai jusqu'à tant que tu aies fini*. Il est malgré tout plus léger et plus simple de dire *j'attendrai jusqu'à ce que tu aies fini*.

ON NE DIT PAS : la presque totalité.

ON DIT : presque la totalité.

EXPLICATION : *presque* est un adverbe ; il ne peut donc modifier un nom.

ON NE DIT PAS : Léa a davantage de temps que Léo.

ON DIT : Léa a plus de temps que Léo.

EXPLICATION : *davantage* doit s'employer sans complément. On peut en revanche dire : *Du temps, Léa en a davantage.*

ON NE DIT PAS : Léa aussi n'est pas venue.

ON DIT : Léa non plus n'est pas venue.

EXPLICATION : dans une phrase négative, on doit employer *non plus*. Aussi doit être réservé aux phrases affirmatives.

ON NE DIT PAS : Léa s'est faite une écharpe bariolée.

ON DIT : Léa s'est fait une écharpe bariolée.

EXPLICATION : pour accorder correctement le participe passé d'un verbe pronominal, il faut impérativement en identifier le COD ainsi que la place de celui-ci. Dans cette phrase, le COD est *une écharpe bariolée*, placé après le participe passé. Ce dernier doit donc rester invariable.

ON NE DIT PAS : Léa se fait forte de réussir.

ON DIT : Léa se fait fort de réussir.

EXPLICATION : *se faire fort* fait partie de ces expressions dans lesquelles l'adjectif, considéré comme un adverbe, est invariable.

ON NE DIT PAS : limiter les erreurs au maximum.

ON DIT : limiter les erreurs au minimum.

EXPLICATION : cette phrase est une autre formulation pour *limiter les erreurs au nombre minimal, au nombre le plus faible d'erreurs*. Si l'on veut insister sur l'effort produit pour accomplir l'action indiquée par le

verbe, on peut dire *limiter les erreurs le plus possible ou le plus que l'on peut*.

ON NE DIT PAS : ma maison est pareille que la leur.

ON DIT : ma maison est pareille à la leur.

EXPLICATION : *pareil* ne peut être suivi que par *à*, non par *que*.

ON NE DIT PAS : ma voisine a l'air idiot.

ON DIT : ma voisine a l'air idiote.

EXPLICATION : dans cette phrase, c'est la locution verbale *avoir l'air* « sembler » qui est utilisée. L'adjectif est attribut du sujet, avec lequel il s'accorde. Toutefois, lorsque l'adjectif a un complément, il ne s'agit plus de l'expression *avoir l'air* mais du simple verbe *avoir*, comme dans la phrase suivante : *ma voisine a l'air content de ceux qui ont gagné au loto*.

ON NE DIT PAS : malgré que.

ON DIT : quoique, bien que.

EXPLICATION : *malgré que* est réputé lourd.

ON NE DIT PAS : Max a acheté cette voiture telle que.

ON DIT : Max a acheté cette voiture telle quelle.

EXPLICATION : *tel* (ou *telle*) *que* est une tournure familière.

ON NE DIT PAS : partir à Paris *ou* en Italie.

ON DIT : partir pour Paris *ou* pour l'Italie.

EXPLICATION : *partir* exige d'être suivi de *pour*.

ON NE DIT PAS : quasiment.

ON DIT : presque *ou* pour ainsi dire.

EXPLICATION : *quasiment* est une création fantaisiste sur l'adverbe latin *quasi*. De ce fait, il vaut mieux utiliser *presque* ou *pour ainsi dire*. On notera que *pratiquement* avec le sens « presque » est un anglicisme.

ON NE DIT PAS : je m'attends à ce que nos invités soient en retard.

ON DIT : je m'attends que nos invités soient en retard.

EXPLICATION : bien que l'on dise *s'attendre à une bonne nouvelle*, on n'emploie pas *à ce* lorsque le complément est une phrase.

ON NE DIT PAS : tu le sais mieux que quiconque.

ON DIT : tu le sais mieux que personne.

EXPLICATION : même si certains grammairiens acceptent l'utilisation de *quiconque* avec le sens de « quelqu'un », « qui que ce soit » ou « personne », cette formulation reste incorrecte, car *quiconque* est un pronom relatif, qui doit donc introduire une proposition relative.

ON NE DIT PAS : pour pas qu'il (ne) soit en retard.

ON DIT : pour qu'il ne soit pas en retard.

EXPLICATION : les locutions conjonctives, comme *pour que* ou *afin que*, ne doivent en aucun cas être scindées en deux.

QUAND LES MOTS SE RESSEMBLENT TROP





Dans cette partie sont examinés des couples de paronymes, c'est-à-dire de mots ou d'expressions dont les formes sont très proches. En raison de ces ressemblances, les mots en question, qui n'ont pas le même sens, sont à la source de confusions fréquentes et de bien des pièges. Examinons donc ces faux amis.

✓ **À nouveau et de nouveau**

La locution *à nouveau* signifie « encore une fois mais différemment », alors que *de nouveau* a pour sens « encore une fois et de la même façon ». Ainsi, si l'on dit à son interlocuteur *Chante à nouveau cette chanson*, cela signifie que l'on souhaite une interprétation différente, mais si on lui demande *Chante de nouveau cette chanson*, on indique que rien ne doit être modifié dans l'air que l'on désire réentendre.

✓ **Abscons et abstrus**

Bien qu'ils soient assez proches dans leurs formes et dans leurs sens, *abscons* et *abstrus* ne sont pas synonymes. Ce qui est abstrus est difficile à comprendre, ce qui est abscons est obscur et difficile à pénétrer ; en un mot, une chose absconse a peu de chances d'être comprise, tandis que cela est possible avec *abstrus*, même si ce n'est pas simple. Il est donc conseillé de bien réfléchir avant de qualifier quoi que ce soit d'abscons.

✓ **Acceptation et acception**

Acception est un nom bien connu des linguistes, puisqu'il signifie « signification d'un mot dans un contexte précis ». S'il ressemble à *acceptation* « accord, agrément » dans sa forme, il n'est donc pas son synonyme, tout le monde en conviendra.

✓ **Affabuler et fabuler**

Le verbe *affabuler* signifie « construire l'intrigue d'une histoire » ; il se réfère donc au travail de l'écrivain qui bâtit une œuvre de fiction. Tout cela est fort respectable, au contraire de *fabuler*, dont le sens est « présenter comme vrais des faits imaginaires » ; le *fabulateur* est donc une sorte de *mytho*, comme disent les plus jeunes. De tout ce qui précède, on ne peut que mettre en garde contre la confusion qui se fait fréquemment entre ces deux verbes.

✓ **Affrontement et confrontation**

Affrontement désigne le fait de faire face avec courage à quelqu'un ou à quelque chose de dangereux. *Confrontation*, pour sa part, a deux sens : « mise en présence de plusieurs personnes afin de comparer leurs affirmations » et « comparaison rigoureuse ». On remarquera un emploi contemporain de *confrontation* qui lui attribue les significations de « affrontement » et de « conflit, guerre ». Il s'agit là d'un anglicisme, car le nom anglais *confrontation* présente ces sens. Pour cette raison, il est conseillé de parler plutôt d'un *affrontement militaire* que d'une *confrontation militaire*.

✓ **Agonir et agoniser**

Normalement, le sens du verbe *agoniser* « être en train de décéder » ne pose pas de problème. Or, probablement en raison de sa ressemblance de forme avec *agonir* « accabler (d'injures, de reproches) », *agoniser* est assez souvent employé à la place de ce dernier, en modifiant la locution correcte qu'est *agonir d'injures* « couvrir d'injures, injurier d'abondance », ce qui donne l'expression fautive *agoniser d'injures*.

✓ **Anoblir et ennoblir**

Anoblir a pour sens « conférer un titre de noblesse ». Il serait bon de ne point le confondre avec *ennoblir*, qui signifie « élever moralement, donner de la noblesse morale ». Il s'agit donc d'un sens figuré, qui, s'il est

valorisant, n'introduit pas son bénéficiaire dans l'univers des têtes couronnées.

✓ ***Apurer et épurer***

Apurer est un verbe à utiliser dans le domaine de l'économie ; ses sens sont « solder un passif » et « s'assurer de l'exactitude d'un compte ». Comme on le voit, *apurer* est fort éloigné dans ses significations d'*épurer*, avec lequel on le confond souvent, puisque les significations d'*épurer* sont « clarifier », « purger » et « améliorer ».

✓ ***Avatar et aventure***

On pensait que la confusion entre *avatar* et *aventure* faisait partie du passé, tant furent nombreuses, dans la presse, les mises en garde à ce sujet. Or, il semblerait qu'il n'en soit rien, car l'emploi d'*avatar* à la place d'*aventure* est encore bien fréquent. Rappelons donc les faits. *Avatar* vient du sanskrit *avatara* « transformation » et « incarnation sur Terre des dieux du panthéon hindou ». Fort probablement en raison de sa proximité de forme avec *aventure* et par étymologie populaire, *avatar* est trop souvent utilisé avec ce même sens de « mésaventure, péripétie, aventure », ou bien avec celui de « incident, problème, aventure désagréable », ce qui nous conduit un peu loin de la réincarnation, il faut bien en convenir.

✓ ***Circonlocution et circonvolution***

Voilà deux noms en rapport avec l'art de s'exprimer. S'ils sont extrêmement proches dans leur forme et plutôt voisins de sens, ils ne sont tout de même pas synonymes. *Circonlocution*, qui a pour sens « périphrase », désigne des détours de langage utilisés pour ne pas nommer une chose directement ; on pourrait dire que le politiquement correct est fait de circonlocutions. *Circonvolution* signifie « enroulement » ; dans le domaine de la langue, il désigne les enjolivements et ajouts que l'on donne à une phrase.

L'étymologie populaire

L'étymologie populaire s'appuie sur des similitudes de forme entre deux mots pour expliquer celui de ces deux mots dont le sens n'est pas compris. Ce processus conduit à la déformation du mot mal interprété. Pour illustrer ce fait, examinons un mot d'ancien français. Il s'agit du nom *forsborc*, qui signifiait littéralement « bourg en dehors de l'enceinte d'une ville », composé du préfixe *for* « en dehors » et du nom *borc* « bourg ». Au fil du temps, le sens de *for* n'a plus été compris. Comme le *forsborc* ne faisait pas partie de la ville comprise dans les murs d'enceinte, il est devenu un *faux bourg*, écrit ensuite *faubourg*.

Un autre exemple est celui du nom *courte-pointe* « couverture de lit doublée et piquée », dont la forme première est *coute pointe*, composée du nom *coute* « lit de plume » et de *pointe*, participe passé du verbe *poindre* « piquer » ; la *coute pointe* était donc une « couverture piquée, cousue ». Le temps passant, le sens de *coute* s'est perdu, et, sous l'influence de l'adjectif *court*, *coute pointe* est devenu *courte-pointe*, alors que ce type de couverture n'est pas particulièrement de petites dimensions.

✓ ***Classer et classifier***

Attesté en français depuis le XVI^e siècle, *classifier* s'emploie principalement pour les animaux et pour les végétaux ; il signifie « faire un classement méthodique selon des catégories prédéfinies ». Il ne s'agit donc pas d'un synonyme du verbe *classer* « ranger à sa place selon un ordre défini ». On s'abstiendra ainsi de *classifier* ses factures.

✓ ***Clore et clôturer***

Le verbe *clôturer* a pour sens « entourer un espace, généralement un terrain ou un jardin, d'une clôture ». On aura remarqué un emploi contemporain de ce verbe, qui en fait un synonyme de *mettre fin à quelque chose, achever, fermer* ; on ne compte plus les comptes bancaires ou les débats qui sont *clôturés*. Bien sûr, il vaut mieux les *clore*, même si la conjugaison de ce dernier est plus ardue que celle de *clôturer*.

✓ ***Se colleter et se coltiner***

S'il est vrai que ces deux verbes, qui viennent tous deux du nom *collet*, sont relativement proches dans leur forme, *se colleter* et *se coltiner* appartiennent à des domaines tout à fait différents. *Se colleter* signifie « lutter, se battre », au sens propre comme au sens figuré ; on peut *se colleter avec un adversaire* mais aussi *avec des difficultés*. *Se coltiner*, verbe familier, a pour sens « porter quelque chose de lourd » ou « exécuter quelque chose sous la contrainte ou la nécessité » ; on peut donc *se coltiner un colis* ou *se coltiner une tâche sans fin*.

✓ ***D'ailleurs et par ailleurs***

D'ailleurs et *par ailleurs* sont deux tournures extrêmement proches, mais elles ne sont pas synonymes. Au sens figuré, *d'ailleurs* signifie « du reste » ; on l'emploie assez souvent dans des phrases qui expriment une concession ou une relation logique : *Il va souvent au cinéma, d'ailleurs il a une carte de fidélité.* Toujours au sens figuré, *par ailleurs* a pour sens « d'un autre côté » : *Nous aimons la musique et, par ailleurs, nous allons souvent au théâtre.*

✓ ***De concert et de conserve***

Les deux expressions *de concert* et *de conserve* partagent l'idée d'une action entreprise communément par au moins deux partenaires, mais chacune présente une nuance qui fait qu'elles ne sont pas synonymes. *De concert* a pour sens « en accord avec, de façon concertée mais non forcément identique » : on agit avec quelqu'un, mais l'accord qui a prévalu à cette action commune est mis en avant par l'utilisation de *de concert*. L'expression *de conserve*, pour sa part, a la simple signification de « avec, ensemble, et de façon identique » ; elle informe uniquement sur l'effort partagé entre les différents partenaires.

Petit moyen mnémotechnique : avec *de concert*, l'accord est important, comme pour tout concert.

✓ ***Conjecture et conjoncture***

La confusion entre ces deux noms est si fréquente que l'on cherche généralement à les éviter, par crainte de se tromper. Certes, leurs significations sont fort éloignées, mais leur ressemblance est redoutable. On essaiera donc de se rappeler que *conjecture* signifie « hypothèse, idée non vérifiée, erronée ou inutile » et que *conjoncture* a pour sens « situation, ensemble de circonstances à un moment précis ».

✓ ***Décade et décennie***

Issu du grec par l'intermédiaire du latin, le nom *décade* est surtout employé en français pour désigner une période de dix jours. *Décennie*, pour sa part, provient du latin et signifie « période de dix ans ». Utiliser *décade* avec le sens de « décennie » est une erreur due à l'influence de l'anglais *decade*, qui signifie « décennie ».

Petit moyen mnémotechnique : dans *décennie*, on identifie un dérivé d'*année*.

Fake news : bistro ne vient pas du russe !

L'étymologie populaire évoquée plus haut sévit parfois avec des mots familiers. Il en va ainsi du nom *bistro*, qui a fait couler beaucoup d'encre.

L'hypothèse étymologique la plus vraisemblable le fait dériver du substantif poitevin *bistraud* « petit domestique », lui aussi d'origine incertaine. On note aussi plusieurs mots, tous d'origine obscure ou inconnue, dont la forme présente des similitudes avec celle de *bistro* et dont les significations relèvent du même champ sémantique : *bistingo* « cabaret » (1845), *bustingue* ou *bistingue* « hôtel où couchent les bohémiens » (1848) et *bistringue*.

On pourrait également, pour mémoire, citer ici *bastringue*, dont l'un des sens attestés fut « cabaret dansant » (début du XIX^e siècle), même si sa forme s'éloigne de celle de *bistro*.

En dépit de ces termes, l'hypothèse que *bistraud* « petit domestique » est à l'origine de *bistro* devrait toutefois être privilégiée, car *bistro*, tout comme *mastroquet* et son dérivé *troquet*, a d'abord désigné le tenancier de cabaret avant de nommer l'établissement lui-même. Le changement de graphie du mot, passant de *bistraud* à *bistrot* puis à *bistro*, peut s'expliquer par un effet de mode, le lexique populaire et argotique ayant produit un très grand nombre de mots terminés par *-ot* tout au long du XIX^e siècle.

Cette étymologie possible, sinon probable, doit permettre de mettre fin à une légende urbaine qui circule depuis un certain nombre d'années sur l'internet et qui affirme que le substantif français *bistro* « débit de boissons » provient de l'adverbe russe *bystro* « vite » : en 1814, lors de l'occupation de Paris par les troupes du tsar Alexandre I^{er}, les soldats de ce dernier seraient entrés dans les cabarets parisiens en clamant des *bystro* énergiques, manifestant ainsi leur volonté d'être servis sur le champ, afin que leur absence ne fût pas constatée par leurs supérieurs. Mais cette fable est irrecevable, comme le prouvent les éléments suivants

:

– en 1814, le français disposait des noms *cabaret*, *estaminet* et *taverne* afin de désigner ce genre d'établissement ; il est donc douteux qu'il eût besoin de transformer un adverbe étranger en un nom français pour ce faire ;

– tout au long du XIX^e siècle, le parler populaire suscita un intérêt extraordinaire, et les dictionnaires d'argot et d'expressions familières au sens le plus large étaient légion : dès qu'un mot nouveau ou une tournure

inhabituelle apparaissait, lexicographes et compilateurs de mots et expressions argotiques s'empressaient de les répertorier. Or, le nom *bistrot* « cabaretier » et non « bar » apparut pour la première fois dans un dictionnaire d'argot de 1884, soit soixante-dix ans après le prétendu emprunt du mot russe. Il est donc impossible que *bistro*, s'il était né à Paris en 1814, restât ignoré durant sept longues décennies des dictionnaires et des plus grands écrivains d'alors, friands du parler du peuple.

✓ ***Démarche et marche***

Même si tous deux ont un rapport, au sens propre, avec le fait de se déplacer à pied, *démarche* et *marche* n'ont pas la même signification au sens figuré. *Démarche* peut désigner une action entreprise et *marche* une façon d'agir. On veillera donc à ne pas confondre ces deux noms et à ne pas parler d'une *démarche à suivre* lorsqu'il est question d'un processus à adopter, mais bien d'une *marche à suivre*.

✓ ***Dénoter, détoner et détonner***

Les confusions entre deux mots très proches phonétiquement sont nombreuses, comme nous venons de le voir, et il n'est pas toujours aisé de distinguer ces faux jumeaux. Naturellement, lorsque trois mots sont en jeu, les ambiguïtés pleuvent. Ainsi, le groupe formé par les verbes *dénoter*, *détoner* et *détonner* ne faillit pas à cette règle étrange, qui semble vouloir que des mots extrêmement ressemblants échangent à tort leurs significations.

Dénoter a pour sens « révéler, indiquer qu'une chose est caractéristique d'une autre chose ou d'une personne » : *Le choix d'un restaurant japonais par nos amis dénote leur goût pour la cuisine asiatique. Détoner* signifie « émettre un bruit plus ou moins violent » : *Un solo de guitare électrique détona au milieu du concerto pour violons*. Enfin, *détonner*, qui a pour sens littéral « sortir du ton », a pour sens figuré « rompre une harmonie, faire contraste » : *Un roman d'amour détonne forcément dans la production d'un auteur de romans policiers. Détoner* insiste sur le bruit, *détonner* sur le contraste.

Attention, donc, aux fautes *détonantes* ou *détonnantes*, qui pourraient *dénoter* une désinvolture eu égard à l'orthographe !

✓ ***De suite et tout de suite***

La locution *de suite* a pour sens « à la file, l'un après l'autre » et « sans interruption » : *l'attaquant a mis trois buts de suite*. Or, cette locution est très fréquemment utilisée à la place de *tout de suite*, qui signifie « immédiatement ». On s'abstiendra donc de dire *J'arrive de suite* si l'on veut informer son interlocuteur d'une arrivée immédiate.

✓ ***Draconien et drastique***

L'adjectif *draconien* qualifie un comportement ou une décision extrêmement sévères, caractérisés par de très fortes contraintes ; on peut ainsi évoquer des *mesures draconiennes* prises, par exemple, pour tenter d'enrayer une pandémie. *Drastique*, pour sa part, est à l'origine un terme de médecine qui qualifiait une préparation médicamenteuse à l'efficacité

imparable, très souvent un laxatif d'une efficacité incomparable. Dans l'usage courant, on peut lui donner le sens de « radical », sans qu'aucune idée de contrainte ou de rigueur ne lui soit attachée. Or, il semble qu'une certaine confusion soit née entre ces deux adjectifs ; c'est ainsi que *drastique* est souvent employé à la place de *draconien* : on entend parler de *mesures drastiques* là où il conviendrait d'évoquer des *mesures draconiennes*. Rappelons donc que *mesures drastiques* signifie « mesures radicales, extrêmement efficaces », et que *mesures draconiennes* a pour sens « mesures rigoureuses, très contraignantes ». De tout ce qui précède, on comprend qu'une action *drastique*, donc très efficace, n'est pas nécessairement *draconienne*, c'est-à-dire pénible.

✓ ***Ébaubi et ébaudi***

Certes, ces deux mots ne sont pas d'un usage fréquent, et leur très proche parenté formelle est une porte grande ouverte à bien des confusions. Pourtant, ces faux frères ont des sens différents : *ébaubi*, issu d'un mot latin, signifie « très fortement étonné, au point d'en bégayer », tandis qu'*ébaudi*, d'origine germanique, a pour sens « joyeux ».

Petit moyen mnémotechnique : *ébaubi* contient le *b* de *bégayer*, *ébaudi* le *d* de *distraindre*.

✓ ***En avoir pour son argent***

Comme chacun sait, les questions d'argent sont toujours délicates, mais ce n'est pas une raison pour mélanger les expressions qui s'y rapportent, sous peine d'être rapidement dans le rouge. Il convient donc de dire

correctement *en avoir pour son argent* « recevoir une chose en proportion de ce que l'on a payé », et non *en être pour son argent*, qui signifierait que l'on a subi une déconvenue d'ordre financier. Cette erreur est fort probablement due à l'influence de l'expression *en être pour ses frais*, dont le sens est « ne rien gagner par rapport à une dépense faite ».

✓ **Faut et vaut**

La confusion que l'on entend un peu trop souvent, entre les formes *faut* et *vaut*, peut être à la source de nombreux quiproquos. Certes, la prononciation des consonnes *f* et *v* est proche, mais il convient de ne pas se tromper, notamment avec les formes verbales *faut* et *vaut*. Ainsi, *Il faut mieux écouter les bons conseils* signifie « il faut écouter les bons conseils de façon plus attentive », tandis que *Il vaut mieux écouter les bons conseils* a pour sens « il est préférable d'écouter les bons conseils ». Généralement, on entend *Il faut mieux écouter*, alors que la correction et le sens auraient exigé *Il vaut mieux écouter*.

✓ **Heure et horaire**

Le nom *heure* a pour sens « espace temporel d'une durée de soixante minutes ». *Horaire*, pour sa part, a deux significations : « tableau indicateur des heures de fonctionnement d'un service ou d'une activité régulière » ; on peut ainsi parler de l'*horaire des trains* ou de l'*horaire d'une salle de cinéma*. Il signifie également « répartition des heures de travail ou d'occupation d'une personne » : *un horaire aménagé*. De tout cela, on ne peut que conclure que l'utilisation du nom *horaire* avec le sens de

« heure », comme cela se fait de façon trop fréquente, est une faute. On ne dira donc pas *Je ne sais pas à quel horaire se tient la réunion*, mais *Je ne sais pas à quelle heure se tient la réunion*. Cette faute courante peut s'expliquer par le fait que *horaire*, plus long que *heure*, est probablement jugé plus audible ; n'oublions pas non plus la mode des mots longs, toujours en embuscade, prête à bondir et à dévorer les mots estimés trop courts.

✓ ***Inclinaison et inclination***

Très proches dans leur forme, les noms *inclinaison* et *inclination* n'en sont pas pour autant interchangeables. *Inclinaison* s'emploie pour désigner une chose oblique par rapport à un plan droit ; on peut donc parler de l'*inclinaison* d'un mur ou d'une route. *Inclination*, pour sa part, s'utilise pour les humains ; il nomme le fait de pencher la tête ou de courber le buste, mais aussi, au sens figuré, un penchant ou une tendance : *saluer une connaissance d'une brève inclination de la tête* ; *avoir de l'inclination pour l'étude des langues étrangères*.

✓ ***Luxuriant et luxurieux***

L'adjectif *luxuriant* s'applique essentiellement aux végétaux ; il a pour sens « abondant, exubérant » et décrit une végétation foisonnante. Il peut également être employé au sens figuré pour qualifier un trait de caractère ; on peut ainsi parler d'une *imagination luxuriante*. L'adjectif *luxurieux*, pour sa part, a un sens totalement différent, car il signifie « qui s'adonne à la luxure ; qui relève de la luxure » ; il s'utilise uniquement pour des humains

ou pour ce qui relève strictement de ces mêmes humains. On s'abstiendra donc d'évoquer une *forêt luxurieuse* car, même si ladite forêt pousse avec vigueur, elle n'en reste pas moins très sage.

✓ **Magnificence et munificence**

Probablement parce que ces deux noms ne sont pas d'un emploi courant, la confusion entre *magnificence* et *munificence* est loin d'être rare. Rappelons donc que *magnificence* signifie « éclat, grandeur, caractère magnifique, grande beauté » ; il peut s'appliquer à une chose ou à l'aspect d'un humain : *la magnificence d'un palais, la magnificence d'un vêtement d'apparat*. Il est donc éloigné, par le sens, de *munificence*, dont la signification est « largesse, grandeur dans la générosité » ; on peut évoquer *la munificence d'une réception*.

✓ **Mettre à jour et mettre au jour**

Il n'est pas rare d'entendre que des archéologues ont *mis à jour* des vestiges anciens jusqu'alors inconnus. Cette affirmation est tout à fait plaisante, car *mettre à jour* a pour sens « actualiser, enrichir de données nouvelles » ce qui nous éloigne de fouilles dans un terrain sableux ; on peut, par exemple, *mettre à jour* sa liste de contacts, un document ou une application. Mais lorsqu'il s'agit d'évoquer une découverte qui vient d'être faite, il convient d'employer l'expression *mettre au jour*, dont le sens est « découvrir » ou « exhumer ».

✓ ***Perpétrer et perpétuer***

Les faits divers sont évidemment un sujet tragique, mais certaines erreurs peuvent, malgré tout, susciter le rire. Il en va ainsi du couple de verbes *perpétrer* et *perpétuer*, assez souvent confondus. Pourtant, leurs sens n'en font pas des synonymes : *perpétrer* signifie « commettre un forfait ou un crime », tandis que *perpétuer* a pour sens « faire durer très longtemps ou indéfiniment » : on peut *perpétrer* un crime, même si cela n'est guère conseillé, ou *perpétuer* une coutume, ce qui est beaucoup plus pacifique. On évitera donc de dire qu'un homicide a été *perpétué*.

✓ ***Prédire et prévoir***

Les verbes *prédire* et *prévoir* ont des sens proches puisqu'ils se rapportent tous deux à l'image que l'on peut avoir de l'avenir, mais ce ne sont pas des synonymes pour autant. *Prédire* relève de l'intuition, de la perception, voire du surnaturel ; la *prédiction* ne se fonde pas sur des données mais sur ce que l'on ressent ; on peut ainsi *prédire* des catastrophes, si l'on n'est guère optimiste, ou la bonne aventure, à l'aide d'un jeu de cartes. Pour sa part, *prévoir* s'emploie pour exprimer une conjecture, toujours rationnelle, qui s'appuie sur des données mathématiques ou scientifiques ; on peut *prévoir* une nouvelle vague de Covid-19 ou le temps qu'il fera. On remarquera d'ailleurs que l'on parle des *prédictions* d'un astrologue, mais des *prévisions* données par un bulletin météo.

✓ **Prendre à témoin et prendre pour témoin**

Voilà deux nouvelles expressions qui ne sont pas, comme on le croit parfois, interchangeables, car leurs sens sont différents. *Prendre quelqu'un à témoin* signifie « invoquer le témoignage de quelqu'un », tandis que *prendre quelqu'un pour témoin* a pour sens « se faire assister d'un témoin dans quelque affaire » ainsi que « demander à quelqu'un d'accepter de déclarer ce qu'il sait ». On notera que, dans *prendre à témoin*, le nom est invariable, alors qu'il varie dans *prendre pour témoin* : *prendre ses amis à témoin de ses succès* ; *prendre ses amis pour témoins de l'accrochage de sa voiture*.

✓ **Pressurer et pressuriser**

Lorsque deux mots sont très proches dans leur forme, il arrive bien souvent qu'ils soient confondus et que leurs significations soient échangées. Il convient donc de se garder de telles erreurs. Ainsi, on gardera à l'esprit le fait que *pressurer* et *pressuriser* ne sont pas des synonymes. Le verbe ancien *pressurer*, puisqu'il est attesté depuis 1283, a tout d'abord signifié « presser des fruits ou des grains pour en extraire du jus ou de l'huile ». Au sens figuré, il a pour sens « tirer d'une personne tout ce qu'elle est susceptible de donner », autrement dit « exploiter quelqu'un ». Le verbe *pressuriser*, bien plus récent puisque cet emprunt de l'anglais *to pressurize* est présent en français depuis 1949, a pour signification « maintenir à une pression normale » ; c'est pourquoi l'on parle de *cabine pressurisée* dans l'aviation. Il est donc clair que ces deux verbes sont sans rapport

sémantique. On évitera donc de dire d'une personne qu'elle est *pressurisée*, ce qui est plutôt amusant, même si c'est fautif.

✓ **Prodige et prodigue**

Les mots *prodige* et *prodigue* sont à la source de bien des erreurs. Lorsqu'il est un nom, *prodige* a pour sens « phénomène très surprenant ou surnaturel, fait extraordinaire, exploit » : *cette réussite relève du prodige* ; en tant qu'adjectif, il signifie « qui a des talents ou des qualités remarquables » : *un pianiste prodige*. L'adjectif *prodigue*, pour sa part, a pour sens « qui dilapide son bien de façon inconsidérée, dépensier, dissipateur » : *le play-boy prodigue a fini dans le caniveau*. Naturellement, on veillera à ne pas confondre ces deux mots, surtout lorsqu'il s'agit d'utiliser un adjectif : la Bible ne narre pas la parabole du fils *prodige*, mais du fils *prodigue*.

✓ **Réceptionner et recevoir**

Le verbe *réceptionner* désigne le fait de procéder à plusieurs opérations ou formalités lorsque l'on reçoit un colis ou des marchandises, par exemple leur vérification ou leur enregistrement éventuel. Il est donc fautif de l'employer dans des phrases comme *réceptionner son courrier* ou *réceptionner des amis*. Dans ces derniers cas, c'est le verbe *recevoir* qu'il convient d'utiliser.

✓ ***Se réclamer et se revendiquer***

Réclamer et *revendiquer* ont des sens proches ; on notera toutefois que *revendiquer* s'emploie particulièrement lorsque l'on demande ce à quoi l'on a légitimement droit : *revendiquer un héritage*. Dans le cas d'un emploi pronominal, *se réclamer* « se prévaloir » exige d'être suivi par la préposition *de* : *se réclamer d'une ascendance prestigieuse*, tandis que *se revendiquer* doit être suivi de *comme* : *le prince se revendique comme unique héritier du trône* « le prince s'affirme comme l'unique héritier du trône ».

✓ ***Recouvrer et recouvrir***

Plutôt littéraire et d'un emploi rare, le verbe *recouvrer* signifie « récupérer, retrouver, reprendre » ; il est surtout utilisé, de nos jours, dans l'expression *recouvrer la santé* « guérir ». *Recouvrir*, lui, a pour sens « couvrir de nouveau » ou « couvrir complètement ». Naturellement, on ne dira pas *recouvrir la santé*, formulation difficilement compréhensible. De la même façon, on évitera de dire qu'un ami malade a *recouvert la santé*, mais bien plutôt qu'il l'a *recouvrée*. En revanche, on peut tout à fait *recouvrir* ses livres et dire qu'on les a *recouverts*, cela les fera durer car ils serviront toujours, surtout s'il s'agit d'ouvrages sur le bon français.

✓ ***Récuser et réfuter***

Récuser et *réfuter* se ressemblent, cela est indéniable, mais ce ne sont pas des synonymes. *Récuser* signifie « refuser quelqu'un » ; il est surtout

employé lors d'un procès devant un tribunal, si, par exemple, un avocat refuse la participation d'un ou de plusieurs jurés. *Réfuter*, lui, a pour sens « repousser une affirmation par une démonstration bien étayée par des faits ou des données ». Tout cela est très sérieux, et l'on veillera à ne pas faire *réfuter des jurés* par un avocat, mais à les faire *récuser*, ni à *récuser* une argumentation, mais à la *réfuter*.

✓ **Satire et satyre**

Voilà deux noms qui, s'ils se prononcent exactement de la même façon, ne désignent pas du tout les mêmes réalités ; les confondre à l'écrit peut produire des effets, disons, inattendus. D'origine grecque par l'intermédiaire du latin, le nom masculin *satyre* désigne un homme particulièrement lubrique ou un homme qui se livre à des actes punis par la loi. Tout cela est bien grave et n'a heureusement rien de commun avec le nom féminin *satire*, qui nomme une œuvre, généralement écrite, qui privilégie la critique et l'ironie.

✓ **Séculaire et séculier**

Bien que tous les deux soient en rapport avec le nom *siècle*, *séculaire* et *séculier* ne sont pas synonymes. *Séculaire* a pour sens « très âgé, chargé de plusieurs siècles » ; on peut ainsi parler d'un *arbre séculaire* ou d'une *tradition séculaire*. *Séculier*, pour sa part, relève du vocabulaire religieux : le *clergé séculier* comprend des membres qui, n'ayant pas prononcé de vœux monastiques, vivent dans le siècle, c'est-à-dire dans la société profane. Cette expression s'oppose à *clergé régulier*, qui désigne les

membres du clergé qui ont prononcé des vœux et vivent au sein d'un ordre religieux. On veillera donc à ne pas évoquer un *chêne séculier* ni une *tradition séculière*, si l'Église n'est pas concernée, évidemment.

✓ **Somptuaire et somptueux**

Les adjectifs *somptuaire* et *somptueux* proviennent du même mot latin, le nom *sumptus* « dépense, frais ». Cela étant, ils sont loin d'avoir la même signification. *Somptuaire* a pour sens « relatif aux dépenses » et « qui est d'un luxe coûteux, excessif », tandis que *somptueux* a pour sens « fastueux, luxueux » et « très beau, remarquable ». On ne les confondra pas, et on évitera aussi de parler de *dépenses somptuaires*, car il s'agit là d'un pléonasme.

✓ **Spécial et spécifique**

L'adjectif *spécifique* a pour sens « qui appartient à une espèce » et « qui présente une caractéristique exclusive » ; ainsi, on peut parler du *sens spécifique* d'un mot, ce qui veut dire que le mot en question a une signification toute particulière qui lui est propre. On comprend donc qu'il est erroné d'utiliser *spécifique* comme synonyme de *spécial* ou de *particulier*.

✓ **Stupéfait et stupéfié**

Il existe une confusion assez fréquente entre les deux formes que sont l'adjectif *stupéfait* « saisi par un très fort étonnement » et *stupéfié*, participe passé du verbe *stupéfier*, dont le sens est « provoquer une intense surprise ». Rappelons donc que *stupéfait* doit être réservé aux emplois adjectivaux et *stupéfié* aux emplois participiaux : *elle était stupéfaite* ; *cette nouvelle sensationnelle nous a tous stupéfiés*, et non *Cette nouvelle sensationnelle nous a tous stupéfaits*. Par ailleurs, on évitera de dire *Cela me stupéfait*, car cette phrase valide le néologisme *stupéfaire* ; on continuera donc d'utiliser *stupéfier*. Enfin, notons les constructions grammaticales suivantes : on est *stupéfait de* quelque chose mais on est *stupéfié par* quelque chose.

✓ ***Subir ou supporter***

Supporter « soutenir un sportif ou une équipe » est attesté pour la première fois en 1963. Il s'agit là d'un anglicisme, car le verbe anglais *to support* a pour sens « encourager, soutenir ». Or, si le contexte n'est pas extrêmement précis, il peut y avoir confusion avec *supporter* « endurer, subir », qui est, dans une certaine mesure, le contraire de *supporter* « encourager ». Pour pallier ce risque de méprise, employons plutôt *soutenir*.

✓ ***Subordination et subornation***

Le nom *subordination* nomme le fait de soumettre quelqu'un ou d'être soumis à quelqu'un ; c'est pour cette raison que l'on parle d'une *conjonction de subordination*, car celle-ci introduit une phrase qui est soumise à une phrase principale. La *subornation* consiste en l'incitation de

faire une déposition mensongère dans une affaire judiciaire ; c'est une sorte de corruption, autrement dit un délit. On évitera donc, comme certains locuteurs le font, de parler d'une *subordination de témoin*, au risque d'être traîné devant les tribunaux.

✓ **Talon et tendon**

Issue de la mythologie grecque, l'expression *talon d'Achille* désigne le point faible d'une personne, au sens propre comme au sens figuré. On ne la confondra pas avec l'expression *tendon d'Achille*, qui appartient au lexique médical et qui nomme un tendon présent dans le mollet.

✓ **Tout à coup et tout d'un coup**

Les locutions *tout à coup* et *tout d'un coup* sont très proches dans leur forme, mais elles diffèrent dans leur sens. *Tout à coup* a pour sens « soudain, subitement » : *tout à coup, le téléphone sonna*. *Tout d'un coup*, pour sa part, signifie « en une seule fois » : *l'écran s'éteignit tout d'un coup*.

✓ **Visualiser et voir**

Il est une certaine mode lexicale qui fait préférer un verbe long à un verbe court si les deux verbes ont des sens assez proches. Le problème est que, généralement, les synonymes parfaits sont très rares, et la substitution

d'un verbe à un autre ne s'accompagne donc pas d'une exactitude sémantique. C'est ainsi que *voir* est souvent remplacé par *visualiser* ; or, ce ne sont pas des synonymes, puisque *visualiser* a pour sens « rendre quelque chose visible, représenter quelque chose sous la forme d'un élément visuel, comme une photo ou un dessin ». Il semble malheureusement que cette vraie signification ait été quelque peu oubliée et qu'on l'emploie aujourd'hui avec le seul sens de « voir », ce qui est fautif.

✓ ***Vous n'êtes pas sans savoir***

Il existe plusieurs tournures qui signifient « vous savez », employées de préférence à cette formulation qui peut, selon les circonstances, paraître plutôt sèche. Ainsi peut-on dire *Vous n'ignorez pas que...* ou *Vous n'êtes pas sans savoir que...*, qui signifient « vous savez que ». Mais l'utilisation de ce genre d'expression a son revers car, sauf à maîtriser parfaitement ces structures, le contresens, tapi dans l'ombre, s'apprête à bondir ; c'est ainsi que l'on peut entendre *Vous n'êtes pas sans ignorer que...*, dont le sens est « vous ne savez pas que ».

MAUVAIS USAGES CONTEMPORAINS





L'utilisation contemporaine du français ne se fait pas sans fautes, tant s'en faut. Que l'on consulte les médias ou les sites internet, on ne peut que constater que ces fautes sont légion. Dans les pages qui suivent sont particulièrement examinés tous ces travers très en vogue, car ils sont répétés et diffusés sans que, apparemment, personne n'ait l'idée de vérifier si ce qui se dit est correct.

✓ **Accidenté**

Si le verbe *accidenter* est entré dans les dictionnaires, son usage n'est pas conseillé, car il est jugé familier. Il en va de même pour l'adjectif *accidenté*, admis uniquement dans des expressions comme *un terrain accidenté* et *une existence accidentée* « une existence agitée ». Dans les autres cas, il est préférable de parler d'une *voiture endommagée* au lieu

d'une *voiture accidentée* et, pour un humain, d'un *blessé* ou d'une *victime d'un accident*, plutôt que d'un *accidenté*.

✓ ***S'adjuger***

S'adjuger signifie « s'attribuer quelque chose de façon plus ou moins arbitraire ». Donc, si l'on dit que telle équipe *s'est adjugé* la première place de son championnat, on peut s'interroger sur la régularité des matches disputés par cette équipe. Il conviendrait plutôt de dire que l'équipe en question *occupe* cette même première place.

✓ ***Ad hominem***

L'expression *attaque ad hominem* signifie « mise en contradiction des propos d'une personne ». Cette expression est tout à fait correcte, et on veillera à ne pas la transformer en lui donnant la forme *ad nominem*, qui n'a pas de signification. On prendra également garde à ne pas la confondre avec la locution *attaque ad personam*, qui est plus forte, car elle signifie « attaque personnelle » : il s'agit ici de discréditer la personne de son adversaire, au lieu de contester son argumentation.

✓ ***À Le Touquet***

Il est bien connu que les articles *le* et *les* se contractent avec les prépositions *à* et *de* pour donner les articles *au*, *aux*, *du* et *des*. Cette règle

ne s'applique pas uniquement aux noms communs, puisque les noms propres de lieux sont également concernés. Ainsi est-il fautif de dire *aller à Le Touquet* ; bien sûr, on dira *aller au Touquet*. De plus, c'est un endroit agréable.

✓ ***A minima***

Autre locution latine, *a minima* est une abréviation de l'expression *a minima poena ad majorem*, dont le sens est « à partir de la plus petite peine vers la plus grande peine ». *A minima* est présente dans l'expression juridique *appel a minima*, dont la définition est : « en matière pénale, appel interjeté par le ministère public afin d'augmenter une peine qu'il juge insuffisante ». Il est donc fautif de faire d'*a minima* un synonyme d'*au minimum* ou d'*à tout le moins*, comme on l'entend continûment dans les médias.

✓ ***À très vite !***

Formulation décriée mais toujours en vigueur, *à très vite* n'est pas indispensable, pour les raisons suivantes : lorsque l'on prend congé de quelqu'un, la préposition *à* peut introduire uniquement un complément de temps, comme *à bientôt*, *à demain* ou *à la semaine prochaine*. *Vite* étant un adverbe de manière, il est difficile de cautionner *à très vite*, même si l'on comprend que la personne qui l'emploie souhaite revoir ou réentendre son interlocuteur très rapidement.

✓ ***Abattu de plusieurs coups de feu***

Très fréquente, cette expression n'en est pas moins paradoxale : dans la mesure où un coup de feu est un bruit, ce n'est pas lui qui est dangereux, voire mortel, mais plutôt le tir qui l'a provoqué.

✓ ***Académique***

L'adjectif *académique* signifie « relatif à une académie » mais aussi « conforme aux règles, conventionnel ». Pour ces raisons, il est abusif de l'utiliser avec le sens de « universitaire ». Il s'agit là d'un anglicisme, car l'adjectif anglais *academic* signifie justement « universitaire ». Abandonnons donc les *travaux académiques* ou les *années académiques* et retournons aux *travaux universitaires* ainsi qu'aux *années universitaires*.

✓ ***Arboré***

En français de France, le verbe *arborer* signifie « élever quelque chose de manière visible » et « afficher quelque chose avec ostentation » : *arborer des bijoux coûteux* ; *arborer un sourire moqueur*. Or, en français de Belgique, *arborer* a pour sens « planter d'arbres » ; nos amis belges peuvent donc évoquer leurs *jardins arborés* sans aucun problème. Mais, par ici, continuons plutôt de chérir nos *jardins plantés d'arbres*.

✓ ***Après***

Sorte de tic de langage contemporain, l'adverbe *après* est souvent employé dans une argumentation, où il prend la place de *cela étant*, qu'il conviendrait de ne pas oublier.

✓ ***Assis-toi***

Si l'on en croit cette tournure, il existerait un verbe **s'assir*. Bien sûr, il n'en est rien. Rappelons donc que le verbe *s'asseoir*, qui possède deux conjugaisons, offre donc le choix entre deux séries de formes pour son impératif : *assieds-toi* et *asseyez-vous*, *assois-toi* et *asseyez-vous*, la première étant réputée plus élégante. Si cette forme fautive **assis-toi* a pu s'installer dans les usages de certains locuteurs, cela est probablement dû par attraction de l'impératif *Assis !*, et l'hypercorrection n'est pas loin (voir l'[encadré](#) plus loin) : on croit parler correctement, puisque *Assis !* existe, mais on commet une faute. Au demeurant, on veillera toutefois à ne pas diffuser cet **assis-toi* de mauvaise facture.

✓ ***Au grand dam***

Nombreux sont les locuteurs francophones qui pensent que l'expression *au grand dam de quelqu'un* signifie « au grand mécontentement de quelqu'un ». Pourtant, il n'en est rien : le nom *dam*, qui se prononce normalement comme *dans* et non comme *dame*, a pour sens « préjudice ».

✓ ***Auquel et duquel***

Alerte enlèvement : il semblerait que l'on soit en présence d'un rapt, car les formes à *laquelle* et *de laquelle*, au singulier ou au pluriel, ont disparu de l'usage. C'est ainsi que l'on entend couramment : « *La chose auquel je pense* ». Certes, les prises de parole sont parfois spontanées, donc non préparées ; cela étant, il n'est pas interdit de réfléchir un tant soit peu.

✓ ***Avérer (s') faux***

Le verbe *avérer* a pour significations « reconnaître ou faire reconnaître quelque chose pour vrai » et « se révéler » : *les faits sont avérés ; ce travail s'est avéré pénible*. Dans la mesure où *avérer* contient la notion de vérité, il est illogique et paradoxal de dire de quelque chose qu'il s'est *avéré faux* ; on oubliera donc cette tournure. Bien sûr, on luttera aussi contre le pléonasme qui peut faire dire qu'une chose *s'est avérée vraie* ; on dira qu'elle *est avérée*, ou, tout simplement, qu'elle *est vraie*.

Quand on confond la science et l'objet étudié par la science

Très fréquemment, une confusion se fait entre le nom d'une science et celui de l'objet étudié par cette science. C'est ainsi que l'on entend souvent : *durant nos vacances, nous avons eu une météo agréable*. Or, c'est d'un *temps agréable* qu'il convient de parler : la *météorologie* est la science, et le *temps* est son domaine d'étude et de recherche.

Cette erreur affecte de nombreux autres couples de mots : *méthode* « manière de procéder dans une action quelconque » et *méthodologie* « étude des méthodes de recherche propres à une science » ; *thème* « sujet » et *thématique* « ensemble de plusieurs sujets » ; *problème* « question à résoudre », « chose difficile à expliquer ou à résoudre », et *problématique* « ensemble de questions à résoudre » ; *maladie* « affection, problème qui altère la santé » et *pathologie* « étude des maladies ».

Si ces noms de sciences sont très présents dans le parler contemporain, c'est probablement en raison de leur longueur ; ils donnent un vernis de savoir aux propos tenus. Au demeurant, ce doit être ce que pensent les locuteurs qui les emploient.

✓ ***Avoir des chances et risquer***

Le verbe *risquer* a pour significations « s'exposer à un danger » ou « exposer quelque chose à un risque ». De ce fait, il peut être utilisé uniquement dans le contexte de faits négatifs : *risquer de s'enrhumer*, *risquer tout son argent au casino*. Il est donc illogique de l'employer avec des mots comportant des connotations positives. On ne dira donc pas *Il risque de gagner* mais *Il a des chances de gagner*.

✓ **Basique**

À l'origine, l'adjectif *basique* appartient à un vocabulaire scientifique, notamment à ceux de la chimie et de la minéralogie. Fort probablement par contamination de l'adjectif anglais *basic* qui a pour sens « fondamental » et « élémentaire », *basique* en est venu à être utilisé avec ces significations, ce qui est fautif. Par ailleurs, qualifier une personne de *basique* pour exprimer le manque de raffinement, au sens propre ou au sens figuré, de cette personne est un autre mauvais emploi de cet adjectif. Pour une chose ou un concept, on emploiera donc *fondamental* ou *élémentaire*, selon le cas, et, pour un humain, on pourra évoquer son manque de finesse ou de subtilité.

✓ **Beau, fou, mou, nouveau et vieux**

Les adjectifs *beau*, *fou*, *mou*, *nouveau* et *vieux* forment un groupe particulier puisque, lorsqu'ils précèdent un nom masculin au singulier commençant par une voyelle ou par un *h* muet, leur terminaison change et ils prennent les formes suivantes : *bel*, *fol*, *mol*, *nouvel*, *vieil*. On dira donc *un bel avenir*, *un fol espoir*, *un mol oreiller*, *un nouvel ordinateur*, *un vieil ami*. Or, on entend plutôt fréquemment des énoncés comme *un nouveau ordinateur*. Cette faute, qui heurte les oreilles, doit être combattue.

✓ **Biographie**

Le nom *biographie* est employé pour désigner un ouvrage racontant la vie d'une personne. Comme il doit être suivi de la préposition *de*, on évoquera *une biographie de Napoléon I^{er}* et non *sur Napoléon I^{er}*, comme

cela se dit trop souvent et à tort de nos jours. Naturellement, on ne parlera pas d'une *biographie sur la vie de Napoléon I^{er}*, puisqu'il s'agit là d'un pléonasme.

✓ **Blessé**

On entend souvent parler de *blessés légers* dans des comptes rendus d'accidents, et cela ne semble pas choquer grand monde. Pourtant, l'étrangeté de cette tournure devrait faire sursauter : en effet, ce ne sont pas les victimes d'un accident qui sont légères, mais leurs blessures. On pourrait donc parler de *personnes légèrement blessées*, ce serait plus correct.

✓ **Blindé**

L'adjectif *blindé* a pour signification « couvert d'un blindage » au sens propre et « endurci » au sens figuré ; on peut donc parler d'une *porte blindée* ou d'un *caractère blindé*. De ce fait, il est incorrect de l'utiliser avec les sens de « débordé, surchargé de travail » pour un humain ou de « plein » pour un lieu ; à moins que le patron d'un bar ne se soit amusé à garnir de plaques d'acier la devanture de son établissement, on dira que son bar est *plein à craquer*. On peut concevoir que l'adjectif *bondé*, de forme proche, a aidé à donner ce sens de « plein » à *blindé*. Cela étant, n'employons pas *blindé* de cette façon.

✓ **Candidater**

Les néologismes sont une bonne chose lorsqu'il s'agit de mots qui remplissent ce que l'on appelle un vide lexical. Ils sont donc utiles, mais il convient que ces nouveaux mots soient correctement formés. Ainsi, si l'on prend l'exemple des noms masculins terminés par *-at*, comme *avocat* ou *magistrat*, on se rend aisément compte qu'aucun de ces noms n'a donné de verbe correspondant ; jusqu'à preuve du contraire, les verbes **avocater* et **magistrater* n'ont pas encore vu le jour. On peut donc s'interroger sur la formation du néologisme *candidater* « se porter candidat à un poste », évidemment créé à partir du nom *candidat*. Bien sûr, *se porter candidat* est plus long que *candidater*, mais les règles de formation des mots sont respectées. En outre, si l'on trouve cette locution beaucoup trop volumineuse, il existe les verbes *briguer* et *postuler*, qui conviennent parfaitement. Il n'est donc pas indispensable d'utiliser le néologisme qu'est *candidater*.

✓ **Carte électorale**

Il fut un temps où les électeurs français serraient une *carte d'électeur* dans leur portefeuille. Mais une certaine mode étant passée par là, ils votent aujourd'hui à l'aide de leur *carte électorale*. Or, cette expression est pour le moins étonnante, car *carte électorale* a toujours signifié « carte affichant les divisions administratives d'un pays, comme les cantons et les circonscriptions ». La mode en question consiste à transformer un complément de nom en un adjectif, bien souvent au mépris de la logique du sens : *viande bovine* « viande de bœuf » signifie, littéralement, « viande relative aux bovidés », ce qui ne signifie pas la même chose. De la même façon, *un journaliste sportif* devrait rester un journaliste qui aime faire du

sport et qui n'est pas nécessairement affecté au service des sports de sa rédaction ; pour cela, il serait plus juste d'évoquer un *journaliste des sports*. Les exemples de ce type sont nombreux. Notons que la grammaire appelle ce type d'adjectifs des adjectifs de relation. Il existe un moyen très simple et plutôt plaisant de les identifier et de les différencier des adjectifs qualificatifs ; un adjectif qualificatif peut être modifié par un adverbe : *tu as une jolie voiture* peut devenir *elle est très jolie, ta voiture* ; en revanche, un adjectif de relation interdit cette modification : *voici la voiture présidentielle* ne peut se transformer en *elle est très présidentielle, cette voiture*.

L'hypercorrection : quand on veut dire mieux mais qu'on dit mal

L'hypercorrection consiste à produire des énoncés fautifs ou erronés en toute bonne foi : on pense parler bien, mais on parle mal. Ces formes fautives peuvent s'expliquer de deux façons : la volonté de parler un bon français et la crainte d'être mal jugé eu égard à ses propos.

L'hypercorrection peut se manifester sous différentes formes. Elle peut donner lieu à des liaisons fautives : *quatre-z-amis* au lieu de *quatre amis*.

Parfois, elle conduit aussi à des fautes de grammaire ou de syntaxe ; l'emploi du subjonctif au lieu de l'indicatif après la conjonction *après que* en est un bon exemple. Naturellement, le vocabulaire n'est pas épargné.

Employer *époux* ou *épouse* à la place de *mari* ou *femme* est un bon exemple de ce phénomène, car *époux* et *épouse* ne doivent pas faire partie du lexique courant ; ce sont des termes administratifs qui doivent rester dans ce seul champ d'utilisation, comme dans *Zézette épouse X*. On continuera donc de présenter *son mari* ou *sa femme*, et ce sera très bien.

La gente dame fait partie de la gent féminine

Il existe une erreur extrêmement fréquente et qui fait partie des fautes dues à l'hypercorrection vue plus haut. Il s'agit de la tournure *la gente féminine*, dont on ne compte plus les exemples sur la Toile. Explications.

La gent féminine a pour sens « les femmes ». Cette expression est formée à l'aide du nom féminin *gent* « groupe d'humains partageant une caractéristique commune ». Ce nom *gent*, s'il est bien du genre féminin, n'existe pas sous la forme *gente* ; il ne faut donc pas articuler son *t* et encore moins, à l'écrit, l'enrichir d'un *e* final. Mais, probablement parce que la forme *gent* n'a pas une sonorité féminine, très nombreux sont les locuteurs qui la transforment dans cette expression en *gente*, ce qui est incorrect.

Bien sûr, cela ne remet pas en cause l'existence de l'adjectif féminin *gente*, forme féminine de l'adjectif masculin *gent* « gracieux, agréable », aujourd'hui désuet et utilisé uniquement par manière de plaisanterie.

✓ *Ceci dit*

Le pronom *ceci* annonce ce qui suit : *Tenez, lisez ceci*. Au contraire, *cela* renvoie à ce qui précède : *Il raccrocha et, après avoir fait cela, il sortit*. Pour ces raisons, la formulation *ceci dit* est incorrecte, dans la mesure où cette tournure renvoie à des propos tenus antérieurement au moment où on la prononce. De la même façon, il convient de dire *cela étant* ou *cela fait*.

✓ *Cheval*

Normalement, une règle aussi connue que celle qui suit ne devrait pas être évoquée, mais, à l'écoute de ce que l'on peut entendre actuellement, il semble indispensable de la rappeler. Donc : hormis quelques exceptions, les noms et adjectifs masculins terminés par *-al* ont un pluriel en *-aux*. On ensevelira donc les *chevals* ou les *textes fondamentals* dans les oubliettes de la grammaire, et l'on essaiera de ne pas céder à cette facilité. Toutefois, le fait que cette règle soit malmenée est plutôt inquiétant.

✓ **Chevet**

Il est assez fréquent d'entendre ou de lire des phrases semblables à celles-ci : *le préfet s'est rendu au chevet de la famille des victimes ; les États sont au chevet de l'euro ; les députés sont au chevet des travailleurs menacés de licenciement*. Or, si cette expression est correcte dans le cas d'un déplacement auprès d'une personne malade ou mourante, il convient de ne pas en abuser mais d'employer, selon le cas, *se rendre auprès de* ou *se pencher sur* ; tout le monde n'est pas à l'article de la mort, et c'est tant mieux.

✓ **Cibler**

Le verbe *cibler* a pour sens « lancer quelque chose sur quelqu'un ». De ce fait, l'expression *cibler un objectif* est incorrecte ; on pourra en revanche *viser* ou *chercher à atteindre* l'objectif dont il est question. Un autre usage contemporain consiste à utiliser *cibler* à la place de *s'adresser* ; il n'est pas rare d'entendre que telle campagne publicitaire *cible les plus jeunes*, ce qui

ne se fait pas : on ne lance pas des cailloux sur des jeunes gens, cela n'est guère élégant.

✓ ***Clamer son innocence***

Dans des comptes rendus de procès criminels, il est assez fréquent de lire que le condamné continue de *clamer son innocence*. Cela peut se comprendre, surtout si le condamné en question est victime d'une erreur judiciaire, mais *clamer* a pour signification « manifester son opinion par des termes violents ou par des cris ». Or, l'innocence n'est pas une opinion ; de ce fait, on ne peut donc la *clamer*, mais on peut en revanche l'*affirmer*, l'*exprimer*, la *crier haut et fort* ; on peut aussi *protester de son innocence à grands cris*, ce sera plus correct.

✓ ***Conditionnement***

Conditionnement nomme un procédé ou un ensemble de procédés mis en pratique afin d'emballer un produit en vue de sa conservation ; il n'est donc pas un synonyme d'*emballage*, puisqu'il désigne les différentes actions qui produisent ce même emballage. Or, *conditionnement* est utilisé, de nos jours, avec ce sens dans le domaine de la publicité. Il s'agit bien sûr d'un emploi abusif, que l'on ne propagera pas.

✓ ***Conteste***

Le nom *conteste* « débat, discussion, dispute » ne s'emploie plus guère que dans l'expression *sans conteste* « sans que personne ne contredise ce qui est dit ou fait ». Il se trouve que ce nom, dont la forme n'indique pas clairement le genre, est féminin. Il est donc fautif de dire *sans aucun conteste* ; on peut dire *sans aucune conteste*, même si cette formulation est plutôt rare.

✓ **Contexte**

Le nom *contexte* doit être exclusivement employé lorsque le sujet abordé est en rapport avec un fait de linguistique, puisqu'il désigne un texte dans lequel se trouve un mot ou un groupe de mots dont on parle : « *il* » ne représente pas un humain dans un contexte comme « *il faut se dépêcher* ». Il est donc abusif de parler, par exemple, d'un *contexte social* ; on évoquera plutôt une *situation sociale* ou des *circonstances sociales particulières*. On ne parlera pas non plus d'un *contexte professionnel favorable*, mais d'un *milieu*, d'un *environnement* ou d'un *entourage professionnel favorable*.

✓ **Contrôler**

Le sens originel de *contrôle* est « vérification ». C'est par influence du nom anglais *control*, dont la signification est « maîtrise, commandement », que le nom français a pris ces sens qui ne sont pas les siens. De la même façon, *contrôler* ne signifie pas « maîtriser », mais « vérifier ». On évitera d'employer ces mots avec les sens anglais indiqués ; on n'utilisera pas non plus la tournure *sous contrôle*, calque de l'expression anglaise *under control* : en français, une situation n'est pas *sous contrôle*, mais *maîtrisée*.

✓ **Coupe claire et coupe sombre**

Il est plutôt fréquent d'entendre parler des *coupes sombres faites dans le budget de l'État* pour évoquer des restrictions de dotations. Ne coupons pas les cheveux en quatre, employons plutôt les expressions correctes. *Coupe sombre* signifie « suppression légère de quelque chose », tandis que *coupe claire* a pour sens « suppression importante, restriction draconienne ». *Coupe sombre* est à l'origine un terme de sylviculture : il s'agit de ne couper que quelques arbres, ce qui n'affecte guère la forêt, celle-ci restant donc sombre. De ce fait, dire *une coupe sombre* pour *une coupe importante* est un contresens. Pour exprimer alors l'idée de restrictions fortes, c'est l'expression *coupe claire* qu'il convient d'utiliser.

✓ **Crise**

Le nom *crise* a pour sens propre « état maladif brusque et violent » et, pour sens figuré, « événement soudain et bref ». Il est donc employé pour des phénomènes ponctuels et limités dans le temps. De ce fait, il est abusif de l'utiliser pour des événements durables, qui s'étendent sur des mois, voire des années, comme dans l'expression *crise sanitaire*.

✓ **D'évidence**

Évidence est un nom qui entre dans la composition de plusieurs expressions, comme *à l'évidence* et *de toute évidence*. L'usage emploie fréquemment la tournure *d'évidence*, de même sens, mais celle-ci est

inconnue de la plupart des dictionnaires. On essaiera donc de ne pas utiliser cette expression.

✓ ***De par***

La locution prépositive *de par* « de la part de » ou « au nom de » est présente dans des expressions figées, comme *de par la loi*. Elle s'emploie aussi dans l'expression *de par le monde* « en plusieurs points du monde », « à travers le monde entier ». En dehors de ces cas, on ne l'utilisera pas à la place de mots ou de locutions comme *par*, *en raison de*, *grâce à*, *du fait de* ou *étant donné*. Ainsi, on ne dira pas *De par sa formation, il a une bonne situation*, mais *Grâce à sa formation, il a une bonne situation*.

✓ ***Décalé***

Le verbe *décaler* a deux sens : « retirer les cales d'un meuble ou d'un objet » et « déplacer quelque chose dans le temps ou dans l'espace ». Or, son participe passé *décalé*, largement employé dans les médias, notamment pour qualifier des créations artistiques, s'est vu attribuer les significations inadéquates de « anticonformiste », « étonnant » ou « inattendu ». Voilà qui est... décalé par rapport aux significations de ce mot.

✓ ***Décrédibiliser***

Il est très rare qu'un adjectif terminé par *-able*, *-ible* ou *-uble* soit à l'origine d'un verbe terminé par *-iser*. Il est donc inapproprié d'utiliser le verbe *décrédibiliser*, construit à partir de *crédible*. On peut en revanche employer *discréditer*, qui ne contrevient pas aux règles de formation des mots dérivés. Notons par ailleurs que *crédible* ne peut s'utiliser que pour des choses ou des abstractions ; pour un humain, on emploiera *digne de confiance* ou *sérieux*.

✓ **Déficit**

Le nom *déficit* ressortit aux domaines de la médecine et de la finance. Il est donc conseillé de ne pas l'utiliser en dehors de ces domaines ; une expression comme *souffrir d'un déficit de popularité*, si elle est moins brutale que la tournure *être impopulaire*, est une extension de sens abusive.

✓ **Descendre en flèche**

Non, cette expression ne sort pas tout droit d'un western. Pourtant, la locution *en flèche* existe bel et bien. Son sens est « en ligne droite et très vite, comme une flèche ». Par confusion avec celle-ci, l'expression *descendre en flammes* « critiquer violemment » devient parfois *descendre en flèche*, laquelle signifierait « critiquer très vite » et devrait donc être réservée aux personnes pressées. Bien sûr, il n'en est rien, et *descendre en flèche* n'est guère de bon aloi.

✓ **Développer**

Le verbe *développer* a plusieurs sens, notamment « préparer un négatif argentique en vue du tirage de photos » et « faire croître, grandir ». Or, l'usage courant tend à l'employer très souvent avec le sens de « mettre au point » au sujet d'une machine ou d'un dispositif quelconque. On utilisera donc plutôt *mettre au point* pour exprimer cette idée et, de la même façon, on n'emploiera pas *développer* avec la signification de « avoir une maladie qui vient de se déclarer ». Ces deux utilisations de *développer* sont des anglicismes, qu'il convient de ne pas... développer.

✓ **Dîner d'État**

Les anglicismes se répartissent entre différentes catégories. Parmi celles-ci, on compte ce que l'on appelle des calques : il s'agit de traduire mot à mot une expression anglaise. *Dîner d'État* fait partie de ces calques, puisqu'il s'agit de la traduction de la locution anglaise *state dinner*. Il en va de même pour *visite d'État*, qui reproduit *state visit*. Il serait bon de se rappeler que le français utilise l'adjectif *officiel* pour toutes ces choses *d'État*.

✓ **Se dorer la pilule**

Qui n'a jamais évoqué, en parlant de ses vacances prochaines, de son désir d'aller *se dorer la pilule* sur les plages méditerranéennes, par exemple ? Rien n'est certes plus agréable, mais l'expression *se dorer la pilule*, qu'on

lui donne la signification de « se prélasser au soleil pour bronzer » ou de « se la couler douce », est une tournure à ne pas utiliser. Explications.

Se dorer la pilule est un croisement entre deux expressions tout à fait légitimes, *se dorer au soleil* « bronzer » et *dorer la pilule à quelqu'un* « présenter sous des dehors flatteurs quelque chose de désagréable à quelqu'un ». Utilisée tout d'abord en pharmacie, *dorer la pilule* signifiait « couvrir une pilule d'une mince feuille d'or afin que l'on n'en perçoive pas le goût désagréable ». Par dérivation métaphorique, *dorer la pilule à quelqu'un* prit le sens de « présenter quelque chose de déplaisant d'une façon agréable » ; le langage familier dit bien *faire passer la pilule*.

De tout cela, on peut comprendre qu'une phrase comme *ils se sont doré la pilule* signifierait « ils se sont flattés les uns les autres », et non « ils se sont fait bronzer ». On oubliera donc cette mystérieuse pilule, sur la localisation exacte de laquelle on ne peut que s'interroger, au demeurant.

✓ ***Déclarer ses impôts***

Voilà une chose qui, si elle était possible, ferait plus d'un heureux : quoi de plus doux à imaginer que le fait de choisir soi-même la somme à verser à l'administration fiscale ? Gageons que ce montant serait, bien souvent, une obole infime. Malheureusement, il n'en est rien ; les Finances publiques demandent à chacun de déclarer *ses revenus* et non *ses impôts*, et c'est elle qui procède au calcul implacable de cette gabelle contemporaine.

✓ ***Départir (se)***

L'ancien français connaissait deux verbes qui avaient la forme *partir*. Le plus ancien, qui était du deuxième groupe, signifiait « diviser, partager, faire des parts » ; il n'existe plus guère aujourd'hui que dans l'expression *avoir maille à partir*, dont le sens littéral, « avoir une minuscule pièce de monnaie à se partager », a donné le sens figuré « être en conflit, avoir un différend avec quelqu'un ». Le second verbe *partir*, du troisième groupe, est celui que nous connaissons bien et qui a pour sens « s'en aller » ; il s'agit d'une extension de sens du premier verbe *partir* : quand on s'en va, il y a séparation, et cette notion de séparation est présente dans *partir* « diviser ».

Partir est à l'origine du verbe *se départir de* « se défaire de quelque chose », du troisième groupe. On veillera à ne pas commettre la faute, assez répandue, qui consiste à faire de *se départir* un verbe du deuxième groupe. On ne dira donc pas *Elle ne se départissait jamais de son mutisme*, mais *Elle ne se départait jamais de son mutisme*.

✓ ***Dépister, diagnostiquer et tester***

L'actualité de ces dernières années a mis sur le devant de la scène et dans l'usage quotidien un vocabulaire médical des plus riches et des plus variés ; ce fut même l'occasion de découvrir de nouveaux mots, néologismes ou termes médicaux inconnus du grand public. Mais, comme souvent, tout cela ne s'est pas fait sans entorses à la langue française. On notera donc que ce n'est pas une personne que l'on *dépiste*, mais une maladie ; dire *se faire dépister* signifierait, littéralement, que l'on est soi-même une affection, ce qui n'est pas rien. Il vaut donc mieux se faire *tester*, ce sera plus sûr. En résumé, on *dépiste* une maladie et on *teste* quelqu'un.

Toujours dans ce domaine, ajoutons que le verbe *diagnostiquer* signifie « reconnaître une maladie d'après ses symptômes » ; on peut donc dire qu'un médecin *a diagnostiqué le Covid-19* chez un patient. De ce fait, son

COD ne peut être un humain, et on ne dira pas que le médecin *a diagnostiqué un patient*, après l'avoir *testé*, ce qui a fait prospérer l'industrie de l'écouvillon.

✓ **Déroulé**

Depuis quelque temps, on entend le néologisme *déroulé* employé à la place de *déroulement*. Il s'agit là d'une création abusive et inutile, car *déroulement* convient parfaitement pour exprimer l'idée que l'on veut exprimer. On n'évoquera donc pas un *déroulé des faits*, mais son *déroulement*. Il est par ailleurs assez étonnant qu'un mot plus court remplace un mot plus long, car les modes lexicales préfèrent, en général, les termes longs.

✓ **Égalité**

Une *égalité* est le fait de ne présenter aucune différence. De ce fait, parler d'une *égalité parfaite* est une exagération inutile, car une *égalité imparfaite* est impossible.

Ce nom semble d'ailleurs poser bien des problèmes à certains locuteurs, car on le rencontre assez fréquemment dans la tournure *être sur un même pied d'égalité*. Or, s'il y a égalité, le *pied* en question est identique pour toutes les parties en présence. Il est donc inutile d'ajouter *même*, et l'on se contentera de dire sobrement *être sur un pied d'égalité*.

✓ **Élection présidentielle**

Lorsque le pays se dirige vers les urnes tous les cinq ans afin de choisir son nouveau président, il n'est pas rare d'entendre parler des *élections présidentielles*. Or, ce pluriel est fautif : on doit évoquer *l'élection présidentielle*, car ce rendez-vous sert à désigner une seule personne pour cette fonction. En revanche, il est tout à fait normal de parler des *élections municipales, départementales, législatives ou européennes*, puisque l'on est en présence de plusieurs scrutins différents qui produisent plusieurs élus.

Naturellement, l'emploi du singulier, pour désigner l'action de voter elle-même, est lui aussi correct : *organiser l'élection d'un nouveau maire*. On l'emploie également pour évoquer le fait d'avoir été élu : *êtes-vous content de votre élection au premier tour ?*

✓ **En**

Une certaine mode actuelle consiste en l'emploi de la préposition *en* là où ce seraient *à*, *dans* ou *sur* que l'on attendrait préférablement. Or, cet emploi de *en* conduit à des formulations qui relèvent du barbarisme. On ne dira donc pas *Déposer un dossier en mairie*, mais *déposer un dossier à la mairie*. De la même façon, on évitera de prendre un verre *en terrasse*, mais *à une terrasse* ou *à la terrasse* si l'on connaît l'établissement ou si son nom a déjà été cité. Et, au lieu d'être *en cuisine*, le chef est bien mieux *dans la cuisine*. Même si, de nos jours, il est souvent à la télévision, sur un plateau (et non *en plateau* !).

✓ **Entre autres**

L'expression très fréquente *entre autres*, notamment employée dans des énumérations, est fautive en ce qu'il s'agit d'une abréviation ; la formulation complète et correcte doit faire suivre *entre autres* d'un nom relatif au thème du propos que l'on tient. Par exemple, on dira avec justesse : *Durant ce voyage, il dut faire face, entre autres désagréments, à de nombreux retards des trains*. De cette façon, on ne s'interrogera plus sur la véritable nature de ces mystérieux *autres*, qui ne sont que rarement nommés.

✓ **Éponyme**

L'adjectif *éponyme* a pour significations « qui donne son nom à » et « du même nom que, homonyme » : *Nana est le personnage éponyme du roman bien connu d'Émile Zola*, c'est-à-dire « Nana a donné son nom au roman bien connu d'Émile Zola ». Il ne signifie donc pas « qui tire son nom de », puisque c'est le personnage qui donne son nom à l'œuvre, et non le contraire.

Éponyme n'a pas non plus pour signification celle de « synonyme » avec laquelle on l'entend ou le lit très souvent ; on ne dira donc pas *Nana est le personnage du roman éponyme d'Émile Zola*, puisqu'un roman ne peut être synonyme d'un personnage.

On notera que cette mauvaise maîtrise du sens d'*éponyme* provient d'un calque de l'adjectif anglais *eponymous*, qui qualifie aussi bien la personne donnant son nom à une œuvre que l'œuvre qui reçoit ce nom.

Enfin, on notera que l'Académie française conseille de réserver *éponyme* aux humains, réels ou fictionnels, et d'employer *qui donne son nom à* pour des choses.

✓ Ès

Lorsqu'il s'agit de citer un titre universitaire, comme *docteur* ou *licencié*, on veillera à faire suivre la préposition *ès* qui le suit d'un nom au pluriel. En effet, *ès* est une contraction ancienne de *en les*. On doit donc dire *un licencié ès Lettres* ou *un docteur ès Mathématiques*, mais *un licencié en Histoire* ou *un docteur en Linguistique*.

✓ Espèce

Il se trouve que, depuis maintenant un certain nombre d'années, *espèce* a... mauvais genre. En effet, l'une des fautes contemporaines les plus répandues consiste à utiliser *espèce* au masculin quand son complément est du genre masculin et à dire, par exemple, *un espèce de mauvais élève*. Or, quel que soit le genre du complément, *espèce* est et reste un nom féminin, et l'on doit dire et écrire, par exemple, *une espèce de mauvais élève*.

Toutefois, si le complément d'*espèce* a un attribut, c'est ce complément qui gouverne l'accord de son attribut : *il y avait là une espèce d'ahuri qui était bien énervant*.

✓ Essentiel

Le nom *essentiel* a pour signification « plus grande partie d'un tout ». Lorsqu'il est sujet, le verbe qu'il introduit se met au singulier : *en ce moment, l'essentiel de nos conversations porte sur la Coupe du monde de football*. Notons que *l'essentiel de* ne peut être suivi d'un nom d'humain ou d'un nom évoquant des humains ; dans ce cas, c'est la locution *la plupart*

qui doit être utilisée : *la plupart des titulaires ont déjà été sélectionnés plusieurs dizaines de fois dans l'équipe nationale.*

✓ ***Être atteint par la limite d'âge***

L'expression contemporaine *être atteint par la limite d'âge*, si on l'analyse correctement, montre une sorte d'incongruité : elle laisse entendre qu'une limite d'âge atteint quelqu'un. Or, une limite ne peut rien atteindre, mais c'est elle qui est *atteinte*, sinon dépassée le cas échéant. Il est donc bien meilleur de dire *atteindre la limite d'âge*. Au demeurant, tout cela ne nous rajeunit pas.

✓ ***Être dans l'œil du cyclone***

L'œil du cyclone est la partie tranquille de ce phénomène, celle qui se trouve au calme, puisqu'il s'agit du centre de basse pression autour duquel se forme le tourbillon tempétueux caractéristique d'un cyclone. Pourtant, l'expression *être dans l'œil du cyclone*, qui signifie de ce fait « se trouver dans une zone calme » au sens propre et « être à l'abri des remous » au sens figuré, est couramment employée avec la signification de « être ballotté dans la tourmente, être la cible d'attaques », ce qui est donc un contresens. Certes, tout le monde n'est pas météorologue, mais tout de même.

✓ ***Euphorie***

L'euphorie est un état de bien-être tranquille. Par un glissement de sens plutôt incompréhensible, à moins que sa finale n'ait fait penser au verbe *rire*, *euphorie* en est venu à remplacer, selon les cas, *enthousiasme* ou *excitation*. On veillera donc à ne pas mettre cet œuf au riz à toutes les sauces, si l'on peut dire.

✓ ***Exécuter***

Lorsqu'il a un COD représentant un humain, le verbe *exécuter* signifie « mettre à mort une personne par décision de justice ». Un otage de terroristes n'est donc pas *exécuté*, comme on l'entend ou le lit souvent, mais *assassiné*. C'est d'ailleurs ce que précise l'Académie : « C'est par une extension abusive qu'on emploie ce terme [*exécuter*] dans le sens de "mettre à mort en dehors de toute procédure légale" ». On veillera donc à utiliser le verbe adéquat en la matière, même si tout cela n'est guère réjouissant.

✓ ***Expliciter***

Le verbe *expliciter* signifie « rédiger ou énoncer de façon claire et précise ce qui était implicite » ; il s'emploie surtout dans le domaine du droit pour préciser qu'un document est rédigé sans laisser d'ambiguïtés. C'est donc une erreur que de donner à ce verbe le sens d'*expliquer*, ce dernier signifiant « faire comprendre, exposer avec clarté » et « faire connaître la cause, les motifs de tel ou tel fait ».

✓ **Faire long feu**

Anciennement, lorsque les canons étaient des armes couramment utilisées, l'expression *faire long feu* signifiait que la poudre employée se consumait mais qu'elle n'explosait pas ; elle avait donc pour sens « ne pas partir », « durer longtemps », « se consumer longtemps sans exploser ». Ainsi, *faire long feu* prit le sens figuré de « manquer son but », signification avec laquelle cette expression devrait toujours être employée, même s'il est assez fréquent qu'elle fasse l'objet d'un contresens et qu'elle soit utilisée avec la signification de « réussir », probablement par influence de *long*, qui doit induire l'idée d'un fait qui se prolonge dans le temps, donc qui est couronné de succès.

En ce qui concerne l'expression *ne pas faire long feu*, on notera avec profit qu'elle a pour sens « ne pas durer longtemps » : *son gain au loto n'a pas fait long feu, il a tout dépensé en un mois.*

✓ **Faire valoir**

La locution verbale *faire valoir* a différentes significations : « mettre en valeur » et « montrer l'importance ou la valeur d'une chose par un raisonnement argumenté » ; ainsi, on peut dire *Leurs nouveaux meubles font valoir un salon jusque-là un peu trop vieillot*, ou bien *Le conférencier a fait valoir l'étude des textes anciens*. Or, par un glissement de sens plutôt étonnant, cette expression a pris aujourd'hui la signification erronée de « affirmer », « faire remarquer » : « *Notre équipe est tout à fait confiante* », *a fait valoir l'entraîneur*. Il convient plutôt d'utiliser les verbes *déclarer* ou *dire* ; si l'on souhaite insister sur l'importance du propos tenu ou rapporté, on peut employer *déclarer avec force*, par exemple.

✓ **Fêter ses un an**

La locution *fêter ses un an* est plutôt étonnante, car elle unit un article au pluriel et un nom au singulier ; toutefois, elle est plutôt répandue, au mépris de toute logique. De plus, et cela tendrait à montrer qu'elle désarçonne même ceux qui l'utilisent, la liaison entre *ses* et *un* n'est jamais faite. Au demeurant, cette curiosité grammaticale n'est pas unique en son genre : il arrive en effet que l'on entende des formulations comme les suivantes : *vers les une heure* ; *la température va avoisiner les zéro degré* ; *les 1 % d'augmentation que réclament les salariés* ; *l'avant-centre a marqué de la tête du haut de ses un mètre quatre-vingt-dix*. On ne connaît les raisons exactes qui conduisent certains locuteurs à s'exprimer de la sorte ; peut-être, lorsqu'il est question de fêter *les un an* d'un enfant ou d'un événement, pense-t-on « fêter les douze mois » ; si l'on évoque *les un mètre quatre-vingt-dix* d'un sportif, peut-être se réfère-t-on aux centimètres qui composent cette stature. Cela peut éventuellement s'admettre, mais il est difficile d'accepter *les zéro degré*, car, même en envisageant une conversion en dixièmes de degrés, cela ferait toujours zéro. Il faut donc soit se résigner à ces tournures, soit proposer des formulations alternatives, comme *fêter son premier anniversaire* ou *vers les treize heures*. Pour les autres expressions, prions pour qu'elles soient un peu plus souvent corrigées.

✓ **Finaliser**

Le verbe *finaliser* relève du lexique de la philosophie ; il a pour sens « assigner une fin, c'est-à-dire un but, à quelque chose ». De ce fait, lui donner le sens de « achever, terminer » est à tout le moins incongru. Évidemment, il y a une explication : ce sens de « conclure » est dû à l'influence du verbe anglais *to finalise*, qui signifie, justement, « achever ».

✓ **Fixer quelqu'un**

Au sens propre, le verbe *fixer* a pour signification « maintenir quelque chose fermement à un support ». On peut l'employer également au sens figuré dans des expressions comme *fixer son attention sur quelque chose* ou *fixer quelqu'un sur ses intentions*. On peut aussi *fixer son regard sur quelqu'un* ou *sur quelque chose*, voire *regarder quelqu'un fixement*. Toutefois, la tournure *fixer quelqu'un* « regarder quelqu'un fixement », ellipse de *fixer quelqu'un du regard*, est et reste incorrecte, en dépit de son emploi courant.

✓ **Fonctionnalité**

Fonctionnalité nomme le fait qu'un appareil ou qu'un dispositif quelconque fonctionne. Dans le domaine de l'informatique, on l'emploie souvent à la place de *fonction* afin d'évoquer le rôle d'une action. Or, l'emploi de *fonctionnalité* en ce sens est, comme on le voit, inadéquat.

✓ **Gourmand**

Normalement, ne peuvent être *gourmands* qu'un humain ou une partie d'un corps humain ; ainsi, on peut évoquer des *regards gourmands*, que l'on peut gloser par « des regards envieux, avides de posséder quelque chose ». Mais il n'aura échappé à personne que, depuis plusieurs années, *gourmand* n'a pas toujours un référent humain : par un glissement de sens plutôt étonnant, ce n'est plus la personne qui mange qui est gourmande, mais ce qu'elle consomme : *café gourmand* et *dessert gourmand*, notamment, ont

trouvé place sur les cartes des restaurants. Tentative de marketing pour attirer le client ? Tentative de déculpabilisation de ce même client, puisque ce n'est pas lui qui est gourmand, mais ce qu'il mange ?

✓ **Grande-tante**

Rassurons le lecteur : s'il a une *grand-tante* qui mesure 1,50 m, il ne sera pas contraint de la renier ; la brave dame continuera de recevoir des visites de son petit-neveu, en dépit de sa modeste stature. Et expliquons cette forme étonnante : en ancien français, la forme *grand* accompagnait aussi bien un nom masculin qu'un nom féminin ; c'est de cette époque que l'on a conservé des mots comme *grand-mère* ou *grand-place*, mais aussi *grand-tante*. Or, ce dernier doit déplaire à certains, puisque l'on entend trop souvent la forme fautive **grande-tante*. Cela s'explique certes par la volonté d'accorder *grand* avec un nom féminin, mais c'est bel et bien *grand-tante* qu'il convient d'utiliser. Viendrait-il à l'esprit de ceux qui articulent *grande-tante* d'évoquer leur *grande-mère* ?

✓ **Improbable**

L'adjectif *improbable* a pour significations « peu vraisemblable » et « peu susceptible de se produire ». On le rencontre aussi, dans la littérature classique, avec le sens de « peu susceptible d'exister ». Or, le parler contemporain l'utilise un peu trop souvent là où un adjectif ou une tournure plus précis, comme *étonnant*, *hors du commun*, *imprévu* ou *incroyable* conviendraient certainement mieux. Utiliser des mots à la mode peut

permettre de briller, mais cela se fait, bien souvent, au détriment de l'exactitude ou de la précision.

✓ ***In fine***

La locution latine *in fine* signifie « à la fin d'un écrit ». Or, on aura remarqué que, de nos jours, *in fine* est très fréquemment employé à la place d'adverbes ou d'expressions comme *finalement*, *en conclusion* ou *enfin*, alors que son sens est sans rapport avec ces derniers, dans la mesure où l'expression latine doit s'utiliser uniquement au sujet d'un texte ou d'un ouvrage.

✓ ***Inimaginable***

Toutes les expressions ne sont pas... possibles et imaginables : ainsi, transformer cette locution en *possibles et inimaginables* est plutôt étrange, car ce qui est inimaginable est en toute logique impossible, puisqu'on ne peut le concevoir. L'emphase, ce peut être une très bonne chose, mais il convient de ne point en abuser.

✓ ***Instar***

À *l'instar de* « comme » est une locution prépositionnelle figée. On ne peut donc convertir *instar* en nom et le faire précéder d'un article et dire, comme on l'entend très fréquemment, *à son instar*. Il convient de ce fait de

ne pas modifier cette tournure et d'employer une autre expression, comme à *son image*, *selon son exemple* ou, tout simplement, *comme*.

On va rouvrir ! Vive les réouvertures !

Si les diverses fermetures de commerces qui obscurcissent la vie quotidienne durant un certain temps sont maintenant révolues, il n'en reste pas moins que la question des formes correctes à employer reste en débat. Certes, le nom *réouverture* est tout à fait correct, et il est en effet curieux que son verbe correspondant ne soit pas *réouvrir*, mais *rouvrir*. Pourtant, c'est bel et bien *rouvrir* qu'il convient d'utiliser, ne serait-ce que parce qu'il est antérieur à *réouvrir*, dans la mesure où il existe depuis le XII^e siècle ; la forme *réouvrir* apparaît donc inutile.

✓ **Interpeller**

Le verbe *interpeller* a différentes significations : « adresser la parole à quelqu'un », « mettre en état d'arrestation », « demander à un ministre de s'expliquer sur la politique du gouvernement ». Par extension de sens, *interpeller* en est venu à prendre, dans le langage quotidien, les sens de « émouvoir, toucher », « intriguer » ou « attirer l'attention », ce qui est étonnant, lorsque l'on considère les significations d'origine.

✓ **Lisible**

L'adjectif *lisible* a le sens de « facile à lire, à déchiffrer », au sens propre et au sens figuré. On tentera de ne pas en faire un synonyme de *clair*

; ainsi, on ne dira pas de telle chose qu'elle est *lisible* lorsqu'elle est, par exemple, *évidente*.

✓ **Lorgner**

Lorgner « regarder du coin de l'œil, avec insistance ou convoitise » est un verbe transitif : on *lorgne quelque chose* ou *quelqu'un* et non pas *sur* un objet ou une personne, comme on peut l'entendre fréquemment. Probablement faut-il voir dans ce phénomène une influence de *loucher sur quelque chose* ou *quelqu'un*, qui a presque le même sens mais qui est, comme on le voit, d'une construction différente.

✓ **Pallier**

Entré aujourd'hui dans le vocabulaire courant, le verbe *pallier* est un emprunt du verbe latin *palliare* « couvrir d'un manteau », d'où « cacher, dissimuler ». Ce verbe signifie « dissimuler », « atténuer, remédier à » et « éviter, diminuer un risque ». Probablement par influence de *remédier à*, justement, *pallier* est bien souvent utilisé sous la forme *pallier à quelque chose*, alors qu'il s'agit d'un verbe transitif. On doit donc dire *pallier quelque chose*, même si la structure fautive semble bien implantée.

✓ **Parent**

Il n'aura échappé à personne que, pour certaines raisons, *parent* prend souvent, de nos jours, la place de *père* ou de *mère*. Or, *parent* a un sens bien particulier, qu'il conviendrait de ne pas modifier : employé au singulier, *parent* nomme un membre quelconque d'une famille. On parle ainsi d'un *parent éloigné* ou d'une *parente proche*. Employé au pluriel, *parents* désigne le père et la mère, comme il le fait – encore – depuis un certain nombre de siècles.

✓ **Partager**

Faute contemporaine extrêmement fréquente, l'emploi du verbe *partager* avec le sens de « faire connaître, faire découvrir, présenter » est à proscrire. Rappelons que *partager* a pour signification littérale « diviser en parts, faire des lots ». On ne dira donc pas *Je suis ravi de vous partager mon nouveau livre*, mais *Je suis ravi de vous présenter mon nouveau livre* ou *de vous faire part de mon nouveau livre*. Cette faute de sens provient fort probablement de l'utilisation de *partager* sur différents sites internet, où l'action en question consiste à faire circuler un article ou quelque document que ce soit. Cela étant, il convient de ne pas diffuser cet emploi fautif de *partager*.

✓ **Péril en la demeure**

Pas de panique, la maison n'est pas en flammes ; elle ne court pas non plus le risque de s'écrouler. Et en effet : l'expression *Il y a péril en la demeure* a pour signification « le moindre retard peut causer un préjudice » et non pas la « maison présente un danger ». Il convient de garder à l'esprit

le fait que le nom *demeure*, dans cette locution, n'a pas le sens de « maison, lieu de résidence » mais celui de « retard », sens ancien aujourd'hui disparu. *Demeure* est dérivé du verbe *demeurer*, dont le premier sens était « tarder, avoir du retard ». Il est donc fortement conseillé de ne pas prendre l'expression *Il y a péril en la demeure...* au pied du mur et de ne pas l'utiliser pour évoquer une résidence présentant quelque risque pour la vie de ses occupants.

✓ **Personne**

Tout comme *espèce* (voir plus haut, dans cette même partie), le nom *personne* a, ces derniers temps, des problèmes de genre, notamment lorsqu'il est repris par un pronom personnel qui, curieusement, est masculin ; il n'est en effet pas rare d'entendre une phrase comme celle-ci : *Les personnes que l'on a rencontrées à cette soirée étaient antipathiques, et on espère bien qu'ils ne reviendront pas.* Est-ce par attraction de *gens*, qui est le plus souvent du genre masculin ? Au demeurant, sachant que ce nom *personne* est toujours féminin, on fuira à grandes enjambées cette faute consistant à employer *ils* et non *elles* pour reprendre *personnes*, même si le groupe humain représenté par *personnes* est uniquement constitué d'hommes.

✓ **Pléiade de vedettes**

Faisons une incursion dans l'Antiquité grecque et rappelons que les Pléiades, filles d'Atlas et petites-filles de Zeus, étaient au nombre de sept. De ce fait, dire d'un ton surexcité, comme on l'entend bien souvent, qu'il y

avait *une pléiade de vedettes* à tel événement est plutôt paradoxal, car sept vedettes ne constituent pas une affluence extraordinaire. Il vaut donc bien mieux parler d'un *nombre très important* de célébrités, ce serait plus exact.

✓ ***Presser une touche***

En français, on peut *presser une orange* ou *un citron* ; on peut également *presser quelqu'un* afin qu'il se hâte. Or, probablement sous l'influence du verbe anglais *to press* qui signifie « appuyer », notamment dans le domaine de l'informatique, l'utilisateur francophone d'un ordinateur est invité à *presser une touche*. Comme cette tournure est devenue quotidienne, son incongruité n'est plus ressentie. Pourtant, si on l'analyse mot à mot, on ne peut que se rendre compte que *presser une touche* a pour signification littérale « écraser une touche pour en extraire le jus ». On ne vantera jamais assez les vertus nutritives du jus de clavier d'ordinateur.

✓ ***Principal protagoniste***

Généralement utilisé au masculin, bien que son emploi au féminin ne soit pas impossible, le nom d'origine grecque *protagoniste* désigna d'abord l'acteur qui tenait le premier rôle dans une tragédie ; son père, le nom grec *protagonistis*, est d'ailleurs formé à l'aide de *protos* « le premier ». On emploie aussi *protagoniste* afin de désigner le personnage principal d'une œuvre de fiction ou, par métaphore, une personne ayant un rôle prépondérant dans quelque affaire. De tout cela, on comprend qu'il ne peut y avoir qu'un seul *protagoniste*, quel que soit le cas, dans la mesure où il ne peut y avoir qu'un seul personnage qui soit *premier*. Ainsi, l'expression

principal protagoniste est un pléonasme. Pour éviter cette erreur, on peut évoquer un *personnage principal* ou un *principal intéressé*.

✓ **Problématique**

À l'origine, *problématique* est un adjectif qui a pour sens « qui expose un problème et attend une solution » : *une préface problématique* « une préface qui expose un problème et espère une solution à ce même problème ». *Problématique* signifie également « dont l'issue est incertaine » : *une décision problématique* « une décision dont l'issue ou les conséquences possibles sont incertaines ». Devenu un nom féminin, *problématique* a pour sens « ensemble des questions soulevées par un sujet » : *la problématique d'une thèse de doctorat*. On veillera donc à ne pas en faire un synonyme de *problème* ou de *question* (voir, plus haut, l'[encadré](#) intitulé *Quand on confond la science et l'objet étudié par la science*).

✓ **Procéder à une minute de silence**

Le verbe *procéder* a plusieurs significations : « opérer, agir », « exécuter une tâche, effectuer », « provenir de ». On l'emploie également dans le domaine de la justice avec le sens de « accomplir (un acte juridique) » ; ainsi, on peut *procéder à une arrestation*. De tous ces sens, il ressort que la signification contemporaine donnée à ce verbe dans l'expression *procéder à une minute de silence* n'est guère satisfaisante. Il vaudrait bien mieux dire *observer une minute de silence*, comme cela se faisait dans un passé relativement proche.

✓ ***Puiser ses racines***

Le verbe *puiser* a pour signification propre « prendre de l'eau à une source » : *à l'aide de leurs racines, les arbres puisent leurs nutriments dans la terre*. Il a aussi, pour sens figuré, « aller chercher à un endroit précis ce dont on a besoin » : *les écrivains puisent souvent leurs idées dans leur environnement*. De tout cela, il est clair que l'expression *puiser ses racines* est fautive ; on ne *puise* pas des racines, puisque ce sont elles, justement, qui accomplissent cette action. On évitera donc de dire *Ce roman puise ses racines dans un fait historique avéré*, mais *Ce roman plonge ses racines dans un fait historique avéré*.

✓ ***Réaliser***

Réaliser a plusieurs significations, notamment « faire exister, accomplir » et « rendre réel ». Son emploi avec le sens de « se rendre compte (de quelque chose) » est relativement ancien, car la première attestation de cette signification remonte à 1858. Il s'agit là d'un anglicisme, car le verbe anglo-américain *to realize* a exactement ce sens. Si l'on confronte cette signification avec celles du verbe français, on conçoit clairement que « se rendre compte » est sans rapport avec ces dernières. Il serait évidemment de bon aloi de ne pas utiliser *réaliser* avec ce sens, mais cette forme est si employée et si implantée dans le langage courant que cela semble difficile à obtenir.

✓ ***Reprise***

Logiquement, une *reprise* est la continuation d'un acte interrompu, puisqu'on le *reprend* là où on l'avait provisoirement arrêté. Il ne s'agit donc pas d'une première action, mais au moins d'une deuxième, puisque la première a été suspendue. Les expressions *à deux* (ou *trois*, voire plus) *reprises*, *à différentes reprises*, *à maintes reprises*, *à plusieurs reprises* sont correctes, à condition de les employer avec le sens convenable : si l'on dit de quelqu'un qu'il a obtenu sa licence *à la troisième reprise*, cela signifie que le personnage en question a passé ses examens quatre fois en tout, puisque la deuxième fois est la première reprise, la troisième fois représente la deuxième reprise, et enfin la quatrième fois est cette troisième reprise victorieuse. De tout cela, on comprend que *reprise* ne signifie pas « fois » ; de ce fait, on ne peut dire *à une reprise* ou *à une seule reprise* pour indiquer que l'on parle de la première fois ou d'une seule fois. Ainsi, au lieu de dire *Notre équipe a gagné le tournoi à une seule reprise*, on dira *Notre équipe a gagné le tournoi une seule fois*.

On notera que l'expression *reprises différentes* est pléonastique, dans la mesure où un nouvel acte est nécessairement différent des précédents. Toutefois, si l'on apporte une précision indiquant que les actes accomplis durant les reprises en question sont différents de ceux de la première action, cette locution est correcte : *nous avons dû retravailler notre texte à deux reprises différentes, avec chaque fois de nouveaux exemples*.

✓ **Ressortir**

Le français connaît deux verbes *ressortir*. L'un, qui appartient au troisième groupe, signifie « sortir de nouveau » et « faire contraste » ; l'autre, qui est du deuxième groupe, a pour sens « relever de, être du ressort de ». En outre, ces deux verbes exigent une construction qui est particulière à chacun d'eux : une personne *ressort de* sa maison tandis qu'une affaire

ressortit à une administration bien définie. De ce fait, on veillera à ne pas se tromper dans leur conjugaison et à les employer avec la préposition correcte. On ne dira donc pas, par exemple, *Ce dossier ressort de mes compétences*, mais *Ce dossier ressortit à mes compétences*.

✓ **Retour**

Le nom *retour* a plusieurs sens. L'un d'eux désigne le fait de renvoyer une chose à son expéditeur. C'est fort probablement à partir de cette signification que *retour* en est arrivé à prendre le sens de « réponse », « avis, commentaire » ou « réaction », notamment dans le monde du travail, où *retour* employé de cette façon est omniprésent : on attend un *retour* pour faire suite à une proposition, on fait *un retour*, on se plaint de *retours négatifs*... Cette façon de parler ne doit pas être imitée, et l'on voit que l'on dispose d'un certain nombre de mots, comme *réaction* ou *avis*, voire *compte rendu* selon les cas, pour remplacer ce *retour* malvenu.

✓ **Revenir vers quelqu'un**

Cousin du mot précédent, *revenir vers quelqu'un* n'est plus réservé pour l'évocation de personnes se retrouvant après un éloignement ou une séparation. Il s'agit en effet d'un équivalent contemporain de locutions comme *entrer de nouveau en contact avec quelqu'un*. L'époque actuelle semble bien aimer le mouvement.

✓ **Revisiter**

Lorsqu'il est question d'un lieu d'habitation ou d'un local quelconque, le verbe *revisiter* a deux significations : « visiter de nouveau après une première visite » et « cambrioler de nouveau », par euphémisme. On aura cependant remarqué un usage contemporain, qui fait de *revisiter*, particulièrement dans le cas d'un appartement ou d'une maison, un équivalent de *refaire la décoration ou l'aménagement*. *Revisiter* s'emploie également au sujet d'œuvres littéraires ou artistiques au sens large ; il signifie alors « étudier de nouveau », « donner une analyse nouvelle » ou « donner une nouvelle forme » : on peut ainsi *revisiter une pièce de Molière*, c'est-à-dire en proposer une mise en scène éloignée de la forme classique. Ces significations inattendues de *revisiter*, éloignées des sens habituels de ce dernier, sont dues à l'influence du verbe anglais *to revisit*, qui a justement ces sens. Il conviendrait toutefois de ne pas employer *revisiter* de cette façon, car de nombreux verbes et locutions français sont à même d'exprimer les idées indiquées plus haut.

✓ **Roi de la gâchette**

Rassurons-nous : un *roi de la gâchette* n'est pas quelqu'un de bien dangereux, comme on va le voir. En effet, on entend ou on lit fréquemment une phrase comme *Le gangster pressa la gâchette et tira*, ou bien *Quel as de la gâchette !* Fort probablement est-on en présence d'individus doués du pouvoir de traverser la matière, car la *gâchette* est une pièce appartenant au mécanisme interne d'une arme à feu. Il est donc impossible d'appuyer dessus, à moins de démonter le revolver, ce que l'on fait rarement dans le feu de l'action, si l'on peut dire. On se contentera donc d'appuyer sur la pièce externe et donc visible qu'est la détente, que l'on presse pour faire

partir le projectile. En résumé : on appuie sur la *détente*, qui actionne la *gâchette*. L'expression *le roi de la gâchette* doit entrer dans le viseur de tout justicier du français correct.

✓ **Sanctionner**

Sanctionner a plusieurs significations : « rendre exécutoire une disposition légale », « entériner, ratifier ». Dans le langage courant, il a pour sens « punir une faute par une sanction ». On comprend donc que ce sont une erreur, une faute ou un délit qui peuvent être sanctionnés, et non une personne. On ne dira donc pas que l'on a *sanctionné l'auteur d'une faute*, mais la faute elle-même. Pour un humain, on peut employer *châtier* ou *punir*.

✓ **Sans compter**

Non, ce paragraphe ne contient pas une incitation à faire des dépenses inconsidérées. Il s'agit plutôt de mettre le lecteur en garde ; les confusions entre deux expressions sont parfois redoutables, mais, lorsque ce sont trois tournures qui se télescopent, la macédoine peut rapidement devenir indigeste. Il en va ainsi des trois formulations suivantes, bien souvent confondues : *compter sans* « faire abstraction de », *sans compter sur* « sans faire confiance à » et *sans compter* « sans prendre en ligne de compte ». On peut ainsi entendre ou lire une phrase comme celle-ci : *nous pensions arriver à temps au théâtre, mais c'était sans compter sur les embouteillages*. Littéralement, cette phrase signifie : « nous pensions arriver à temps au théâtre, mais c'était sans faire confiance aux embouteillages » ;

cela est fort curieux, car un embouteillage n'a jamais permis d'arriver à l'heure nulle part, cela se saurait. Naturellement, la bonne forme est la suivante : *Nous pensions arriver à temps au théâtre, mais c'était compter sans les embouteillages* ou *sans compter les embouteillages*.

✓ **Savoir gré**

Le nom *gré* avait pour sens « gratitude, reconnaissance, satisfaction ». De nos jours, on ne l'emploie plus seul, mais dans les locutions *de gré ou de force*, *de mon plein gré* ou *bon gré, mal gré*. On l'utilise également dans la très ancienne expression *savoir gré*, qui signifie « être reconnaissant », que l'on emploie notamment dans sa correspondance lorsque l'on sollicite quelque chose : *Je vous saurais gré de bien vouloir me répondre rapidement*. On veillera à ne pas transformer cette tournure en *Je vous serai* ou *serais gré*, qui laisserait penser que *gré* est un adjectif attribut du sujet et que l'expression a la forme *être gré*, semblable à *être reconnaissant*. Bien sûr, il n'en est rien.

✓ **Se répandre comme une traînée de poudre**

Souvent, il arrive qu'une expression soit tronquée à tort, et que ce soit la forme amputée, donc fautive, qui soit employée. C'est le cas pour *se répandre comme une traînée de poudre* « se diffuser rapidement », dont la forme correcte est *se répandre comme le feu dans une traînée de poudre*. Et en effet : on imagine difficilement la façon dont une traînée de poudre

pourrait se répandre seule, alors que le feu, lorsqu'il est allumé, n'a besoin d'aucune aide pour se propager dans de la poudre.

✓ ***Solution de continuité***

La locution *sans solution de continuité* signifie « sans interruption, de façon continue ». Ce sens s'explique par le fait que *solution*, ici, ne signifie pas « explication, résolution d'un problème », mais « dissolution, désagrégation » ; il dérive en effet du verbe disparu *soudre*, qui signifiait « désagrèger ». De ce fait, une *solution de continuité* est une rupture dans une continuité. On comprend donc que faire de *sans solution de continuité* un équivalent de *sans possibilité pour assurer la continuité d'un état ou d'une situation* est un contresens. Par ailleurs, on notera avec intérêt une expression qui remonte au XVI^e siècle, *solution de mariage*, qui signifiait « divorce », littéralement « dissolution d'un mariage ».

✓ ***Spéculation***

Le nom *spéculation* a pour signification « opération financière mise en œuvre afin de tirer profit des variations du marché ». On peut aussi l'utiliser de façon figurée, et il prend alors le sens péjoratif de « calcul ». Dans le domaine de la philosophie, il signifie aussi « étude, recherche, pensée abstraite et théorique ». Tous ces sens montrent qu'il est fautif d'employer *spéculation* avec la signification de « hypothèse », comme on peut l'entendre assez souvent. Cessons donc de *faire des spéculations sur le résultat d'un match* et préférons *émettre des hypothèses* sur le score de ladite rencontre.

✓ **Taiseux**

Dans des temps qui ne sont guère éloignés des jours actuels, on employait l'adjectif *taciturne* pour qualifier une personne peu bavarde, portée au silence. Depuis environ deux décennies, c'est l'adjectif *taiseux* qui tient la corde en la matière. Réputé originaire de Belgique, *taiseux* a exactement les mêmes sens que *taciturne*, mais on observe avec curiosité et étonnement que les médias l'emploient généralement pour qualifier un montagnard ou un paysan peu loquace, mais jamais un citadin. Est-ce la forme même de *taiseux* qui incite à l'employer uniquement pour des personnes vivant en dehors des villes ? Voilà qui est intrigant.

✓ **Températures chaudes**

Ledit réchauffement climatique dont il est très souvent question mettrait-il les esprits en ébullition ? Il se trouve que l'on entend fréquemment parler, en été, des *températures chaudes*. Or, il se trouve qu'une température est l'indication numérique d'une quantité de degrés ; de ce fait, un nombre ne saurait être chaud par lui-même. Il conviendrait donc de ne plus évoquer ces *températures chaudes* estivales, mais, bien plutôt, des *températures élevées*.

✓ **Temporiser**

Le verbe *temporiser* a pour signification « différer, retarder, dans l'attente ou l'espoir d'un moment favorable pour agir » : *L'attaquant voulut faire une passe, mais comme il se trouvait seul au milieu de joueurs de*

l'équipe adverse, il préférer temporer. Or, *temporer* est bien souvent confondu avec *tempérer*, lorsque celui-ci a pour sens « modérer, garder la mesure » ou « calmer le jeu » en langage familier : *Le match nul arraché à domicile devrait tempérer l'enthousiasme des supporters.* On veillera donc à faire le bon choix entre ces deux verbes, qui ne sont pas des synonymes, tant s'en faut.

✓ **Tension**

Il n'est pas rare d'entendre, venant de quelqu'un ayant une tension artérielle élevée, qu'il *a de la tension*. Il s'agit, bien sûr, d'une ellipse de la formulation correcte *avoir une tension élevée*, car tout être vivant *a nécessairement de la tension*.

✓ **Termes**

L'expression *en termes de*, toujours suivie d'un nom au singulier, a pour sens « dans le vocabulaire de » ; elle doit s'employer uniquement pour évoquer le lexique d'un domaine particulier : *En termes de linguistique, « nom » se dit « substantif »*. Utiliser *en termes de* à la place de locutions comme *en matière de* ou *en ce qui concerne* est un calque de la locution anglaise *in terms of*, qui a en effet pour signification « en matière de ». Naturellement, il est déconseillé de s'exprimer de cette façon.

✓ **Territoire**

Dérivé évidemment de *terre*, le nom *territoire* désigne une étendue géographique, généralement considérée selon son découpage administratif. Mais cette appellation s'est répandue à tel point que *territoire* en est venu à remplacer des noms plus précis comme *canton*, *département* ou *région*. Ne parlons pas de l'utilisation qui en est faite pour éviter de dire *province*, lequel, déjà évincé par *région*, n'en finit plus de disparaître du parler de certains locuteurs. Pourtant, *province* n'est pas une injure ; il a plus de sève historique que *région* et encore plus que *territoire*, qui est décidément marqué du sceau du langage bureaucratique.

✓ ***Tirer les marrons du feu***

Mise en garde : si l'on ne tire pas les marrons du feu correctement, on risque non seulement de se brûler les doigts, mais aussi de se blesser la langue. Explications.

Une fois de plus, nous sommes dans ce cas d'espèce en présence d'une confusion entre deux expressions : *tirer les marrons du feu* « entreprendre une action difficile, risquée, pour le seul profit d'autrui, sans bénéfice personnel » a été confondu avec une autre expression, *tirer son épingle du jeu* « se dégager adroitement d'une situation délicate, se tirer habilement d'affaire ». On comprend donc que la première de ces formulations a des connotations plutôt négatives, tandis que la seconde indique une issue favorable pour la personne agissante. Ajoutons que celui qui *tire les marrons du feu*, victime de la flatterie d'un autre, est loin d'être le vainqueur de la situation. Selon le sens de son propos, on veillera donc à choisir la bonne phrase.

Il est possible que cette confusion soit due à deux faits : d'une part, les deux tournures contiennent le verbe *tirer*, d'autre part, *feu* et *jeu* riment

entre eux. Au demeurant, on veillera à ne pas se tromper d'expression, sous peine de quiproquos malencontreux.

Pour finir, on notera la version longue de notre expression, qui était *tirer les marrons du feu avec la patte du chat*, attestée dans un texte de 1825. Peu connue, cette version originale n'est plus employée de nos jours. Et c'est tant mieux, car il ne faut pas maltraiter nos petits félins.

✓ **Ultime**

Emprunté du latin *ultimus*, l'adjectif *ultime* qualifie ce qui se trouve le plus éloigné par rapport à soi dans le temps ou dans l'espace. Par extension sémantique, *ultime* est également employé pour évoquer un élément qui clôt une liste ou un processus. Toutefois, l'emploi contemporain qui en fait un synonyme de *parfait* ou de *suprême* est un abus, car *ultime* ne comprend pas ces sens, puisqu'il pourrait bien souvent être remplacé par *dernier*. Le fait d'arriver à la fin d'un mouvement n'en fait pas nécessairement une chose supérieure en qualité.

✓ **Virage à 360 degrés**

Certes, tout le monde n'est pas spécialiste en géométrie, mais tout de même. Si l'on dit de quelqu'un qu'il a fait *un virage à 360 degrés* alors que l'on souhaite faire part d'une volte-face de la personne en question, au sens propre comme au sens figuré, cela signifie que cette personne est revenue à son point de départ. Afin donc d'exprimer l'idée de demi-tour, il convient de dire correctement *faire (ou opérer) un virage à 180 degrés*.

✓ **Visuel**

Est-ce par paresse, mais il se trouve que le nom *visuel* est aujourd'hui bien souvent employé à la place de noms plus précis, qui désignent justement un support visuel, notamment comme *affiche*, *image*, *photo* ou *tableau*.

MISCELLANÉES¹ LEXICALES



Tout comme pour la grammaire, nous présentons ici divers faits lexicaux mettant en évidence des fautes ou erreurs courantes qui, si elles ne nécessitent pas un développement important, doivent malgré tout être dévoilées afin d'éviter leur propagation.



ON NE DIT PAS : « Il n'y a personne », observa-t-il.

ON DIT : « Il n'y a personne », remarqua-t-il *ou* fit-il observer.

EXPLICATION : *observer* n'est pas un verbe d'expression, comme *dire* ou *remarquer* ou comme les expressions construites avec *faire*, telles *faire observer* ou *faire remarquer*.

ON NE DIT PAS : à la base.

ON DIT : au départ, au début.

EXPLICATION : *à la base* est une abréviation de l'expression *à la base de*, qui doit être suivie d'un complément ; on ne peut donc l'utiliser sans lui donner de suite.

ON NE DIT PAS : acter.

ON DIT : faire.

EXPLICATION : *acter* est un verbe du domaine juridique, dont la signification est « noter quelque chose dans un acte officiel ». C'est très abusivement qu'on l'emploie de nos jours avec le sens de *faire*.

ON NE DIT PAS : au final.

ON DIT : finalement, en conclusion.

EXPLICATION : Le *final* (ou *finale*), nom masculin, s'emploie pour parler de la dernière partie d'une œuvre artistique, musicale ou littéraire. Il est abusif de l'employer dans un groupe prépositionnel à valeur argumentative, comme *au final*.

ON NE DIT PAS : au pire-aller, il faudrait faire ainsi.

ON DIT : au pis-aller, il faudrait faire ainsi.

EXPLICATION : l'expression correcte est *au pis-aller* ; **pire-aller* n'existe pas.

ON NE DIT PAS : au plan moral *ou* au plan de la morale.

ON DIT : sur le plan moral *ou* de la morale.

EXPLICATION : utilisé avec le sens de « domaine », *plan* doit être précédé de *sur*.

ON NE DIT PAS : au point de vue travail.

ON DIT : du point de vue du travail.

EXPLICATION : tout comme les expressions examinées dans le paragraphe précédent, celle-ci ne peut se construire avec *au*.

ON NE DIT PAS : avez-vous auditionné son dernier disque ?

ON DIT : avez-vous écouté son dernier disque ?

EXPLICATION : le complément d'*auditionner* peut uniquement être un humain, non un objet : une chorale *auditionne* un chanteur, la police

auditionne un témoin.

ON NE DIT PAS : Léo a enjoint Max d'être à l'heure.

ON DIT : Léo a enjoint à Max d'être à l'heure.

EXPLICATION : on enjoint quelque chose à quelqu'un.

ON NE DIT PAS : avoir de l'emprise sur quelqu'un.

ON DIT : avoir de l'empire *ou* de l'influence sur quelqu'un.

EXPLICATION : *emprise* signifiait « prise », notamment « prise militaire ».

Il s'agit donc ici d'une confusion avec *empire*.

ON NE DIT PAS : avoir le temps matériel de faire quelque chose.

ON DIT : avoir le temps nécessaire de faire quelque chose.

EXPLICATION : par définition, le temps est immatériel. Cette expression est donc illogique.

ON NE DIT PAS : bouger les jambes.

ON DIT : remuer *ou* agiter les jambes.

EXPLICATION : *bouger* est un verbe intransitif ; il ne doit donc pas avoir de COD.

ON NE DIT PAS : ça fait sens.

ON DIT : ça a du sens, ça veut dire quelque chose.

EXPLICATION : *faire sens* est un anglicisme.

ON NE DIT PAS : ce n'est pas de ma faute.

ON DIT : ce n'est pas ma faute.

EXPLICATION : l'emploi de la préposition *de* pour introduire le complément est inutile, même si cette faute est répandue.

ON NE DIT PAS : ce qu'il a fait vis-à-vis de toi, ce n'était pas bien.

ON DIT : ce qu'il a fait à ton égard, ce n'était pas bien.

EXPLICATION : *vis-à-vis* peut s'employer uniquement dans une indication de lieu : *le bureau de poste se trouve vis-à-vis de la mairie.*

ON NE DIT PAS : ce travail est conforme avec notre attente.

ON DIT : ce travail est conforme à notre attente.

EXPLICATION : *conforme* exige d'être suivi de la préposition *à*. En revanche, on doit dire *être en conformité avec* : *ce travail est en conformité avec notre attente.*

ON NE DIT PAS : ceci constitue une erreur.

ON DIT : ceci est une erreur.

EXPLICATION : le sens de *constituer* est « établir quelque chose selon des formes légales » ; on se référera à la signification de *constitution*. L'utilisation de *constituer* à la place de *faire* pourrait s'expliquer par la brièveté de *faire* et, donc, par une certaine volonté de donner plus de volume à son propos en utilisant un verbe long.

ON NE DIT PAS : c'est du grand n'importe quoi.

ON DIT : c'est vraiment n'importe quoi.

EXPLICATION : les locutions comme *n'importe quoi*, *n'importe où* et *n'importe quand* sont des locutions à valeur adverbiale. Or, un adjectif ne peut pas modifier un adverbe.

ON NE DIT PAS : c'est marqué sur la boîte.

ON DIT : c'est écrit *ou* indiqué sur la boîte.

EXPLICATION : le verbe *marquer* a pour signification « tracer un signe sur un objet afin de le différencier » ; il est donc fautif de l'utiliser avec le sens de « écrire ».

ON NE DIT PAS : c'est rapport à ses problèmes.

ON DIT : c'est en rapport avec *ou* à cause de ses problèmes.

EXPLICATION : *rapport à* est une formulation elliptique et familière.

ON NE DIT PAS : c'est une avancée technique décisive.

ON DIT : c'est un progrès technique décisif.

EXPLICATION : *avancée* désigne une chose formant saillie par rapport à un autre objet : il s'agit donc d'un terme d'architecture.

ON NE DIT PAS : cette pièce nécessite un bon coup de balai.

ON DIT : l'état de cette pièce nécessite un bon coup de balai.

EXPLICATION : *nécessiter* ne signifie pas « avoir besoin de » mais « rendre nécessaire » ; son sujet ne peut donc être une personne ou une chose concrète, mais une abstraction ou un concept.

ON NE DIT PAS : cette voiture est produite sur une grande échelle.

ON DIT : cette voiture est produite à une grande échelle.

EXPLICATION : l'image du véhicule assemblé sur un échafaudage est plutôt amusante. Plus sérieusement, c'est la tournure *à une grande échelle* qui est correcte.

ON NE DIT PAS : conjointement à.

ON DIT : conjointement avec.

EXPLICATION : l'idée de jonction doit être rendue par l'emploi d'*avec*.

ON NE DIT PAS : contacter quelqu'un.

ON DIT : prendre contact avec quelqu'un.

EXPLICATION : *contacter* signifie « toucher un autre corps », notamment dans le domaine technique. Le glissement métaphorique, qui lui donne

le sens « entrer en contact », est abusif.

ON NE DIT PAS : dans le but de réussir.

ON DIT : avec le dessein *ou* afin de réussir.

EXPLICATION : on ne peut se trouver *dans un but*, c'est-à-dire à l'intérieur d'un but, qui est une cible, et en même temps à l'extérieur, pour le viser.

ON NE DIT PAS : dans toute la mesure du possible.

ON DIT : dans la mesure du possible.

EXPLICATION : l'expression *la mesure du possible* indiquant déjà que l'on va faire son maximum pour obtenir ou réussir quelque chose, ajouter *toute* apparaît comme pléonastique.

ON NE DIT PAS : faire de gros progrès *ou* de gros efforts.

ON DIT : faire de grands progrès *ou* de gros efforts.

EXPLICATION : *gros* ne peut qualifier un nom abstrait.

ON NE DIT PAS : débattre d'une question.

ON DIT : débattre une question.

EXPLICATION : *débattre* doit être suivi d'un COD.

ON NE DIT PAS : demander après quelqu'un.

ON DIT : demander quelqu'un.

EXPLICATION : le verbe *demander* est suivi d'un COD ; la présence d'une préposition pour introduire son complément est donc fautive.

ON NE DIT PAS : des dégâts sévères.

ON DIT : des dégâts importants.

EXPLICATION : l'emploi de *sévère* avec un référent non humain est un anglicisme. En français, *sévère* doit obligatoirement se rapporter à une

personne : *un homme sévère, un regard sévère.*

ON NE DIT PAS : des jours fastes.

ON DIT : des jours heureux.

EXPLICATION : *faste* a pour signification « favorable à quelque entreprise ». Ce sens n'est donc pas synonyme de celui d'*heureux*.

ON NE DIT PAS : des pommes de terre en robe des champs.

ON DIT : des pommes de terre en robe de chambre.

EXPLICATION : *pomme de terre en robe de chambre* est l'expression la plus ancienne des deux, la version *en robe des champs* étant une altération de la première.

ON NE DIT PAS : diffuser son livre tout azimut.

ON DIT : diffuser son livre tous azimuts.

EXPLICATION : cette expression doit s'employer au pluriel, au sens propre comme au sens figuré.

ON NE DIT PAS : dix kilomètres-heure.

ON DIT : dix kilomètres à l'heure.

EXPLICATION : *dix kilomètres-heure* est une abréviation familière.

ON NE DIT PAS : elle n'a rien à s'occuper.

ON DIT : elle n'a rien à faire.

EXPLICATION : *s'occuper à* et *s'occuper de* doivent être suivis d'un nom ou d'un verbe.

ON NE DIT PAS : en outre de.

ON DIT : outre *ou* en plus de.

EXPLICATION : *en outre de* est une locution prépositive ancienne puisqu'on la rencontre, par exemple, chez Théophile Gautier, mais elle a toujours été condamnée par les puristes.

ON NE DIT PAS : entre parenthèses, je souhaiterais signaler quelque chose.

ON DIT : par parenthèse, je souhaiterais signaler quelque chose.

EXPLICATION : l'expression *entre parenthèses* doit être réservée pour les indications typographiques : *mettre un paragraphe entre parenthèses*. Lorsqu'on veut indiquer que l'on fait un aparté, l'expression correcte est *par parenthèse*, que l'on écrira au singulier.

ON NE DIT PAS : être en charge d'une mission.

ON DIT : être chargé d'une mission.

EXPLICATION : *en charge de* est un calque de l'expression anglaise *in charge of*. Normalement, en français, seule une batterie d'appareil peut être *en charge*.

ON NE DIT PAS : être furieux après quelqu'un.

ON DIT : être furieux contre quelqu'un.

EXPLICATION : *après* est souvent utilisé à tort dans des tournures familières, comme *la clef est après la porte*, alors qu'il faudrait dire *la clef est dans la porte*. Dans le cas d'espèce, c'est *contre* quelqu'un que l'on éprouve une forte colère.

ON NE DIT PAS : être sur le grill.

ON DIT : être sur le gril.

EXPLICATION : le nom *gril* désigne l'ustensile qui permet de faire cuire différents aliments, tandis que *grill* nomme un restaurant qui sert principalement des grillades. Certes, on n'emploie plus guère le nom

grill de nos jours, mais retenons que c'est *gril* qui doit être employé dans cette expression figurée.

ON NE DIT PAS : faire appel d'une décision de justice.

ON DIT : interjeter appel d'une décision de justice.

EXPLICATION : le lexique judiciaire possède ses propres tournures, qu'il convient de respecter.

ON NE DIT PAS : figurer dans une liste.

ON DIT : figurer sur une liste.

EXPLICATION : une liste est comprise comme étant une chose plate ; de ce fait cela implique l'emploi de la préposition *sur*. Il est savoureux de constater que, alors que *sur* semble aujourd'hui supplanter de nombreuses autres prépositions de manière fautive, elle est ici obligatoire.

ON NE DIT PAS : homard à l'armoricaine.

ON DIT : homard à l'américaine.

EXPLICATION : *homard à l'américaine* est l'expression la plus ancienne ; la version à *l'armoricaine* est ce que l'on appelle en linguistique une corruption de la première.

ON NE DIT PAS : il a effacé le tableau.

ON DIT : il a effacé ce qui est écrit sur le tableau.

EXPLICATION : *effacer* signifie « faire disparaître ». Ce n'est pas le tableau que l'on veut faire disparaître, mais ce qui est écrit dessus.

ON NE DIT PAS : il a mal aux dents, ça le lance.

ON DIT : il a mal aux dents, ça lui élance.

EXPLICATION : c'est le verbe *élancer* qu'il convient d'employer pour une douleur de ce type.

ON NE DIT PAS : il en est hors de question.

ON DIT : il n'en est pas question *ou* c'est hors de question.

EXPLICATION : *il en est hors de question* est un bon exemple de télescopage entre deux expressions, en l'occurrence *il n'en est pas question* et *c'est hors de question*. *Il en est hors de question* est fautif d'un point de vue grammatical, puisque le complément de *être hors de question* ne peut être qu'une phrase avec valeur de COD, comme dans *il est hors de question que j'y aille*, et cette phrase avec valeur de COD ne peut être remplacée par *en*.

ON NE DIT PAS : il est vraiment en dessous de tout.

ON DIT : il est vraiment au-dessous de tout.

EXPLICATION : *en dessous* signifie « dans la partie inférieure de quelque chose » et *au-dessous* a pour sens « plus bas, par rapport à soi ou à un objet de référence ». *En dessous de tout* voudrait dire que *tout* est un objet, comme on dirait *en dessous de ces vieux arbres se trouve une jolie clairière*. *Au-dessous de tout* signifie donc bien « plus bas que tout ».

ON NE DIT PAS : il gagne vingt euros de l'heure.

ON DIT : il gagne vingt euros l'heure *ou* par heure.

EXPLICATION : *vingt euros de l'heure* est une formulation familière.

ON NE DIT PAS : il n'arrête pas de bavarder.

ON DIT : il ne cesse de bavarder.

EXPLICATION : *arrêter* suivi d'un complément ne signifie pas « cesser de faire quelque chose » mais « interrompre ou faire cesser quelque

chose ». Il est donc plus correct de dire *cesser de bavarder*.

ON NE DIT PAS : il n'est pas exclu que nous sortions demain.

ON DIT : Il n'est pas impossible que nous sortions demain.

EXPLICATION : *exclu* a pour signification « écarté, rejeté ». L'utiliser dans le sens d'*impossible* est une erreur, car ces deux adjectifs ne sont pas synonymes.

ON NE DIT PAS : il nous a rabattu les oreilles avec ses histoires.

ON DIT : il nous a rebattu les oreilles avec ses histoires.

EXPLICATION : *rabattre* signifie « plier ». On peut bien sûr considérer **rabattre les oreilles* comme une métaphore : ressasser quelque chose, c'est en quelque sorte plier les oreilles de son interlocuteur sous le poids du rabâchage. Mais l'expression est bien *rebattre les oreilles*, c'est-à-dire frapper plusieurs fois les oreilles tant une même chose est répétée.

ON NE DIT PAS : il s'est accaparé de tous les pouvoirs.

ON DIT : il a accaparé tous les pouvoirs.

EXPLICATION : *accaparer* n'est pas un verbe pronominal.

ON NE DIT PAS : il s'est cantonné à des emplois subalternes.

ON DIT : il s'est cantonné dans des emplois subalternes.

EXPLICATION : cette utilisation de la préposition *à* après *se cantonner* est probablement due à l'influence de *se borner à*. En dépit de l'hésitation de quelques spécialistes dans le choix de la préposition, nombreux sont les grammairiens qui suggèrent de dire *se cantonner dans*.

ON NE DIT PAS : imiter l'exemple de quelqu'un.

ON DIT : suivre l'exemple de quelqu'un.

EXPLICATION : *imiter* présente quelque péjoration dans ses connotations. Si l'on veut évoquer une chose valorisante comme peut l'être un bon exemple, il vaut mieux utiliser *suivre*.

ON NE DIT PAS : imprimer un mouvement à quelque chose.

ON DIT : provoquer le mouvement de quelque chose.

EXPLICATION : *imprimer* nomme le processus qui consiste à presser une chose.

ON NE DIT PAS : Léo a fait pareil que Léa.

ON DIT : Léo a fait comme Léa.

EXPLICATION : *pareil* est un adjectif, non un adverbe.

ON NE DIT PAS : je le considère intelligent.

ON DIT : je le considère comme étant intelligent.

EXPLICATION : *considérer* utilisé sans *comme* est un anglicisme.

ON NE DIT PAS : je m'excuse.

ON DIT : je vous prie de m'excuser *ou* veuillez m'excuser.

EXPLICATION : s'excuser soi-même est assez désinvolte. Il vaut donc mieux prier autrui de manifester la clémence que l'on implore.

ON NE DIT PAS : je suis confortable dans cette veste.

ON DIT : je me sens bien *ou* je suis à l'aise *ou* je suis à mon aise dans cette veste.

EXPLICATION : employer *être confortable* avec un sujet humain est un anglicisme.

ON NE DIT PAS : je te promets que Léo va venir.

ON DIT : je t'assure que Léo va venir.

EXPLICATION : une promesse n'est pas l'assurance qu'un fait va se produire.

ON NE DIT PAS : je trouve que la situation s'empire.

ON DIT : je trouve que la situation empire *ou* s'aggrave *ou* se dégrade.

EXPLICATION : *empirer* n'est pas un verbe pronominal. L'erreur qui consiste à dire *s'empirer* est probablement due à l'influence de *s'aggraver*.

ON NE DIT PAS : je viendrai vous voir bientôt.

ON DIT : j'irai vous voir bientôt.

EXPLICATION : *venir* doit s'utiliser lorsque le mouvement se fait vers la personne qui parle, et *aller* lorsque cette même personne s'éloigne de l'endroit où elle se trouve.

ON NE DIT PAS : je vous remercie pour m'avoir invité.

ON DIT : je vous remercie de m'avoir invité.

EXPLICATION : si l'on tolère que *merci* soit suivi, au choix, de la préposition *de* ou de la préposition *pour*, comme dans *merci pour ce moment*, il n'en va pas de même pour le verbe *remercier*, pour lequel les puristes préconisent l'usage de la seule préposition *de*.

ON NE DIT PAS : Jo est expert près de la cour d'assises.

ON DIT : Jo est expert près la cour d'assises.

EXPLICATION : même si elle est ancienne, l'expression correcte et exacte est *près la cour d'assises*.

ON NE DIT PAS : Jo préfère se reposer que sortir.

ON DIT : Jo préfère se reposer plutôt que de sortir.

EXPLICATION : utiliser uniquement *que*, et non la formulation entière *plutôt que de*, est une tournure familière.

ON NE DIT PAS : jouir d'une triste réputation.

ON DIT : avoir une triste réputation.

EXPLICATION : comme *jouir* implique l'idée de chose agréable, il est illogique de l'utiliser avec un complément nommant un fait négatif.

ON NE DIT PAS : jusqu'à là, tout va bien.

ON DIT : jusque-là, tout va bien.

EXPLICATION : il faut se garder de faire des attelages de trois prépositions ou adverbes ; *jusqu'à là* est donc proscrit. De la même façon, on veillera à ne pas dire *jusqu'à aujourd'hui* mais *jusqu'aujourd'hui*, dans la mesure où *aujourd'hui* commence par *au*, formé par la contraction de la préposition *à* et de l'article *le*.

ON NE DIT PAS : la partition de Berlin eut lieu après la guerre.

ON DIT : le partage de Berlin eut lieu après la guerre.

EXPLICATION : *partition* au sens de « division d'un territoire » est un anglicisme.

ON NE DIT PAS : la police a perquisitionné son domicile.

ON DIT : la police a perquisitionné à son domicile.

EXPLICATION : *perquisitionner* doit être suivi d'un COI.

ON NE DIT PAS : le chômage s'accroît sans cesse.

ON DIT : le chômage se développe ou augmente sans cesse.

EXPLICATION : *s'accroître* a pour signification « devenir plus net, plus fort, plus intense ».

ON NE DIT PAS : le problème du mal-logement.

ON DIT : le problème des mauvais logements.

EXPLICATION : le nom *mal-logement* a été créé à partir de l'expression *mal logé*. En ancien français et en moyen français, des noms composés ont été créés avec *mal*, comme *malheur* et *malpropreté*, car *mal* était un adjectif qui signifiait « mauvais ». De nos jours, *mal* n'est plus utilisé de cette façon, ce qui rend *mal-logement* indéfendable.

ON NE DIT PAS : le trafic routier.

ON DIT : la circulation routière.

EXPLICATION : l'utilisation de *trafic* avec le sens de « circulation » est un anglicisme. En français, *trafic* signifie « négoce, commerce », qu'il soit pris en bonne ou en mauvaise part. Mais il semble que la signification de « circulation » l'ait emporté sur celle de « commerce ».

ON NE DIT PAS : le vacarme m'insupporte.

ON DIT : le vacarme m'est insupportable *ou* je ne supporte pas le vacarme.

EXPLICATION : le verbe *insupporter* est une création familière.

ON NE DIT PAS : Léo est parti pour une semaine.

ON DIT : Léo s'est absenté pour une semaine.

EXPLICATION : normalement, *partir* ne doit pas renvoyer à un complément de temps, mais de lieu.

ON NE DIT PAS : Léo n'a pas disconvenu de ce fait.

ON DIT : Léo n'est pas disconvenu de ce fait.

EXPLICATION : quand *disconvenir* signifie « ne pas convenir de, être en désaccord avec », il se conjugue avec *être*, tout comme *convenir* lorsque

ce dernier a pour sens « se mettre d'accord sur quelque chose » : *nous sommes convenus de nous rencontrer la semaine prochaine.*

ON NE DIT PAS : les animaux hibernent dans l'étable.

ON DIT : les animaux hivernent dans l'étable.

EXPLICATION : *hiberner* a pour sens « dormir d'un sommeil prolongé pendant plusieurs mois ». Si l'on veut évoquer le fait que les animaux de ferme sont à l'abri dans une étable durant la mauvaise saison, on dira qu'ils y *hivernent*.

ON NE DIT PAS : ma voiture, elle m'a coûté un bras.

ON DIT : ma voiture, elle m'a coûté les yeux de la tête.

EXPLICATION : l'expression *coûter un bras* « coûter très cher » est une version accourcie de l'expression anglaise *to cost an arm and a leg*, de même sens.

ON NE DIT PAS : notre maire brigue une nouvelle mandature.

ON DIT : notre maire brigue un nouveau mandat.

EXPLICATION : *mandature* est un néologisme rejeté par l'Académie, qui le qualifie d'« inutile » en raison de l'existence de *mandat* et qui fustige la mode consistant à augmenter la taille de certains mots, probablement pour gonfler l'importance des choses ou des faits qu'ils nomment. Ajoutons que *mandature* nomme la durée du mandat électif, non le mandat lui-même.

ON NE DIT PAS : nous allons finaliser ce rapport.

ON DIT : nous allons terminer ce rapport.

EXPLICATION : *finaliser* avec le sens de « terminer » est un anglicisme.

ON NE DIT PAS : nous allons réaliser des travaux.

ON DIT : nous allons faire des travaux.

EXPLICATION : *réaliser* signifie « rendre réel » : *J'aimerais bien réaliser mes rêves*. Il n'a donc pas le sens de « faire ».

ON NE DIT PAS : nous arriverons vers les midis.

ON DIT : nous arriverons vers midi.

EXPLICATION : si l'on peut tolérer *vers les six heures*, il n'en va pas de même pour *midi* qui, contrairement à *heure*, est unique dans une journée et ne peut donc être mis au pluriel.

ON NE DIT PAS : nous avons été prévenus en amont de l'annonce publique de la décision.

ON DIT : nous avons été prévenus avant l'annonce publique de la décision.

EXPLICATION : la locution *en amont* doit être réservée pour évoquer l'environnement d'un cours d'eau ou une localisation par rapport à celui-ci.

ON NE DIT PAS : on dansera dans le cadre des festivités annuelles.

ON DIT : on dansera à l'occasion des festivités annuelles.

EXPLICATION : l'expression *dans le cadre de* doit être employée au seul sens de « dans les limites de » : *La police agit dans le cadre de la loi*. L'utiliser à la place de locutions prépositives comme *à l'occasion de* ou *lors de* est abusif.

ON NE DIT PAS : on va créer une ligne domestique entre Romorantin et Le Creusot.

ON DIT : on va créer une ligne intérieure entre Romorantin et Le Creusot.

EXPLICATION : *ligne domestique* est un calque de l'anglais *domestic line*.

ON NE DIT PAS : on va initier ce projet.

ON DIT : on va commencer *ou* lancer ce projet.

EXPLICATION : l'emploi *d'initier* avec le sens de « commencer » est un anglicisme, car le verbe français *initier* signifie « transmettre un enseignement ».

ON NE DIT PAS : ouvrir des horizons.

ON DIT : ouvrir des perspectives nouvelles.

EXPLICATION : l'horizon étant une ligne fermée, il semble difficile de l'ouvrir.

ON NE DIT PAS : pour ce qui me concerne.

ON DIT : en ce qui me concerne.

EXPLICATION : la formulation correcte est *en ce qui me concerne*.

L'utilisation de *pour* à la place de *en* est probablement due à l'influence de la tournure *pour ma part*.

ON NE DIT PAS : poursuivre un but.

ON DIT : chercher à atteindre un but *ou* viser un but.

EXPLICATION : un but étant une cible fixe, il paraît difficile de le poursuivre, c'est-à-dire d'être en mouvement derrière lui, même métaphoriquement.

ON NE DIT PAS : préjuger de quelque chose.

ON DIT : préjuger quelque chose.

EXPLICATION : *préjuger* exige d'avoir un COD pour complément.

ON NE DIT PAS : présenter un examen.

ON DIT : se présenter à un examen.

EXPLICATION : on ne présente pas un examen, on s'y présente.

ON NE DIT PAS : prévenir de ce que.

ON DIT : prévenir que.

EXPLICATION : la tournure *prévenir de ce que* est jugée lourde.

ON NE DIT PAS : quelle ambiance glauque, ici.

ON DIT : Quelle ambiance malsaine, ici.

EXPLICATION : à l'origine, *glauque* est un adjectif de couleur dont le sens est « d'un vert blanchâtre ou bleuâtre comme l'eau de mer ». On ne connaît pas les raisons exactes pour lesquelles *glauque* en est venu à signifier « malsain », même si on peut avancer que ses sonorités disgracieuses ont influencé ce glissement de sens.

ON NE DIT PAS : quoi de neuf ?

ON DIT : quoi de nouveau ?

EXPLICATION : *neuf* signifie « qui n'a pas servi ». Pour parler de choses ou de faits inédits, on doit donc utiliser *nouveau*.

ON NE DIT PAS : renseigner un imprimé.

ON DIT : remplir un imprimé.

EXPLICATION : le COD de *renseigner* peut être uniquement un humain, car seuls les humains peuvent demander des renseignements.

ON NE DIT PAS : repartir à zéro.

ON DIT : repartir de zéro.

EXPLICATION : *à* implique une idée de destination ou de but, tandis que *de* indique une origine, un point de départ.

ON NE DIT PAS : sa bêtise est concomitante à son ignorance.

ON DIT : sa bêtise est concomitante de son ignorance.

EXPLICATION : le complément de l'adjectif *concomitant* doit être introduit par la préposition *de*.

ON NE DIT PAS : sa gentillesse prime sur son ignorance.

ON DIT : sa gentillesse prime son ignorance.

EXPLICATION : *primer* doit être suivi d'un COD.

ON NE DIT PAS : sabler le champagne.

ON DIT : sabrer le champagne.

EXPLICATION : *sabler le champagne* signifie « boire [le champagne], plutôt rapidement » et *sabrer le champagne* a pour sens « ouvrir la bouteille d'un coup de sabre » ; aujourd'hui, *sabrer* signifie « déboucher une bouteille en général ». On ne peut donc utiliser indifféremment l'une ou l'autre expression, toutes deux ayant des sens différents. On choisira donc *sabler* si l'on veut insister sur une consommation rapide et *sabrer* pour mettre en relief le seul fait d'ouvrir une bouteille.

ON NE DIT PAS : se baser sur des faits.

ON DIT : se fonder sur des faits.

EXPLICATION : *se baser sur quelque chose* est un anglicisme.

ON NE DIT PAS : s'étendre compendieusement sur un sujet.

ON DIT : s'étendre longuement sur un sujet.

EXPLICATION : *compendieusement* signifie « brièvement, mais sans omettre l'essentiel ». Le glissement de sens qui a conduit à « longuement, en détail » est ancien, puisqu'on en relève un exemple dans un ouvrage datant d'avant 1835. On peut s'étonner du fait que *compendieusement* soit employé avec une signification qui est son

contraire. Peut-être faut-il y voir un effet de l'étymologie populaire : un adverbe long ne peut pas signifier « brièvement », mais « longuement ».

ON NE DIT PAS : s'investir dans quelque chose.

ON DIT : investir son énergie dans quelque chose *ou* s'impliquer dans quelque chose.

EXPLICATION : le sens d'*investir* dans ce contexte est « mettre son énergie psychique dans quelque chose ». Il s'agit à l'origine d'un terme de psychanalyse. La forme pronominale est jugée incorrecte.

ON NE DIT PAS : suite à votre lettre...

ON DIT : en réponse à votre lettre...

EXPLICATION : cette tournure elliptique, abréviation de *pour faire suite à*, est typique de la correspondance commerciale. Il serait plus élégant de dire *pour faire suite à votre lettre* ou *en réponse à votre lettre*.

ON NE DIT PAS : surtout qu'il est absent.

ON DIT : d'autant plus qu'il est absent.

EXPLICATION : *surtout que* est jugé familier.

ON NE DIT PAS : tant qu'à faire, il vaudrait mieux y aller.

ON DIT : à tant faire, il vaudrait mieux y aller.

EXPLICATION : *à tant faire* est la formulation correcte, même si elle est peu connue et peu utilisée.

ON NE DIT PAS : ton blouson est tout infecté de mites !

ON DIT : ton blouson est tout infesté de mites !

EXPLICATION : les mites n'étant pas une maladie ou un virus, on ne doit pas employer *infecté*.

ON NE DIT PAS : tout cela va mal se finir.

ON DIT : tout cela va mal finir.

EXPLICATION : il s'agit là d'une influence de *se terminer*.

ON NE DIT PAS : tout l'indiffère.

ON DIT : tout lui est indifférent.

EXPLICATION : *indifférer*, tout comme *insupporter*, est une construction familière.

ON NE DIT PAS : tu as édité ton texte ?

ON DIT : tu as modifié ton texte ?

EXPLICATION : les anglicismes liés au domaine de l'informatique sont nombreux. En français, *éditer* a pour sens « publier », mais il a pris le sens du verbe anglais *to edit* « modifier ». Bien sûr, ce sens est condamnable.

ON NE DIT PAS : tu as fait le gravage du CD ?

ON DIT : tu as fait la gravure du CD ?

EXPLICATION : **gravage* n'existe pas. On essaiera de ne pas propager cette création fautive.

ON NE DIT PAS : un homme fortuné.

ON DIT : un homme riche.

EXPLICATION : *fortuné* signifie « chanceux ». On dit de quelqu'un qui n'a pas de chance qu'il est *infortuné*.

ON NE DIT PAS : un livre susceptible de vous intéresser.

ON DIT : un livre à même de vous intéresser.

EXPLICATION : seul un référent humain peut être *susceptible* de faire quelque chose.

ON NE DIT PAS : un tel truc, il ne s'en relèvera pas.

ON DIT : un tel truc, il n'en relèvera pas.

EXPLICATION : *se relever* signifie « se lever de nouveau ». Lorsqu'on veut exprimer l'idée de récupérer après un problème ou une maladie, il convient d'utiliser l'expression *relever de quelque chose*, sans la forme pronominale.

ON NE DIT PAS : un travail difficultueux.

ON DIT : un travail difficile.

EXPLICATION : *difficultueux* s'emploie seulement pour les personnes ; il signifie « enclin à faire des difficultés à tout propos ».

ON NE DIT PAS : une faute d'attention.

ON DIT : une faute d'inattention.

EXPLICATION : ce n'est pas l'attention qui est mise en cause, mais l'inattention.

ON NE DIT PAS : une réunion informelle.

ON DIT : une réunion non officielle.

EXPLICATION : employer *informel* avec le sens de « non officiel » est un anglicisme.

ON NE DIT PAS : une rue passagère.

ON DIT : une rue passante.

EXPLICATION : l'adjectif *passager* signifie « de courte durée », « éphémère, temporaire ». L'employer pour évoquer la grande fréquentation d'une voie est critiqué.

ON NE DIT PAS : une voiture aérodynamique.

ON DIT : une voiture profilée *ou* bien carénée.

EXPLICATION : l'adjectif *aérodynamique* a pour sens « qui utilise la force de l'air », comme un moulin à vent ou une éolienne. La voiture volante n'existe pas encore.

ON NE DIT PAS : va donc porter plainte.

ON DIT : va donc déposer plainte.

EXPLICATION : *déposer plainte* est l'expression exacte employée par le monde judiciaire.

ON NE DIT PAS : vitupérer contre quelqu'un.

ON DIT : vitupérer quelqu'un.

EXPLICATION : *vitupérer* est transitif ; il doit donc être suivi d'un COD. On peut expliquer l'utilisation de *contre* par l'influence de *protester contre*.

ON NE DIT PAS : voici une lettre à l'intention du directeur.

ON DIT : voici une lettre à l'attention du directeur.

EXPLICATION : la locution à *l'attention de* s'emploie dans le langage administratif pour désigner le destinataire d'un document. L'expression à *l'intention de* s'utilise pour évoquer une offre, un présent, un geste agréable.

ON NE DIT PAS : vous avez déjà programmé vos vacances ?

ON DIT : vous avez déjà organisé vos vacances ?

EXPLICATION : *programmer* signifie « inclure dans un programme » et « assigner un programme à un appareil ». L'utiliser dans le sens de « organiser, arranger » est familier.

ON NE DIT PAS : vous pouvez nous joindre sur le 1234.

ON DIT : vous pouvez nous joindre au 1234.

EXPLICATION : on joint quelqu'un à un numéro de téléphone.

ON NE DIT PAS : X a été nommé.

ON DIT : X a été nommé *ou* désigné.

EXPLICATION : le verbe *nominer* est un anglicisme.

ON NE DIT PAS : X est à son plus haut étiage dans les sondages.

ON DIT : X est à son plus haut niveau dans les sondages.

EXPLICATION : *étiage* a pour signification « niveau annuel moyen des basses eaux d'un cours d'eau » et, par extension de sens, « niveau minimal des eaux », « débit le plus faible ». C'est donc un contresens de l'utiliser avec le sens de « niveau élevé » ou de « niveau maximal ».

ON NE DIT PAS : X et/ou Y.

ON DIT : X et Y, ou alors X ou Y.

EXPLICATION : *et/ou* est un anglicisme.

ON NE DIT PAS : placer la barre haute.

ON DIT : placer la barre haut.

EXPLICATION : dans cette structure, *haut* est un adverbe, qui doit donc rester invariable. L'expression métaphorique *placer la barre haut* signifie « placer la barre en hauteur ». Dire *placer la barre haute* signifie que l'on s'occupe de mettre en place une barre haute, ce qui sous-entend l'existence d'une barre installée plus bas que celle-ci.

1. *Miscellanées* nomme un recueil de textes généralement brefs traitant de sujets variés. Ici, le thème unique est le lexique français.

Bibliographie

ARTICLES ET OUVRAGES

Académie française, *La féminisation des noms de métiers et de fonctions*, mis en ligne le 1^{er} mars 2019 : http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport_feminisation_noms_de_metier_et_de_fonction.pdf

Apothéloz D. (2002), *La construction du lexique français*, Paris, Ophrys.

Arrivé M. (2010), *Verbes sages et verbes fous*, Paris, Belin, *Le Français retrouvé*.

Benveniste E. (1966), « Euphémismes anciens et modernes », dans *Problèmes de linguistique générale*, volume 1, pp.308-314, Paris, Gallimard.

Bladuche-Delage A. (2003), *Ici ? ou là ? Les traîtres mots*, Paris, Mots Et C^{ie} / La Croix.

Bonhomme M. (2005), *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Honoré Champion.

Brunet S. (1996), *Les Mots de la fin du siècle*, Paris, Belin.

Chiflet J.-L. (2009), *Porc ou cochon ? Les faux-semblants*, Paris, Chiflet & Cie.

- Collectif (2023), *Le Petit Robert de la langue française 2022*, Paris, Le Robert.
- Collectif (2017), *L'anti-fautes d'orthographe*, Paris, Larousse.
- Druon M. (1999), *Le « Bon Français »*, Monaco, Éditions du Rocher.
- Dupré P. (1972), *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*, Paris, Éditions de Trévise.
- Dupriez B. (1984), *Gradus. Les procédés littéraires*, Paris, Christian Bourgois.
- Girodet J. (2008), *Dictionnaire de poche des pièges et difficultés de la langue française*, Paris, Bordas.
- Grevisse M. et Goosse A. (2016), *Le bon usage* (16^e édition), Paris, De Boek Sup.
- Jaubert A. (2008), « Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote », *Langue française*, n° 160, pp.105-116.
- Kerbrat-Orecchioni C. (2011), « Quand dire moins, c'est faire plus : une approche pragmatique de la litote », dans A. Horak, (éd.), *La Litote. Hommage à Marc Bonhomme*, pp.67-97, Berne, Peter Lang.
- Larousse (2023), *Le petit Larousse illustré 2022*, Paris, Larousse.
- Laurent N. et Delignon-Delaunay B. (2019), *Bescherelle – La grammaire pour tous*, Paris, Hatier.
- Leguay Th. (2010), *La petite brocante des mots*, Paris, Points, collection Le Goût des Mots.
- Lesot A. (2013), *Bescherelle L'Essentiel : tout-en-un sur la langue française*, Paris, Hatier.
- Maillet J. (2018), *Cinq minutes par jour pour ne plus faire de fautes*, Paris, Éditions de l'Opportun.

- Maillet J. (2016), *Langue française, le massacre continue*, Paris, Éditions de l'Opportun.
- Maillet J. (2015), *Langue française, arrêtez le massacre !* Paris, Éditions de l'Opportun.
- Mortureux M.-F. (1997), *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin.
- Nouailhac I. (2006), *Le pluriel de bric-à-brac*, Paris, Points – Le Goût des Mots.
- Pruvost J. et Sablayrolles J.-F. (2019 [2003]), *Les néologismes*, Paris, PUF, *Que Sais-Je ?*
- Rey A. (1999) (sous la direction de), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- Romero C. (2001), *L'intensité en français contemporain : analyse sémantique et pragmatique*, Université de Paris 8 Vincennes – Saint-Denis.
- Sablayrolles J.-F. (2019), *Comprendre la néologie : conceptions, analyses, emplois*, Paris, Éditions Lambert-Lucas.
- Thomas A. et de Toro M. (2014), *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Paris, Larousse.
- Wagner R.L. et Pinchon J. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

SITES INTERNET

Académie française : www.academie-francaise.fr

Banque de Dépannage Linguistique (Office québécois de la langue française) : bdl.oqlf.gouv.qc.ca

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales : www.cnrtl.fr

Défense de la Langue Française : www.langue-francaise.org

Délégation générale à la langue française (ministère de la Culture) :

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France>

Dictionnaires Larousse : www.larousse.fr

France Terme (site consacré aux termes publiés au *Journal officiel* de la République française par la Commission d'enrichissement de la langue française) : <http://www.culture.fr/franceterme>

Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFI) : www.atilf.inalf.fr

Wiktionnaire : <https://fr.wiktionary.org>